

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 1<sup>er</sup> Avril 2015 - 11 Jounada al Thani 1436 - N° 916 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ [www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

AUJOURD'HUI À NIAMEY  
**L'Algérie**  
à la 3<sup>e</sup> réunion du  
Groupe international  
de contact sur la Libye

ALGÉRIE - AUTRICHE  
**Partenariat**  
algéro-autrichien  
dans le transport  
ferroviaire

**Adoption à Alger**  
de la stratégie  
commune de  
l'eau des pays  
du Dialogue 5+5

p.6-7

Le ministre  
sahraoui des AE  
salue la décision  
de l'UA de relancer  
l'initiative de  
décolonisation du  
Sahara occidental

p.5

## ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE

p.4-28

Le Président Bouteflika reçoit le Président Zuma



COMMUNICATION

GRINE À GHARDAÏA :  
«Les organes de presse  
doivent contribuer  
à la modernisation du champ  
médiatique et la formation»

p.3

COMMERCE

Signature de l'arrêté  
des cahiers des charges  
des concessionnaires  
**des véhicules**

p.8

SÛRETÉ NATIONALE  
Sortie d'une nouvelle  
promotion de 638  
agents à l'Ecole de  
police de Aïn Bénian

p.3

SANTÉ

**STRESS**  
Les aliments  
à éviter  
absolument

Pages 14-15

**AIR ALGÉRIE**

Le SNPNC  
gèle la grève  
et dément avoir  
réclamé le  
départ du P-DG  
de la compagnie

p.12

**FOOTBALL**

APRÈS LEUR VICTOIRE  
SUR OMAN (4-1)  
EN AMICAL  
**Les Verts**  
dissipent  
la pression

p.28

**SOCIÉTÉ**

PROTECTION  
CIVILE  
**8 275**  
interventions  
en une  
semaine

p.12

## Météo



### Régions Nord : 21° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis temps généralement ensoleillé en cours de journée. Les températures maximales varieront en général de 20°C/28°C. Les vents seront faibles.

### Régions Sud : 24° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les températures maximales varieront en général de 25°C à 30°C avec des pics de 34°C vers l'extrême Sud. Les vents seront faibles.

	Max	Min
Alger	21°	12°
Oran	19°	12°
Annaba	18°	13°
Béjaïa	19°	14°
Tamanrasset	24°	10°

## Horaires des prières

Mercredi 11 jumada al-thani 1436

Fajr	05:10
Dohr	12:53
Asr	16:26
Maghreb	19:12
Isha	20:31



## IL INSPECTERA PLUSIEURS PROJETS Zoukh demain à Alger



Le wali d'Alger, Abdulkader Zoukh, effectuera demain jeudi 2 avril à partir de 8h, une visite de travail et d'inspection au niveau de la capitale. Le wali d'Alger inspectera entre autres les projets LPL, lancés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire situé au niveau de sept communes de la capitale.

## EL TARF

### Création prochaine de deux nouvelles zones industrielles

Deux (2) nouvelles zones industrielles seront prochainement créées dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre d'une stratégie élaborée destinée à redynamiser le développement local et à impulser l'investissement productif, ces nouveaux espaces seront aménagés dans les communes de Bouhadjar et de Matroha.

## DU 3 AU 5 AVRIL

### Journées des marionnettes

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise du 3 au 5 avril 2015, des ateliers et activités liées aux marionnettes, au centre culturel d'Oued Koriche à partir de 14h.



### 1<sup>ER</sup> AVRIL, UNE SARDINE NOMMÉE «DÉSIR» !



## 10<sup>È</sup> FORUM ÉCONOMIQUE ARABO-TURC

### Le président du FCE à Istanbul

Sur invitation du ministère des Finances turc, le Président du Forum des Chefs d'Entreprise, M. Ali Hadad prendra part en compagnie d'une forte délégation d'hommes d'affaires du FCE, à la 10<sup>è</sup> édition du Forum économique arabo-turc : « 10<sup>th</sup> Turkish-Arab Economic Forum TAF 2015 », qui se tiendra aujourd'hui et demain à Istanbul.

## CC D'ORAN

### 6<sup>È</sup> Salon Siaha

Organisé sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le 6<sup>th</sup> Salon international du tourisme, des voyages et des transports (Siaha), ouvrira ses portes aujourd'hui au Centre des conventions d'Oran (CCO). Le salon se tiendra jusqu'au 4 avril.

## SAMEDI 4 AVRIL À ORAN

### Célébration de la Journée nationale du savoir



Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, l'association Iqraa célébrera cette année la Journée nationale du savoir, samedi 4 avril à partir de 14h à l'hôtel Eden phénix d'Oran.

## JIJEL

### 1 400 consultations de dépistage du cancer du sein effectuées

Pas moins de 1.380 consultations pour dépistage du cancer ont été effectuées en 2014 à Jijel, a-t-on appris, hier, lors d'une journée médicale et d'information consacrée à cette maladie. Les spécialistes en oncologie qui sont intervenus au cours de cette rencontre, organisée à la salle de conférences de la wilaya, ont indiqué que 443 patients ont été pris en charge à l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia tandis que 2.000 cures de chimiothérapie ont été assurées à des malades atteints de cancer.

## TOURISME

### M<sup>me</sup> Zerhouni demain à Oran

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat Nouria Yamina Zerhouni, effectuera demain jeudi 2 avril 2015, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya d'Oran. La ministre procédera entre autres à l'inauguration du 6<sup>th</sup> Salon international du tourisme, des voyages et des transports qui se tiendra jusqu'au 4 avril au Centre des conventions d'Oran.



## LE 3 AVRIL À SMARA

### 7<sup>È</sup> Congrès de l'UNFS

La ville sahraouie de Smara, abritera vendredi 3 avril 2015, les travaux du 7<sup>th</sup> Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS).

## TBIBLIOTHÈQUE DIDOUCHE MOURAD

### Rencontre poétique avec Sara Chaâlani

Dans le cadre du programme Les mercredis du verbe, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h, à la bibliothèque multimédia jeunesse de Didouche Mourad, Alger, une rencontre poétique avec Sara Chaâlani.

## CE MATIN AU CRASC D'ORAN

### «Traduction et mondialisation»



Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), organise ce matin à partir de 9h30 une conférence qui portera sur la traduction et la mondialisation «Les enjeux socio-économiques de la circulation des livres».

## DEMAIN AU SIÈGE DE LA CACI

### Conférence sur «Les obligations comptables et le contrôle fiscal»



La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (Caci), organise demain 2 avril 2015, à partir de 9h, une Journée d'Information, animée par un économiste financier et expert judiciaire agréé, sous le thème : «L'IFU, Les obligations comptables et le contrôle fiscal» au niveau de son siège sis au Palais consulaire 6, Bd Amilcar Cabral. Place des Martyrs, Alger.



OUVERTURE DE LA 6<sup>E</sup> SESSION DE LA HAUTE COMMISSION DE COOPÉRATION ALGÉRO - SUD-AFRICAINE

*Les travaux de la 6<sup>e</sup> session de la haute Commission bilatérale de coopération algéro-sud-africaine ont débuté mardi à Alger, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et de son homologue sud-africaine, Maite Nkoana Mashabane. Dans une allocution à l'ouverture des travaux, M. Lamamra a affirmé que cette session permettra de consolider davantage la coopération notamment économique entre les deux pays. «Ce matin nous nous réunissons pour confirmer les décisions qui*

*ont été déjà prises lors de la rencontre de préparation (tenue en ce mois de mars à Pretoria) de cette 6<sup>e</sup> Commission, a-t-il rappelé. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du côté algérien du ministre du Commerce, Amara Benyounès, du ministre de l'Habitat, L. Sisulu, le ministre des Télécommunications et de la Poste, S. Cwele, le ministre de l'Agriculture de la Forêt et de la Pêche, S. Zokwana, le secrétaire du département de la Défense, S. Gulube. Des entretiens en tête-à-tête seront tenus en marge des travaux de la commission entre les ministres algériens et leurs homologues sud-africains.*

*du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb. La partie sud-africaine était représentée, quant à elle, par le ministre de l'Habitat, L. Sisulu, le ministre des Télécommunications et de la Poste, S. Cwele, le ministre de l'Agriculture de la Forêt et de la Pêche, S. Zokwana, le secrétaire du département de la Défense, S. Gulube. Des entretiens en tête-à-tête seront tenus en marge des travaux de la commission entre les ministres algériens et leurs homologues sud-africains.*



## Perspectives prometteuses à la coopération entre les deux pays

Des entretiens en tête-à-tête regroupant mardi à Alger des ministres algériens et leurs homologues sud-africains ont permis de dégager des «perspectives prometteuses» pour la coopération algéro-sud-africaine dans divers domaines.

Organisés en marge des travaux de la 6<sup>e</sup> session de la haute Commission bilatérale de coopération algéro-sud-africaine, ces entretiens ont regroupé du côté algérien le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, et le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb.

Le côté sud-africain le ministre de l'Habitat, L. Sisulu, le ministre des télécommunications et de la Poste, S. Cwele, le ministre de l'Agriculture de la Forêt et de la pêche, S. Zokwana, le secrétaire du département de la Défense, S. Gulube, ont pris part à ces entretiens.

Au sortir de son entretien avec son homologue sud-africain, M. Bouchouareb, s'est félicité de la création d'un comité algéro-sud-africain visant à encourager les investissements dans les deux pays.

Il a, par ailleurs, annoncé l'organisation prochainement d'un workshop sur la promotion de l'investissement algéro-sud-africain et la réalisation d'une cimenterie en Algérie dans le cadre du partenariat avec l'Afrique du Sud. Concernant le secteur des mines, M. Bouchouareb a affirmé que la coopération algéro-sud-africaine dans ce domaine connaîtra prochainement un renforcement, précisant que «les sites des mines sont localisés, les cartes établies et les intérêts communs identifiés».

De son côté, M. Nouri, a indiqué que l'entretien avec son homologue sud-africain a permis de convenir de la redynamisation de trois ou quatre accords signés entre les deux pays au début des années 2000 dans le cadre de la coopération pour une sécurité alimentaire.

Les deux ministres algérien et sud-africain de l'agriculture ont, à cette occasion, convenu de renforcer leur coopération, par l'échange d'expériences et de visites, dans des domaines comme la biotechnologie, l'agroalimentaire, la pêche, l'élevage bovin. Pour sa part, le

ministre de l'Habitat, l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a qualifié d'«excellentes» ses discussions avec son vis-à-vis sud-africaine qui ont porté notamment sur l'expérience de l'Algérie dans l'éradication des bidonvilles.

L'Algérie et l'Afrique du Sud s'atteleront, a-t-il dit, à consolider leur coopération dans le bâtiment par la mise en place, dans un premier lieu, d'un cadre juridique, relevant l'absence d'un accord entre les deux pays dans ce domaine.

M. Tebboune a saisi l'opportunité pour inviter les entreprises sud-africaines du bâtiment à prendre part aux efforts consentis par l'Algérie pour l'éradication de la crise de logement. Le tête-à-tête entre Mme Derdouri, et le ministre sud-africain des Télécommunications et de la Poste, S. Cwele, a permis notamment d'exprimer le désir de l'Afrique du Sud de bénéficier de l'expérience algérienne dans le domaine du déploiement du réseau postier.

Selon Mme Derdouri, les deux pays sont pour un partenariat dans le développement du contenu internet par l'encouragement de la création de start-up susceptibles de constituer un levier pour la numérisation en Algérie et en Afrique du sud.

Le renforcement de la coopération dans le domaine de cyber-sécurité, le lancement de «roaming» pour la téléphonie mobile, et la création de «points d'échange» permettant de réduire le coût d'internet, figurent également parmi les points essentiels qu'elle a abordés avec son homologue sud-africain.

«Sachant que les coûts d'internet (dans le continent) sont les plus chers au monde, d'autres pays africains pourront rejoindre ces points d'échange algéro-africains», a-t-elle soutenu.

L'Algérie et l'Afrique du Sud aspirent également à un renforcement de leur coopération dans le domaine de la recherche spatiale, a ajouté Mme Derdouri.

S'agissant de la coopération algéro-sud-africaine dans le domaine politique et de défense, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a affirmé que les deux pays, soutenus par une Histoire et des valeurs communes, œuvraient à renforcer davantage.

APS

## L'Algérie et l'Afrique du Sud pour la construction d'un partenariat stratégique



des travaux de la commission des ministres algériens des secteurs du commerce, de l'industrie, de la poste et technologies de l'information et de la communication, de l'agriculture et de l'habitat avec leurs homologues sud-africains.

deux pays», a-t-elle indiqué.

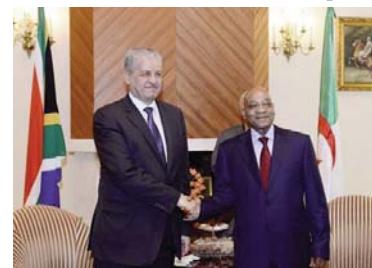
Mme Mashabane a estimé que les accords existants entre les deux pays nécessitaient d'être mis en œuvre et redynamisés dans le but de les rendre plus rentables.

Pour la chef de la diplomatie sud-africaine, les relations économiques et culturelles entre son pays et l'Algérie doivent être au même niveau que leurs relations politiques, qui sont «très avancées», a-t-elle recommandé.

«C'est pourquoi, a-t-elle ajouté, nous sommes en train de discuter et de finaliser plusieurs accords, notamment dans les secteurs du commerce, de l'investissement, des mines, de l'agriculture, de la pêche et des télécommunications».

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que l'Algérie et l'Afrique du Sud «continuaient leurs discussions sur la sécurité africaine, en préparation du prochain sommet de l'Union africaine».

## Le président sud-africain reçoit M. Sellal



Le président sud-africain, Jacob Zuma a reçu mardi à Alger, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

L'audience s'est déroulée à la résidence d'Etat de Zeralda, en présence des ministres des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, du Commerce, Amara Benyounès, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellkader Messahel. Du côté sud-africain a assisté la ministre des Affaires étrangères, Maite Nkoana Mashabane. Le président sud-africain a assis

ditionnelles de fraternité et de solidarité qui unissent les peuples algériens et sud-africains depuis l'époque de la lutte contre l'apartheid», avait indiqué la présidence de la République dans un communiqué.

Cette visite constituera «une nouvelle étape dans le raffermissement des relations tra

«permettront d'approfondir la concertation entre l'Algérie et l'Afrique du Sud sur des questions régionales et internationales d'intérêt commun, parmi lesquelles la paix et la sécurité en Afrique, ainsi que la progression du NEPAD et de l'intégration économique africaine».

Le séjour du président Zuma à Alger «verra également la réunion de la 6<sup>e</sup> session de la haute commission binationale de coopération algéro-sud-africaine, qui donnera une impulsion nouvelle à la coopération multisectorielle ainsi qu'aux échanges entre les deux pays», avait souligné le communiqué.

OUVERTURE DE LA 6<sup>E</sup> SESSION DE LA HAUTE COMMISSION DE COOPÉRATION ALGÉRO - SUD-AFRICAINE

## M. Benyounès pour un renforcement des relations commerciales

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a plaidé mardi pour un renforcement des relations commerciales entre l'Algérie et l'Afrique du Sud pour trouver des opportunités d'investissement entre les deux pays. «Il faut renforcer la relation entre les hommes d'affaires des deux pays pour trouver des opportunités d'investissement», a affirmé M. Benyounès dans

une déclaration à l'APS en marge de la 6<sup>e</sup> session de la haute Commission bilatérale de coopération algéro-sud-africaine. «Ces derniers temps, nous avons constaté, malheureusement, l'absence de Sud-africains dans la Foire internationale d'Alger. Nous les avons invités pour qu'ils reprennent leurs stands et nous avons aussi invité les opérateurs algériens à

s'introduire dans le marché sud-africain», a ajouté le ministre.

Interrogé sur l'existence d'obstacles entravant la coopération algéro-sud-africaine, M. Benyounès a mis en avant la difficulté liée au transport, en raison de la distance séparant les deux pays et l'absence d'une ligne aérienne entre les deux pays.

Il a indiqué que le problème du transport entre l'Algérie et l'Afrique du Sud a été relevé par les deux parties qui «réclament l'ouverture d'une ligne aérienne dans les plus brefs délais».

S'agissant des attentes de l'Algérie de sa coopération avec l'Afrique du Sud, le ministre a fait savoir que l'Algérie, dans le cadre de sa politique de partenariat, souhaitait attirer les investisseurs sud-africains pour créer plus d'emploi et renforcer la production nationale. L'Algérie aspire également exporter sa production vers ce pays partenaire, a-t-il précisé, ajoutant avoir reçu une offre de produits à exporter (vers l'Afrique du Sud), principalement dans les domaines de l'agroalimentaire et de l'électronique.

## RASD:

### Appel au respect de la légalité internationale et à l'organisation sans délai d'un référendum d'autodétermination

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a appelé mardi le Conseil de sécurité de l'ONU à respecter les résolutions de l'ONU et à accélérer l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.



Ph. : M. Nait Kaci

S'exprimant lors d'une conférence de presse au siège de l'ambassade de la RASD à Alger, M. Ould Salek a souligné qu'en attendant l'application des résolutions de l'ONU, le Conseil de sécurité devient partie au conflit sahraoui, «appelant l'instance internationale à respecter ce qui a été convenu et à organiser un référendum d'autodétermination».

Le ministre sahraoui a, dans ce sens, exhorté les membres permanents du Conseil de sécurité à respecter la Légalité internationale, accusant la France d'entre-

ver le processus de règlement» du conflit. Il a, en outre, accusé le Maroc de «payer des lobbys et de verser des pots-de-vin à des fonctionnaires et de hauts responsables dans des pays démocratiques».

M. Ould Salek a, par ailleurs, salué «la récente décision sur le Sahara Occidental, adoptée le 27 mars dernier par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) qu'il a qualifiée de «décision historique et cruciale».

Dans sa dernière décision, le Conseil de paix et de sécurité avait souligné la responsabilité de

l'UA dans la mise en œuvre du plan de règlement ONU-Afrique de 1991, considérant que l'UA et l'ONU «sont les garants, ayant proposé une solution acceptée par les parties sahraouie et marocaine».

L'UA a décidé de former un groupe international de communication chargé de mobiliser le soutien international pour parachever le processus de décolonisation et demander au Conseil de sécurité d'élargir les prérogatives de la Minurso au contrôle des droits de l'Homme.

## Le ministre sahraoui des AE salue la décision de l'UA de relancer l'initiative de décolonisation du Sahara occidental

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a salué mardi à Alger, la décision «historique et cruciale» de l'Union africaine (UA) de relancer l'initiative de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

Le chef de la diplomatie sahraouie a précisé, lors d'une conférence de presse animée au siège de l'ambassade de la République sahraouie à Alger, que la décision adoptée, samedi, par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA relative à la décolonisation du Sahara occidental était une «décision historique et cruciale pour le processus de décolonisation face aux entraves et aux manœuvres marocaines», appelant le Conseil de sécurité de l'ONU à coopérer avec l'UA dans le processus de paix au Sahara occidental.

Pour M. Ould Salek, cette décision dénote la «ferme détermination» de l'UA à en finir avec la colonisation en Afrique et à défendre les nobles principes qui la sous-tendent, à savoir les droits des peuples à l'autodétermination et l'intangibilité des

frontières héritées au lendemain de l'indépendance.

Cette décision est une mise en garde claire à qui de droit pour s'en tenir à ce qui a été convenu et pour l'application duquel la Minurso a été mise en place, a soutenu le ministre sahraoui.

M. Ould Salek a fait part de la disponibilité du gouvernement sahraoui et du Front Polisario à coopérer efficacement avec l'ONU et l'UA pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance», réaffirmant l'attachement du gouvernement sahraoui à la nécessaire application de l'accord signé en 1991.

Le ministre sahraoui a précisé que la décision africaine intervenait après les tentatives répétées visant à entraver le processus d'application du plan de règlement proposé par l'ONU et l'UA.

L'Union africaine a décidé de relancer l'initiative de décolonisation du Sahara occidental à travers la décision adoptée à l'unanimité, samedi (28 mars) à Addis Abeba, par le Conseil de paix et de sécurité.

## DIALOGUE INTER LIBYEN

### Alger abritera le 2<sup>e</sup> round la semaine prochaine

Kamel Cherif

Le deuxième round du dialogue inter libyen aura lieu la semaine prochaine à Alger. Il fait suite au premier round qui a eu lieu les 10 et 11 mars à Alger avec la présence des différentes parties libyennes, à l'exception des groupes terroristes reconnus en tant que tels par les Nations unies.

Il s'agit d'une première dans la mesure où les différentes parties libyennes en conflit n'ont jamais été réunies en grand nombre depuis le début de la crise dans ce pays. Une vingtaine de personnalités, représentant les différentes parties et tendances s'étaient réunies à Alger lors du premier round.

La tenue du deuxième round de négociation confirme que la première partie de ces pourparlers a été une réussite dans la mesure où les Libyens ont décidé de se retrouver une nouvelle fois à Alger.

En ce sens, la poursuite du dialogue inter libyen vient consolider la position algérienne qui s'oppose à une intervention militaire étrangère dans le pays. Mieux encore, le dialogue inter libyen que conduit l'Algérie est soutenu par la communauté internationale, avec l'implication directe des Nations unies, à travers l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, l'Espagnol Bernardino Leon.

Dans ce sillage, des composantes du sud libyen avaient exprimé, lors de la tenue du premier round du dialogue à Alger, leur soutien à ces pourparlers et avaient souligné leur rejet de toute intervention étrangère dans les affaires internes de la Libye.

L'instabilité dans les régions du sud libyen conduira inévitablement à la déstabilisation de toute la Libye, ce qui va se répercuter sur les pays voisins, avaient averti ces composantes dans un communiqué, réitérant alors leur soutien au dialogue inter libyen.

Il faut relever que le dialogue, conduit par Alger, prône l'unité du pays indivisible, à savoir la préservation de l'intégrité territoriale du pays. Ce dialogue vise en urgence à arrêter l'effusion de sang avec la proclamation au plus vite d'un cessez-le-feu pour privilégier la voie du dialogue, de la paix et de la réconciliation nationale, l'objectif suprême étant de parvenir à la mise en place d'un Etat de droit.

Pour rappel, le premier round du dialogue inter libyen avait été sanctionné par la Déclaration d'Alger dans laquelle les participants s'étaient engagés à respecter le processus politique et le dialogue pour le règlement de la crise. Ils avaient souligné à cette occasion la nécessité de conjuguer les efforts pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes.

### L'Algérie participera à la 3<sup>e</sup> réunion du groupe international de contact sur la Libye

L'Algérie sera représentée par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Benreksi, aux travaux de la troisième réunion du groupe international de contact sur la Libye qui aura lieu mercredi à Niamey, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie avait participé aux précédentes réunions du groupe international de contact sur la Libye, tenues à Addis Abeba, respectivement le 3 décembre 2014 et le 28 janvier 2015, en marge du sommet de l'Union africaine.

Le groupe international de contact sur la Libye est une enceinte de concertations multilatérales sur la crise libyenne qui regroupe, sous l'égide de l'Union africaine, notamment les pays voisins de la Libye (Algérie, Tunisie, Egypte, Niger, Soudan et Tchad), les pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, la ligue des Etats arabes et l'Organisation de la coopération islamique.

APS

## ALGÉRIE - AUTRICHE

### Partenariat algéro-autrichien dans le transport ferroviaire



Un accord de partenariat a été signé, mardi à Alger, entre la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et l'entreprise autrichienne Kapsch Carrier Com AG pour la création d'une société mixte spécialisée dans l'équipement du réseau ferroviaire national d'un système de télécommunication numérique (GSM-rail).

La cérémonie de signature de l'accord s'est tenue en présence du ministre des Transports, Amar Ghoul, de l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Franziska Honowitz-Friessnigg, et des représentants des deux sociétés.

Détenue à 51% par Rail Télécom Spa (filiale de la SNTF) et à 49% par Kapsch Carrier Com AG, la nouvelle société mixte sera chargée de garantir la disponibilité du réseau GSM-R (Global System for Mobil Communication Railways) pour assurer la sécurité des circulations ferroviaires et des prestations de qualité.

Le GSM-R est un réseau de télécommunication numérique permettant la communication entre les régulateurs des circulations ferroviaires et les conducteurs des trains, basé sur une norme commune à la plupart des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires dans le monde.

La technologie GSM-Rail est la garantie d'un système de communication plus sécurisé, plus rapide et plus précis. Il contribue à l'amélioration de la sécurité des circulations ferroviaires en offrant différentes fonctionnalités de communication-radio entre notamment les trains et les différents services de maintenance, tout en assurant la transmission de données et informations de signalisation.

La société mixte sera spécialisée également dans les prestations de supervision, de maintenance et de déploiement du réseau de télécommunication GSM-R ainsi que la fourniture des équipements de pièce de rechange dans le domaine des télécommunications ferroviaires.

Pour M. Ghoul, ce projet vise la modernisation du réseau ferroviaire qui atteindra, à terme, les 12.500 kms, ajoutant que l'objectif est d'orienter le transport de marchandises et de personnes vers le ferroviaire tout en optimisant la sécurisation et la prévention sur les chemins de fer.

Le P-DG de la société autrichienne, Kari Kapsch, a avancé que ce partenariat algéro-autrichien, basé sur le transfert d'expertise et du savoir-faire, permettrait à l'Algérie de se doter d'un système de télécommunications qui augmentera le niveau de sécurité sur le réseau ferroviaire.

La société algéro-autrichienne procédera, dans une première phase, à l'installation des équipements de GSM-R sur 3.000 km réparties sur 12 lignes ferroviaires à travers le territoire national.

A l'issue de la signature du contrat, le ministre a effectué une visite aux salles de contrôle, de supervision et de surveillance du réseau ferroviaire au siège de Rail Télécom Spa, qui abritera les locaux de la nouvelle société mixte.

Il s'est également rendu au centre de maintenance de Caroubier, détenu par la SNTF et l'entreprise suisse Stadler, où il a assisté aux différentes opérations de maintenance, de nettoyage et de remise des rames automotrices électriques.

Rappelant que la facture de maintenance du réseau ferroviaire avoisine un (1) milliard de DA, il a indiqué que les activités de ce centre seront élargies à tous les domaines de maintenance, en dotant d'équipements et de systèmes de dernière génération.

## Adoption à Alger de la stratégie commune de l'eau des pays du Dialogue 5+5

Les ministres en charge de l'eau des pays de la Méditerranée occidentale (5+5) et leurs représentants ont adopté, hier à Alger, la stratégie commune de l'eau marquant le démarrage effectif du dialogue euro-maghrébin dans ce secteur.



Cette stratégie, destinée à mettre en place une approche commune en matière de prise en charge des préoccupations liées à l'eau, a été adoptée par l'ensemble des dix (10) pays des rives nord et sud de la partie occidentale du bassin méditerranéen présents à la Conférence ministérielle du Dialogue 5+5 tenue à Alger.

Les travaux de cette conférence ministérielle se sont déroulés sous la présidence conjointe de l'Algérie et de l'Espagne qui ont initié le Dialogue 5+5 eau.

Cette stratégie commune consiste à «établir les règles d'une gouvernance durable du secteur de l'eau à travers l'ensemble des pays membres», a indiqué la ministre espagnole de l'Agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, Mme Isabel García Tejerina.

La ministre, qui s'exprimait lors d'un point de presse animé conjointement avec le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a fait savoir que la stratégie commune de l'eau pour la sous-région a mis un accent particulier

sur la nécessité de la mise en place d'un système de gestion intégré en vue d'une meilleure prise en charge de la demande en eau tout en incluant le volet environnemental.

Il s'agit aussi de définir les projets nationaux prioritaires en matière d'accès aux ressources hydrauliques et à l'assainissement. De son côté, M. Necib a fait savoir que la prochaine réunion du nouveau mécanisme de dialogue euro-maghrébin sera consacrée à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des objectifs fixés par la stratégie.

«Il s'agit d'un nouvel instrument de coopération sous-régionale pour le développement durable fondé sur la concertation et l'échange des expériences», a-t-il souligné, rappelant, au passage, que la première réunion ministérielle dédiée au dialogue méditerranéen dans le secteur de l'eau a eu lieu en 1990 à Alger.

En outre, les participants à cette conférence ont affiché, mardi, leur soutien pour la mise en œuvre d'une ap-

roche commune pour le développement de l'accès à l'eau et à l'assainissement au niveau de la partie occidentale de la Méditerranée.

Une telle approche devra constituer une référence essentielle pour la conduite de toutes les politiques nationales du secteur et de faire face aux enjeux environnementaux et climatiques de la sous-région, ont-ils affirmé.

De leur côté, les représentants des organismes régionaux de coopération ont fait part de leur disponibilité pour accompagner ce nouveau mécanisme de dialogue notamment à travers l'expertise.

Il est à rappeler que le Dialogue 5+5 eau a été officiellement lancé à l'occasion du premier Forum économique du Dialogue 5+5 tenu en octobre 2013 à Barcelone.

Les pays membres du Dialogue 5+5 sont l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie, le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et Malte.

## ALGÉRIE - ONU

### Développement post-2015: séminaire de 2 jours au profit des formateurs du CIFAL Maghreb



Un séminaire de formation sur le thème «Nouvel agenda pour le développement post-2015 et gestion de projets» se tient depuis hier à Alger au profit des formateurs du Centre international de formation des acteurs locaux Maghreb (CIFAL Maghreb) et aux cadres du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Organisé en partenariat avec l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR), ce séminaire est animé par ces cadres et experts de l'Institut dont Meiji Alexander, administrateur principal du Programme de coopération décentralisée et Coordonnateur des activités du Réseau des centres CIFAL à travers le monde et Plouvier Nicolas, chargé du même programme.

Les thématiques présentées lors de deux jours revêtent, selon les organisateurs «une importance clé» pour les formateurs du CIFAL Maghreb qui seront en charge de la formation des acteurs locaux de l'Algérie et des pays de la région du Maghreb et du Sahel afin de mieux s'imprégner des normes universelles et modernes en matière de développement. Il s'agit lors de la première journée du séminaire d'une vue d'ensemble sur le système des Nations unies, d'un état des lieux sur la réalisation des objectifs du millénaire en Algérie et enfin d'une présentation des nouveaux objectifs de

l'agenda pour le développement post-2015. La deuxième journée sera consacrée à une présentation du management du projet qui mettra l'accent sur l'importance du phasage, de l'analyse des entraves à la réussite d'un projet, des standards et outils de gestion de projets. Cette action viendra suite à l'accord de partenariat conjointement signé le 18 octobre 2011 entre l'Algérie et l'UNITAR en vue «de l'établissement d'un Centre international de formation des Acteurs locaux du Maghreb (CIFAL Maghreb) à Alger. Le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, Abdellahim Merabtine, a indiqué lors de l'ouverture du séminaire que ce dernier «intervient dans un moment charnière marqué par les nombreux chantiers de réformes lancées récemment et qui jalonnent l'ensemble de l'activité de notre département

ministériel». M. Merabtine a souligné que ces chantiers qui ont pour finalité l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens s'inscrivent dans une stratégie globale visant l'amélioration de la qualité des services fournis tant au niveau central que local dans une démarche d'efficacité et de performance».

«Il ne s'agit plus aujourd'hui de parler des moyens financiers et matériels mais plutôt de mobiliser de la meilleure manière possible les femmes et les hommes qui seront amenés chaque jour sur le terrain à mettre en place ces réformes», a-t-il affirmé.

Le même responsable a rappelé dans ce cadre la nouvelle politique de formation pour renforcer les compétences de la ressource humaine et qui tend, prioritairement, selon lui «à l'élargissement des partenaires étrangers en matière de formation afin d'accompagner les actions de réformes pour

ce réseau à pour principale mission de dispenser des formations à l'intention des acteurs locaux et d'assurer l'expertise dans le domaine de la gestion publique. Il a pour vocation l'amélioration des capacités des acteurs locaux à mettre en œuvre des approches intégrées dans un contexte de responsabilités croissantes au niveau local, en lien avec les objectifs du Millénaire pour le développement. Selon le même responsable, la coopération avec l'UNITAR «réfère la volonté de l'Algérie à renforcer ses capacités et celles des pays du Maghreb et du Sahel par une formation adéquate des cadres et leurs administrations centrales et territoriales».

Cette formation vient en complément à une première action de formation des formateurs organisée par l'UNITAR du 7 au 11 décembre 2014 à Genève (Suisse).

APS

## ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

**L'Algérie s'intéresse à l'expérience sud-africaine dans le domaine des TIC**

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri a affirmé que l'Algérie s'intéressait à l'expérience de l'Afrique du Sud en matière des technologies de l'information et de la communication, indique un communiqué du ministère.

Mme Derdouri a salué, à l'issue de l'audience accordée au ministre sud-africain des Télécommunications et des services postaux, Siyabonga Cwele, «l'expérience pionnière de l'Afrique du Sud dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, notamment dans les start-up et les avancées en matière de la 4G de la téléphonie fixe».

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la 6<sup>e</sup> session de la Haute Commission binationale de coopération algéro-sud-africaine. Les deux parties ont évoqué la nature des relations algéro-sud-africaines dans ce domaine et les moyens d'insuffler une



nouvelle dynamique de coopération à ce secteur vital et important. La représentante du gouvernement a souligné la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays dans ce domaine et tirer profit de l'expérience de l'Afrique du Sud d'autant plus que les deux pays ont des objectifs communs et d'ambitieux programmes dans la perspective de créer des pôles importants dans le continent dans le domaine des nouvelles technologies.

Pour sa part, M. Cwele a salué les relations historiques unissant les deux pays dans divers domaines notamment économique appelant à «encourager les opérateurs algériens à investir» en Afrique du Sud. Il a, en outre, souligné l'«impératif d'intensifier les efforts et échanger les expériences dans le domaine de la sécurité informatique surtout que l'Afrique est exposée à des attaques récurrentes via l'Internet d'où la nécessité de trouver des politiques efficaces face à ce danger croissant».

M. Cwele a, par ailleurs, évoqué les différentes formes de coopération en matière de technologies de l'information et de la communication à l'image du développement des contenus numériques, la gestion de l'Internet, l'encouragement des start-up et les prestations financières postales.

## PÊCHE ET AQUACULTURE

**Examen de la coopération entre l'Algérie et la FAO**

Le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques Sid Ahmed Ferroukhi s'est entretenu avec le sous-directeur général et représentant régional pour le Proche Orient de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Abdessalam Ould Ahmed, a indiqué hier un communiqué du ministère.

La rencontre a porté sur l'évaluation de la coopération entre l'Algérie et l'organisation onusienne, ainsi que les perspectives de coopération entre le ministère de la Pêche et la FAO, précise le document. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux actions de coopération menées, notamment en matière d'appui technique de la FAO pour le développement de



l'aquaculture et de la pêche artisanale ainsi que pour la conception de la stratégie sectorielle de développement. Les discussions ont porté également sur l'initiative de la FAO pour le développement du concept de croissance bleue et l'implémentation de ses principes dans la stratégie sectorielle de

développement «Aqua-pêche bleue 2020».

Selon la même source, les deux hommes ont évoqué les directives volontaires de la FAO pour le développement de la pêche artisanale, vu les retombées de cette activité en termes d'impacts socio-économiques et environnementaux positifs. Saluant «la position avancée de l'Algérie concernant les sujets de la promotion de la croissance bleue et de la pêche artisanale prônés par la FAO», M. Ould Ahmed a exprimé l'intention de l'organisation d'approfondir ces thématiques pour lesquelles la coopération avec l'Algérie devrait constituer un modèle de réussite, a-t-on ajouté. Pour sa part, M. Ferroukhi a fait part des principaux événements qui seront organisés en Algérie par le secteur, à savoir le Salon international de la pêche et de l'aquaculture prévu en octobre 2015, et la Conférence régionale sur la pêche artisanale en Méditerranée et en Mer noire prévue au premier semestre 2016.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Vers l'élaboration d'une convention de coopération algéro-française**

L'Algérie et la France prévoient l'élaboration prochainement d'une déclaration d'intention et d'une convention de coopération portant sur la protection de l'environnement et le développement durable, a annoncé lundi le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalia Boudjemaa, a convenu avec l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, lors d'une audience qu'elle lui a accordée d'élaboration dans les prochains jours, d'une déclaration d'intention et d'une convention de coopération portant sur la protection

de l'environnement et le développement durable», a précisé la même source dans un communiqué.

L'audience a, par ailleurs, porté sur la préparation de la 21<sup>e</sup> Conférence des parties sur la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui doit se tenir à Paris en décembre 2015 et qui vise à l'aboutissement d'un accord international «juridiquement contraignant, équilibré et juste sur les changements climatiques».

La rencontre a permis également l'examen de la coopération future, dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du développement durable. La gestion des



déchets, la protection du littoral, le renforcement des capacités et la formation ont été retenus comme axes prioritaires, a conclu le communiqué.

## ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

**Entrepreneuriat: des porteurs de projets bénéficieront d'un programme méditerranéen d'accompagnement**

Quatre chercheurs algériens, lauréats du concours du Programme d'aide à la création d'entreprises innovantes en Méditerranée (Paceim), vont bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de ce programme méditerranéen destiné aux diasporas scientifiques établies à l'étranger.

La signature des contrats d'accompagnement des projets lancés par ces chercheurs en Algérie notamment dans l'industrie, la télémedecine, l'agriculture et l'industrie pharmaceutique, s'est déroulée hier à Alger lors de la 3<sup>e</sup> rencontre d'affaires et de partenariat Paceim.

Le Paceim offre un co-financement pouvant aller jusqu'à 35.000 euros par projet et une incubation sur une période de 15 à 18 mois, durant laquelle le porteur de projet bénéficie d'un accompagnement personnalisé, a indiqué la directrice générale de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique (Anvrede) Djamilia Halliche.

Cet accompagnement couvre la formalisation de l'idée du projet (business plan), la maturation du projet, la validation technique, économique et juridique jusqu'à la levée des fonds nécessaires au lancement de l'activité, selon Mme Halliche. Le programme Paceim est destiné aux diasporas scientifiques ayant suivi une formation supérieure en France et qui souhaitent valoriser leur savoir-faire et leurs résultats de recherche par la création d'une entreprise à vocation technologiques dans leur pays d'origine, a-t-on expliqué.

Il s'adresse à des étudiants en master, aux doctorants, ou post-doctorants, chercheurs, ingénieurs et aux techniciens résidant en France et rattachés aux pays cibles du Sud de la Méditerranée: l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et le Liban.

Trois (3) autres contrats d'accompagnement seront signés prochainement entre trois (3) chercheurs algériens et le programme, selon la même responsable. La même responsable a affirmé que la partie algérienne contribue à 50% du montant de financement de chaque projet retenu. L'Anvrede est membre du Paceim avec le ministère français des Affaires étrangères, l'Institut de Recherche pour le développement (IRD-France) et les quatre pays de la rive sud de la Méditerranée.

Créée en 1998 et placée sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'Anvrede a pour missions la valorisation des résultats de la recherche, la promotion de la coopération et de l'échange entre la recherche et le secteur économique, ainsi que le renforcement des compétences nationales et l'accompagnement d'idées innovantes.

APS

## Signature de l'arrêté des cahiers des charges des concessionnaires des véhicules



L'arrêté ministériel fixant les cahiers des charges relatifs aux conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs a été signé par le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a indiqué hier un communiqué de ce ministère. Venu en application des dispositions du décret exécutif de février 2015 relatif à cette activité, cet arrêté définit les cahiers des charges à respecter pour la délivrance des agréments d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules automobiles, remorques semi-remorques et engins roulants neufs. Ainsi, les véhicules particuliers, les camionnettes, les camions et tracteurs routiers, les remorques et semi-remorques, les autocars, les autobus, les engins roulants et les motocycles doivent répondre aux normes de sécurité prévues par ces cahiers des charges. Ces normes portent essentiellement sur l'obligation d'équipement du système anti-bloquage des roues (ABS), d'un dispositif limiteur de vitesse et/ou régulateur de vitesse et des airbags frontaux (conducteur et passager) et latéraux. L'arrêté précise que les véhicules de transport de personnes de plus de 9 places destinés au transport interurbain (autocars) doivent être équipés d'un dispositif limiteur de vitesse ou système de bridage de la vitesse à 100km/h.

Quant aux autobus, ils doivent être dotés d'un système de bridage de la vitesse à 80km/h. Les commandes de véhicules dont la date de domiciliation bancaire était établie avant la date de signature de cet arrêté ne sont pas concernées par cette disposition relative aux équipements de sécurité. Toutefois, les véhicules automobiles neufs concernés par cette mesure «doivent être introduits sur le territoire national au plus tard six mois après la publication de l'arrêté». La refonte du dispositif régissant l'activité des concessionnaires automobiles neufs «fait suite aux insuffisances relevées sur le terrain et à la nécessité de rechercher des retombées industrielles pour un marché en expansion et par référence aux pratiques internationales en vigueur dans l'industrie automobile», note le communiqué. Outre les aspects sécurité, «les nouvelles exigences viennent renforcer les droits du consommateur, instaurer des dispositifs conformes aux normes de sécurité pour les usagers de la route et une régulation du marché à travers une plus grande transparence dans l'intérêt des consommateurs et de l'économie». Les droits des consommateurs sont réitérés et renforcés en introduisant des pénalités en cas de manquement des concessionnaires à leurs obligations légales et contractuelles tout en responsabilisant le concessionnaire des actes des distributeurs et revendeurs de son réseau, ajoute le ministère.

## COMMERCE EXTÉRIEUR

# L'intégration régionale, une des pistes pour diversifier les exportations algériennes

Des représentants d'organisations internationales et régionales spécialisées ont considéré, hier à Alger, que la diversification des exportations algériennes doit passer par l'intégration régionale maghrébine, arabe et africaine.

Intervenant à la Conférence nationale sur le commerce extérieur, un représentant du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Khalifa Tounakti, a estimé que l'intégration de l'Algérie dans ces trois zones régionales, où les échanges commerciaux du pays restent très réduits, représente un atout pour développer le potentiel économique non exploitable de l'Algérie. Pour cet expert, cette option permet de contourner le problème de la difficulté d'exportation vers le marché européen qui est, a-t-il avoué, «exigeant» et «très concurrentiel». Néanmoins, a relevé le représentant de cette agence de l'ONU, le succès de cette vision est tributaire non seulement du développement des infrastructures et structures logistiques mais aussi de l'engagement de «profondes réformes» permettant de fructifier les avantages compétitifs du pays. Il a aussi préconisé de promouvoir la coopération économique à travers la conclusion d'accords bilatéraux régionaux favorisant notamment l'exportation. De son côté, l'expert de la Banque africaine du développement (BAD), Hervé Lohoues, a noté que la di-



versification du commerce extérieur, qui constitue une priorité pour l'Algérie, est en ligne avec la stratégie de cette banque du continent tracée pour la période 2013-2022.

Cette stratégie, a-t-il expliqué, mise sur l'intégration économique africaine comme un véritable levier de développement pour les pays de la région grâce au potentiel de leurs complémentarités. Selon lui, cette intégration peut permettre à l'Algérie de jouer un rôle d'intermédiaire entre l'Afrique et l'Europe grâce à sa position géographique stratégique.

A rappeler que la nécessité de s'orienter vers le marché africain a été implicitement évoquée par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane

Lamamra, qui avait plaidé, lundi, lors de son intervention à cette conférence, pour un redéploiement du commerce extérieur de l'Algérie vers les pays émergents et en voie de développement pour pouvoir «réaliser le potentiel propre de l'Algérie».

D'autres intervenants ont plaidé, hier, pour le développement des instruments de financement adaptés pour accompagner les entreprises exportatrices en introduisant de nouveaux produits financiers destinés à accompagner l'activité d'exportation. Ils ont également appelé à l'installation des guichets à l'exportation au niveau des banques et établissements financiers pour accompagner les exportateurs.

## INDUSTRIE MÉCANIQUE

# Convention entre l'ENPO et la société «Chaudral»

L'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) a étayé ses programmes de formation à la faveur d'un nouveau partenariat conclu dernièrement avec la Société de construction d'équipements chaudronnés (Chaudral), a-t-on appris hier auprès de la direction. Le partenariat a pour objectif de «promouvoir le développement des actions de coopération et la formation dans le domaine du génie mécanique», a précisé à l'APS le chargé de communication de l'ENPO, Ouussama Bouras. La collaboration entre les deux structures se traduira notamment par «le soutien à la formation assurée au niveau de l'ENPO, appuyée par des stages d'études et perfectionnement sur les sites de Chaudral au profit des élèves ingénieurs et doctorants», a-t-il expliqué.

La convention prévoit également la prise en charge d'études et de thèmes en commun par des chercheurs de l'ENPO et des cadres de Chaudral en vue du développement des produits de l'entreprise et de l'innovation technologique. Des équipes des laboratoires de recherche de

l'ENPO assureront quant à elles la formation et le perfectionnement du personnel de Chaudral dans le but de l'amélioration des pratiques de production et la valorisation des ressources humaines de cette entreprise.

En plus de la promotion de la veille technologique, la contribution de l'ENPO s'étend aussi à la mise en service du nouveau Centre de formation et de perfectionnement de la société Chaudral, fait-on savoir de même source. La société Chaudral est une entreprise publique économique, filiale à 100% du Groupe ENCC (Entreprise nationale de charpente et de chaudronnerie). Ses principales activités sont la production de charpente métallique, de chaudronnerie, d'équipements industriels divers, et de stations de concassage. D'autres conventions sont envisagées par l'ENPO dans le cadre de son rapprochement avec le secteur industriel, a-t-on indiqué, rappelant qu'un accord partenariat a été signé en janvier avec le Groupe Lafarge-Algérie spécialisé dans les matériaux de construction.

## Conception d'une destination touristique exceptionnelle au centre des 6<sup>es</sup> journées du marketing touristique

L'importance de la promotion touristique dans la conception d'une destination touristique algérienne exceptionnelle a été au centre les 6<sup>es</sup> journées du marketing touristique organisées lundi à Alger sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Cette rencontre de deux jours vise à échanger les expériences en matière de promotion du produit touristique algérien à travers les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour faire connaître les atouts touristiques diversifiés et attirer les touristes étrangers. Dans ce cadre, la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni a affirmé dans une allocution lue en son nom par M. Hocine Abbas, directeur

de la coopération internationale et de l'investissement dans le domaine touristique au ministère, l'importance d'organiser ce type de rencontres pour soulever la question du marketing et la promotion des potentialités touristiques de l'Algérie.

Après avoir mis en exergue la diversité touristique du pays, la ministre a souligné la nécessaire mise en place d'une stratégie de communication et de publicité pour faire connaître le produit touristique à travers les nouveaux moyens de communication. Par ailleurs, M. Zerhouni a rappelé le Schéma national d'aménagement touristique (SNAT) à l'horizon 2030 qui repose sur cinq dynamiques visant le développement du tourisme dont essentielle-

ment, l'amélioration de la formation et les prestations touristiques, le soutien à l'investissement et le renforcement des moyens de communication.

Pour sa part, M. Abbas a évoqué, dans une déclaration en marge de la rencontre, l'importance de la promotion dans le domaine touristique afin de recourir aux nouveaux moyens de communication. S'agissant des tarifs élevés des hôtels et structures d'accueil touristiques, le même responsable a avancé le manque d'infrastructures d'où l'incapacité de satisfaire la demande. Le directeur général de International Communication, Rachid Hessas a estimé, dans son intervention que le marketing est le meilleur procédé pour pro-

mouvoir le tourisme et en faire une richesse industrielle à même de créer des emplois et contribuer au développement durable. Pour sa part, le directeur général de l'ONT, Belmihoub Noureddine a présenté un exposé sur les activités de l'ONT en matière de promotion du produit touristique national notamment à travers la participation aux salons internationaux et régionaux.

La directrice de communication à l'ONAT, Rouane Nesserine a rappelé lors de son intervention autour de l'apport du marketing dans le tourisme domestique, l'expérience de son entreprise dans la diversification des offres touristiques afin de drainer les touristes et améliorer l'image touristique algérienne.

## TURQUIE

**Le ralentissement économique se confirme avec un taux de 2,9% en 2014**

L'économie turque a confirmé son fléchissement en 2014 en enregistrant une croissance de 2,9%, en-deçà des prévisions du gouvernement issu des dernières législatives du 7 juin, a annoncé mardi l'Institut turc de la statistique (Tuik).

Selon ses chiffres, ce net ralentissement s'est confirmé au quatrième trimestre avec un taux de 2,6% en glissement annuel. Sur l'ensemble de l'année dernière, la hausse du produit intérieur brut (PIB) atteint donc 2,9% (4,8% au premier trimestre par rapport au trimestre équivalent de 2013, 2,2% au second, 1,7% au troisième), a ajouté l'Institut.

En octobre, le gouvernement turc avait revu à la baisse ses prévisions de



croissance pour 2014 de 4% à 3,3%, en raison notamment de la conjoncture internationale morose et des conflits syrien et irakien à ses frontières.

Le gouvernement a anticipé pour l'année en cours une croissance de 4%, puis de 5% pour 2016 et 2017. La croissance turque a été de 5% en moyenne depuis l'arrivée au pouvoir en 2002 du Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur), dont l'ancien chef et ex-Premier ministre Re-

cep Tayyip Erdogan a été élu président en août 2014 dernier.

Après la crise financière de 2001, l'arrivée au pouvoir de l'AKP a été marqué par un net rebond économique marqué par une très forte croissance qui a avoisiné les 9% en 2010 et 2011, avant un fort recul en 2012 (2,1%) en raison de la crise de la zone euro, le principal marché à l'exportation de la Turquie. En 2013, la croissance turque avait atteint 4%.

## PÉTROLE

**Les cours du pétrole en repli en Asie**

Les prix du pétrole reculaient mardi dans les échanges en Asie de crainte qu'un accord entre les Occidentaux et Téhéran sur le nucléaire ne permette à l'Iran d'augmenter ses exportations de brut.

Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mai se dépréciait de 69 cents, à 47,99 dollars, tandis que le cours du baril de Brent de la mer du Nord à même échéance perdait 55 cents, à 55,74 dollars.

Les cours de l'or noir, en chute de près 50% depuis juillet, pâtissent d'une production record et de réserves abondantes que la demande est incapable d'absorber.

La production des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec), structurellement élevée, continue de grimper après le refus du cartel de la limiter pour soutenir les cours. A cela s'ajoute la croissance de la production américaine qui bat record sur record et gonfle les stocks. Selon les prévisions médianes des analystes interrogés par l'agence Bloomberg, les stocks américains devraient une nouvelle fois crever leur plafond : le marché les attend en hausse de 4,5 millions de barils au cours de la semaine finissant le 27 mars, alors qu'ils sont déjà au niveau -- inédit depuis 1982 -- de 466,7 millions de barils.

Le département américain de l'Energie doit publier mer-

credi les dernières données hebdomadaires sur les réserves de brut aux Etats-Unis, premier consommateur mondial. Toujours côté offre, les opérateurs scrutent les négociations entre les grandes puissances (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Russie, Chine, France et Allemagne) et l'Iran qui sont censés parvenir ce mardi à Lausanne à un premier compromis sur le dossier du nucléaire iranien qui emploie les relations internationales depuis 12 ans.

Les exportations de brut iranien ont chuté de plus de 2,2 millions de barils par jour (mbj) en 2011 à environ 1,3 mbj actuellement en raison de l'embargo pétrolier instauré en 2012 par les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) pour tenir de stopper les ambitions nucléaires à vocation militaire de Téhéran. Un accord avec l'Iran et une levée de sanctions économiques, y compris sur le secteur pétrolier, pourraient amener le pays à exporter autour d'un million de barils supplémentaires par jour, alors que le marché du pétrole est déjà plombé par la surabondance de l'offre.

Lundi, le baril de «light sweet crude» avait perdu 19 cents à 48,68 dollars à la clôture sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). A Londres, le Brent avait également reculé de 12 cents à 56,29 dollars, sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

## CHANGE

**L'euro baisse face au dollar, inquiétudes persistantes sur la Grèce**

L'euro baissait face au dollar mardi, les inquiétudes persistant sur la capacité des partenaires de la Grèce de parvenir à un accord sur la dette d'Athènes.

La monnaie unique européenne valait 1,0780 dollar, contre 1,0825 dollar lundi à la clôture. L'euro baissait également face à la monnaie japonaise, à 129,55 yens contre 130,10 yens lundi.

Le dollar restait stable face à la devise japonaise, à 120,18 yens, comme lundi soir. L'UE et la Grèce, menacée de se trouver à court de financements, ont poursuivi lundi des négociations sur la liste de réformes conditionnant la reprise de l'aide financière au pays, mais n'en étaient «pas encore» à les conclure, a indiqué la Commission européenne.

Le Premier ministre grec Alexis Tsipras a de son côté déclaré lundi chercher «un compromis honnête» avec les créanciers du pays, sans être prêt à toutes les concessions et en proniant «la fin de l'austérité», comme promis aux électeurs grecs.

Il a également réitéré la nécessité d'une renégociation de l'importante



dette publique du pays (177% du PIB), sans laquelle «le remboursement sera impossible». Le marché devrait par ailleurs tourner son attention vers l'inflation dans la zone euro qui reste très faible et surveiller les performances solides du marché de l'emploi américain, deux éléments qui ont largement contribué à la faiblesse de l'euro en 2015. Les cambistes seront ainsi attentifs mardi à la publication des chiffres mensuels sur l'inflation dans la zone euro, et vendredi au rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage

aux Etats-Unis, indicateur majeur pour jauger la vigueur de la reprise de la première économie mondiale.

De bons chiffres sur l'emploi, dont l'effet sur les marchés pourraient être retardés par les fêtes de Pâques, seraient non seulement lisibles au premier degré comme un signe de solidité pour l'économie américaine, mais ils pourraient en plus encourager la Réserve fédérale (Fed) à normaliser prochainement sa politique monétaire en relevant ses taux, ce qui rendrait le dollar plus rémunérateur.

Les cambistes vont aussi digérer des indicateurs américains sur la confiance des consommateurs mardi, et sur l'activité manufacturière mercredi, après avoir déjà assimilé mardi une baisse du moral des ménages en mars, sans grande conséquence sur le dollar. La livre britannique montait face à la monnaie unique européenne, à 72,97 pence pour un euro, et reculait face au dollar, à 1,4773 dollar pour une livre. La devise suisse montait face à l'euro, à 1,0463 franc pour un euro, et baissait face au dollar, à 0,9706 franc pour un dollar.

## ZONE EURO

**Taux de chômage à 11,3% en février**

Le taux de chômage de la zone euro s'est établi à 11,3% en février, son niveau le plus faible depuis mai 2012, rapporte mardi l'office européen de statistiques Eurostat.

Le taux de chômage a en revanche été révisé à la hausse pour le mois de janvier, à 11,4% contre 11,2% annoncé précédemment, indique Eurostat. L'office des statistiques explique notamment cette révision par «la mise à jour des séries corrigées des variations saisonnières» et «l'intégration dans la chaîne de calcul des données les plus récentes de l'enquête communautaire sur les forces de travail».

Le chômage enregistre donc une baisse sur un mois. Il baisse également sur un an puisque le taux atteignait 11,8% en février 2014. En février, 18,204 millions de personnes étaient au chômage dans la zone euro soit une diminution de 49.000 sur un mois et de 643.000 sur un an.

C'est encore une fois l'Allemagne qui a enregistré le taux de chômage le plus faible (4,8%), suivi de l'Autriche (5,3%), du Luxembourg (5,8%) et de Malte (5,9%). A l'autre extrémité du spectre, la Grèce continuait d'enregistrer le plus fort taux de chômage (26% selon les dernières données disponibles, datant de décembre), suivie par l'Espagne (23,2%) et Chypre (16,3%). En France, le chômage s'est établi à 10,6%, comme en janvier. En Italie, il a augmenté à 12,7% en février, contre 12,6% en janvier. Sur un an, les baisses les plus marquées ont été observées en Estonie (de 8,4% à 6,2% entre janvier 2014 et janvier 2015) et en Irlande (de 12,1% à 9,9%).

Les hausses les plus fortes ont été enregistrées à Chypre (de 15,6% à 16,3%) et en Finlande (de 8,4% à 9,1%). Parmi les jeunes de moins de 25 ans, 3,245 millions étaient au chômage en février dans la zone euro soit 230.000 de moins qu'en février 2014. Le taux de chômage des jeunes s'établissait à 22,9%.

Al l'échelle de l'ensemble de l'UE, le taux de chômage était de 9,8% en février, en baisse par rapport à janvier (9,9%) et par rapport à février 2014 (10,5%). Il s'agit du plus faible taux enregistré dans l'UE à 28 depuis septembre 2011, précise Eurostat.

## EMPLOIS

**L'ONU juge cruciale la création d'emplois décents pour un développement durable**

Le vice-secrétaire général de l'ONU, Jan Eliasson, a estimé lundi qu'il était crucial de créer des emplois décents pour réaliser un développement durable.

«Le chômage et le sous-emploi restent élevés. Des emplois décents qui apportent un revenu juste, de bonnes conditions de travail, un accès à la protection sociale et à la liberté d'association restent hors de portée pour trop de gens», a déclaré M. Eliasson à l'ouverture d'une réunion du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) consacrée à l'emploi. «Aujourd'hui, trop de travailleurs, à la fois dans les pays développés et en développement, continuent d'être coincés dans des emplois informels et peu rémunérés. En outre, les travailleurs migrants sont menacés par l'exploitation et la discrimination. Et les femmes gagnent moins et ont plus de risques que les hommes d'être recrutées pour des emplois vulnérables et dangereux», a-t-il ajouté.

Les gens travaillant dans le secteur informel n'ont très souvent pas de protection sociale, reçoivent des salaires faibles et subissent des conditions de travail difficiles, a indiqué M. Eliasson.

«C'est pourquoi nous devons considérer une protection adéquate pour les femmes et les jeunes gens, ainsi que pour les peuples autochtones et les personnes handicapées», a ajouté le Vice-Secrétaire général. Selon lui, le monde est confronté à une crise de l'emploi et la jeunesse est la première à la subir. Environ 73 millions de jeunes gens cherchent du travail. Ils ont trois fois plus de risques d'être au chômage que les gens plus âgés.

«Il est impératif de faire davantage d'efforts pour créer des emplois pour les jeunes gens. Leur frustration est compréhensible et fragilise la confiance dans le gouvernement et les institutions», a dit M. Eliasson. Le Vice-Secrétaire général a jugé qu'il fallait également s'assurer que le marché du travail assure un accès égal aux femmes.

## TISSEMSILT : La gestion de l'entreprise de transport urbain et suburbain décriée

La gestion de l'entreprise de transport urbain et suburbain de Tissemsilt a été décriée lundi lors d'une réunion de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a-t-on constaté.

Tout en insistant sur la nécessité de revoir la gestion de cette entreprise, le wali, Hocine Bessayeh, a averti que celle-ci pourrait rencontrer de «gros problèmes conduisant à sa fermeture définitivement, si sa gestion ne sera pas revue».

Il a imputé les problèmes financiers que rencontre cette entreprise à la pléthore du personnel, tout en rappelant que le ministre des Transports.

Amar Ghoul avait décidé, lors de sa dernière visite dans la wilaya, de dépecher une délégation ministérielle de contrôle pour mieux connaître la situation de cette entreprise.

Par ailleurs, le wali a exhorté les responsables de l'unité de «L'Algérienne des eaux» (ADE) à former des jeunes dans le domaine de la maintenance et de la réparation des réseaux d'eau potable et des stations de pompage, sommant, par la même occasion, la direction de l'hydraulique d'effectuer des analyses sur les eaux du barrage de «Tamlahb» pour pouvoir les exploiter dans l'alimentation de la population rive-verte.

Les travaux de cette session de l'APW abordent les dossiers des ressources en eau et de l'emploi dans la wilaya, ainsi que la situation de l'entreprise de transport urbain et suburbain de Tissemsilt.

## Vingt opérations de collecte de sang initiées en 2014

Quelque 20 opérations de collecte de sang ont été organisées, l'année dernière, dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, lundi, du directeur du centre de transfusion sanguine.

En marge d'une opération, initiée dans le cadre de la célébration de la journée maghrébine de don de sang, le Dr Ali Djoudi a indiqué à l'APS que ces opérations ont permis de renforcer la disponibilité de ce produit vital au niveau des établissements hospitaliers publics de Tissemsilt, Théniet El Had et Bordj Bouñâma. Ceux-ci avaient reçu plus d'un millier de pochettes de sang.

Ces opérations ont été menées par des associations à caractère sociale et de solidarité ainsi que par des institutions publiques comme la sûreté de wilaya, le centre universitaire de Tissemsilt ainsi que la radio locale.

En dépit du succès ayant couronné ces opérations, le Dr Ali Djoudi les a considérées «insuffisantes», au vu du grand nombre d'associations que compte la wilaya de Tissemsilt.

«La mobilisation et l'implication de toutes ces associations dans ces actions de solidarité et d'entraide auraient permis une collecte plus importante encore de sang», a-t-il précisé.

Le CTS de Tissemsilt a élaboré un ambitieux programme à concrétiser durant le deuxième trimestre de l'année en cours. Il vise à organiser des campagnes de don de sang au niveau des établissements culturels, des Cfpas, des centres universitaire et de jeunes, en collaboration avec le mouvement associatif local.

APS

## WILAYA D'ALGER : Manque d'équipements publics dans la circonscription administrative de Birtouta

Les communes de la circonscription administrative de Birtouta, qui ont vu leur population grossir rapidement après les opérations de relogement de la wilaya d'Alger, continuent de souffrir d'un lourd déficit en équipement publics, ont déploré lundi des élus locaux.



Les communes de Birtouta, Tessala El Merdja et Ouled Chebel manquent d'écoles, de structures de santé, de loisirs, de transport et même de cimetières, ont-ils souligné lors des séances de travail avec une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) qui prépare une conférence de wilaya sur le développement local à Alger.

Ce déficit a été aggravé avec l'arrivée en si peu de temps de milliers de familles à l'issue des opérations de recasement des occupants des sites précaires d'Alger et dont les cités d'habitations ne disposent pas toujours des équipements nécessaires, ont expliqué les élus locaux. Avec un budget de 350 millions de DA dont 38% de masse salariale, Tessala El Merdja est une «commune riche», selon le maire Mohamed Nanouche, qui est à son 4<sup>e</sup> mandat à la tête de l'assemblée locale.

Malgré cette «richesse», les 35.000 habitants de cette localité de 20,5 km<sup>2</sup> manquent d'établissements scolaires dans les zones périphériques, attendent l'aménagement du stade communal mais surtout ont besoin d'un cimetière, a expliqué M. Nanouche à la délégation de l'APW.

«Le terrain du cimetière communal a été intégré dans l'assiette d'un projet d'une institution de souveraineté. Par conséquent, les citoyens de Tessala El Merdja enterreront leur morts au cimetière

de Sidi M'hamed, à Birtouta, qui nécessite à chaque fois notre intervention», s'est-il plaint.

Les habitants de Tessala El Merdja ont donc besoin d'interventions de leurs élus pour enterrer leurs morts à Sidi M'hamed parce que, précisément, la commune de Birtouta est confrontée à une saturation prochaine de ses deux cimetières, ceux de Sidi M'hamed et Baba Ali. «Le cimetière de Sidi M'hamed sera saturé dans une année et demi au maximum. Il faut dès maintenant trouver un terrain pour un autre cimetière», a prévenu un élu à l'APC de Birtouta, dont la population a doublé en quatre ans, passant de 30.500 habitants en 2008 à environ 70.000 actuellement.

Malgré un budget de plus de 840 millions de DA, l'APC peine à implanter une dizaine de projets d'utilité publique dans plusieurs quartiers, en raison de la rareté du foncier.

L'idée d'exploiter les terrains récupérés dans l'éradication de bidonvilles pour ces projets (écoles, poste, polyclinique, terrains de proximité, aires de jeu...) a été saluée par la délégation de l'APW, qui a dans ce sens recommandé de faire des réserves au Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) avant l'expiration des délais de consultation publique, mardi 31 mars.

Dans le PDAU en cours de validation, les terrains en question sont réservés.

vés à des projets de wilaya, selon un élu de Birtouta.

Le programme de relogement des occupants des sites précaires, toujours en cours, a été lancé le 21 juin 2014 dans la commune de Ouled Chebel, avec l'inauguration de la cité des 3.216 logements, qui a porté le nombre de la population à 21 000 habitants. Mais le budget communal, 110 millions de DA (2014) dont 80% de fonctionnement, ne permet pas d'investir dans les structures d'accompagnement, selon Mohamed Bessakhi. M. Bessakhi dit militer pour qu'Ouled Chebel dispose d'une zone d'activités qui lui permettra de sortir de sa dépendance financière aux subventions de la wilaya.

Il a également souhaité inscrire un projet de polyclinique sur le terrain d'un ancien bidonville au chef-lieu communal et la délégation de l'APW s'est engagée à soutenir cette revendication.

En prévision de la conférence de wilaya sur le développement local, prévue en juin, l'APW a tracé un programme de visite lancé la semaine dernière à Zéralda, Rahmania et Mahelma.

Conduites par la commission du développement local de l'APW, ces visites d'information sur l'état des lieux des communes se poursuivront mardi dans la circonscription d'El Harrach. Le programme sera bouclé le 5 avril à Chéraga, selon le planning de l'assemblée.

## RECHERCHE SUR LES RÉGIONS ARIDES: Trois ouvrages mis à la disposition de étudiants et des chercheurs

«Glossaire de l'eau», «Atlas des plantes ornementales des Zibans» et «Guide faunistiques», sont les titres de trois nouveaux ouvrages édités récemment par le Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (Crstra) Omar El-Barnaoui de Biskra. Qualifiés d'«ouvrages de référence», ces nouvelles éditions constituent des outils pour accompagner les étudiants et les chercheurs dans leur travaux scientifiques dans les domaines de la faune, l'eau et les plantes, lit-on dans une fiche de présentation élaborée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Ainsi, l'ouvrage intitulé «Glossaire de l'eau», vise

l'harmonisation du vocabulaire utilisé dans les domaines liés à l'eau et aux milieux aquatiques, pour faciliter l'échange, améliorer la compréhension des termes et promouvoir l'usage d'un vocabulaire commun», a-t-on précisé.

Ce guide sous forme d'un dictionnaire de poche, premier du genre, rassemble les principales définitions des termes autour de l'eau et comporte, lit-on dans son préambule, «plus de 500 mots présentés par ordre alphabétique et des illustrations techniques».

Quant au deuxième ouvrage, «Atlas des plantes ornementales des Zibans», il constitue «un inventaire floristique des Zibans, ce qui facilitera une meilleure

connaissance de la région».

Il traite notamment de la classification des espèces (les arbres, les palmiers, les grimpantes, les herbacées et les succulentes) et procède également à une indexation des plantes par catégorie. En plus de l'amélioration des connaissances scientifiques relatives aux plantes ornementales des Zibans, l'ouvrage révèle notamment «la richesse de la biodiversité végétale ornementale» au profit des décidués, des acteurs, des aménageurs et de l'ensemble de la population saharienne», indique-t-on dans l'introduction de cet Atlas, qui, par ailleurs, «contribue au développement du territoire».

Pour ce qui est du troisième ouvrage, «Guide fau-

nistiques», il est considéré comme un almanach des bio ressources de la région de Biskra (plaine d'El-Ouataya), «jusque là inconnues du grand public», a-t-on souligné.

Les concepteurs de cet almanach ont, à travers un sommaire basé sur une méthode scientifique, défini et classé la faune de la région, qui comprend «des invertébrés» (insectes, myriapodes, arachnides, crustacés), «les vertébrés» (reptiles, oiseaux et les mammifères).

En somme, l'ouvrage répertorie les espèces et rassemble les données scientifiques relatives à chaque groupe de faune et à chaque espèce, afin de donner au lecteur «un aperçu le plus complet possible.»

# Oran : Mise en exploitation d'une ferme aquacole à Cap Falcon en avril

**Une ferme aquacole d'une capacité de production de 600 tonnes de loup de mer et de daurade par an sera mise en exploitation en fin avril prochain à la baie de Cap Falcon (Ain El Türck), a-t-on appris lundi du directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran.**

Les installations à terre ou en mer sont pratiquement achevées et il ne reste que l'ensemencement des alevins dans les cages flottantes, a indiqué Mohamed Bengrina, ajoutant que ce projet d'investissement de 300 millions DA a bénéficié d'une concession de 20 hectares sur mer.

Six (6) cages flottantes en mer parmi les 12 prévues dans ce projet doté d'une unité de grossissement en mer sont prêtes à recevoir les ensemencements d'alevins, une opération qui débutera au «plus tard, début mai prochain», a déclaré à l'APS le gérant de cette ferme aquacole, Mohamed Fouridi. Une autre ferme aquacole, spécialisée dans l'élevage des huîtres creuses en eau profonde à la baie d'Arzew, au lieu-dit «Fontaine des Gazelles» ayant



bénéficié d'une concession maritime de 5 hectares, d'une capacité de 30 tonnes d'huîtres par cycle d'élevage (30 mois), entrera en production prochainement, a annoncé le directeur de la pêche et de l'aquaculture.

Il est attendu de cet investissement estimé à plus de 75 millions DA, disposant notamment de 10 bassins de traitement des huîtres, la création de 18 emplois dont des techniciens supérieurs et ouvriers aquacoles, a-t-il ajouté.

«Avec ces installations aquacoles, on compte partir du bon pied pour le développement de cette filière en dépit des contraintes et autres aléas tels que l'arrêt du projet Delphine à Cap Blanc (Boutellis)», a souligné, pour sa part, le président de la Chambre de la

pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran, Mohamed Mendli. Selon lui, ces projets aquacoles permettront à la wilaya d'Oran de combler le déficit de la production halieutique.

«Tous ces investissements devant contribuer à la production alimentaire et le repeuplement des milieux marins, ont bénéficié de l'appui de la formation», a affirmé un cadre responsable de l'Institut de la pêche et de l'aquaculture D'Oran (Itpa), Houari Kouicem, qui a insisté sur la qualification du personnel et la formation adaptée.

La modernisation de la formation et l'encadrement professionnel sont un gage pour le développement de cette filière, a souligné, pour sa part, le responsable chargé des études à l'ITPA d'Oran, Alem Bettahar.

## Des constructions illicites rasées à Mers El-Hadjadj, plainte à l'encontre les contrevenants

Des constructions illicites érigées sur des terres agricoles ont été démolies dans la commune de Mers El-Hadjadj, à l'Est d'Oran, et une plainte a été déposée auprès des services compétents à l'encontre des contrevenants, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Les services de la wilaya d'Oran ont procédé, lundi, à la démolition de 38 constructions illicites en cours de réalisation au village dit «Djefafla» ainsi que plusieurs clôtures entourant d'autres parcelles détournées dans le but d'y construire des habitations, précise un communiqué des mêmes services.

Ces derniers signalent que les contrevenants ne sont pas en possession de permis de construire ou d'un quelconque document attestant leur propriété.

Des plaintes ont été déposées auprès des services compétents à l'encontre des personnes ayant érigé ces constructions et toutes les autres parties impliquées dans ces affaires, notamment ceux qui se sont désistés des terres agricoles en question ou qui ont facilité ces opérations, souligne le même communiqué.

L'opération de démolition s'est déroulée sans incident, assure-t-on de même source. En février dernier, quinze construc-

tions illicites érigées le long du littoral de Kristel avaient été démolies par la wilaya. Ces extensions ont été construites non loin de la plage de Kristel. Une campagne de démolition des constructions illicites a été lancée en janvier par les services communaux d'Aïn El Türck et a ciblé 30 constructions illicites réparties sur 10 plages.

En 2014, pas moins de 2.500 constructions illicites ont été rasées dans les communes de Mers El-Hadjadj, Bir El-Djir, Mers El-Kébir, Bousfer, Es-Sénia, El-Hasssi, entre autres. La majeure partie de ces constructions ont été érigées sur des terres agricoles ou sur des terres

dépendant du domaine forestier.

A ce titre, près de 600 affaires de détournement du domaine forestier et de réalisation de constructions illicites sur des assiettes relevant du patrimoine forestier ont été enregistrées.

Les mêmes sources affirment que près de 4.000 constructions illicites, érigées sur le domaine forestier, ont été démolies, ces quatre dernières années.

Il s'agit de constructions édifiées, notamment, dans la zone d'El-Hassi, à Arzew, Cap Carbon et Haï Zabana, ainsi que sur les abords de la route menant vers la Corniche supérieure.

## SECOUSSES TELLURIQUES DE MEROUANA : Les bâtisses à démolir menaçaient ruine

Toutes les bâtisses devant être démolies à la suite des secousses telluriques qui avaient ébranlé, il y a quelques jours les localités de Merouana et de Ras Layoun, à Batna, «menaçaient ruine» avant le séisme et ses répliques, a affirmé lundi le wali, Hocine Mazouz.

Le chef de l'exécutif local qui effectuait une visite de travail dans la zone touchée, a soutenu, dans la foulée, qu'aucune construction ne s'est écroulée des suites des secousses.

Il a toutefois donné des instructions fermes pour la fermeture «immédiate» d'une école primaire, d'une cantine scolaire, d'une mosquée et d'une maison de jeunes située dans le quartier Chidi, à Merouana, pour entamer les travaux de démolition de ces structures, «par précaution», dès la semaine prochaine.

Ordonnant aux responsables concernés de «diagnostiquer les terrains abritant ces infrastructures», M. Mazouz s'est engagé devant les habitants de Merouana à faire construire une nouvelle maison de jeunes et à participer à la construction d'une nouvelle mosquée, en plus de la récupération du site de l'école et de la cantine scolaire qui serviront à l'implantation d'un équipement public dans ce quartier.

Le wali a également affirmé que l'évaluation des dégâts occasionnés à des constructions à la suite des secousses telluriques «continue d'être menée par des comités techniques spécialisés en vue de la constitution d'un dossier à transmettre aux instances concernées aux fins d'indemnisation, le cas échéant».

Il a par ailleurs donné le coup d'envoi d'une caravane composée de médecins, de psychologues, de paramédicaux, d'éléments de la protection civile et de représentants des secteurs de la santé et de l'action sociale, qui sillonnent les différentes zones enclavées touchées par des secousses telluriques pour la prise en charge psychologique des habitants.

Des instructions ont également été données pour le maintien sur place des trois centres avancés mis en place par la protection civile et qui sont alertés 24 heures sur 24 dans le quartier Chidi (Merouana) et dans les communes de Rahbat et de Takhemt.

Depuis l'enregistrement de la première secousse tellurique, le 15 mars dernier, des sorties sur le terrain ont été effectuées par les autorités locales dans les différentes régions touchées pour prendre acte des préoccupations des citoyens et veiller sur l'application des mesures de prise en charge qui s'imposent dans ce genre de situation.

Depuis deux semaines, 28 répliques d'une magnitude de 2,2 à 4,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter ont été enregistrées à Merouana et ses environs, a-t-on rappelé.

## Bientôt une base de données numérisée sur les espaces habités à travers le pays

Une base de données numérisée sur les espaces habités à travers l'ensemble des wilayas et communes du pays sera élaborée prochainement, a annoncé, mardi à Laghouat, la directrice de la Gouvernance locale au Ministère de l'intérieur et des collectivités locales (MICL).

Faitha Hamrit a indiqué, en marge d'une opération de baptisation du nom du «3 Mai» de l'artère de la radio locale de Laghouat, que l'opération d'identification et

de dénomination des rues, lancée en mai de l'année dernière, sera couronnée par l'élaboration d'une base de données numérisée.

L'élaboration de cette base constitue l'ultime phase du programme de baptisation, qui devra s'achever avant la fin du premier semestre de l'année en cours, a ajouté Mme Hamrit, en précisant que l'identification des espaces concernés a été achevée et que les procédures de leur

dénomination sont en cours. L'identification des espaces habités est un facteur essentiel sans lequel n'est possible l'exécution des programmes visant la modernisation des modes de gestion des villes, a-t-elle souligné.

Le wali de Laghouat, Youcef Chorfa, a pour sa part, mis en exergue l'importance de ce programme ayant pour objectifs de moderniser le cadre de vie des citoyens et de faciliter le déplacement des

personnes, avant d'affirmer que l'opération sera généralisée à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Laghouat.

Mettant à profit sa visite dans la wilaya, la directrice de la Gouvernance locale au MICL a animé une rencontre de sensibilisation sur le programme national d'identification des espaces habités, en présence des responsables des secteurs d'activités dans la wilaya et des élus locaux. **APS**

## SAISON ESTIVALE : 40 millions de dinars pour l'aménagement des plages à Jijel

Une enveloppe de quarante (40) millions de dinars a été mobilisée à Jijel au profit de huit (8) communes côtières de la wilaya dans le cadre de la préparation de la prochaine saison estivale, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya.

Cette dotation financière, opérée au titre des plans communaux de développement (PCD), est destinée, en particulier, à financer des opérations de nettoyage des plages, d'aménagement des parkings, de réfection et de réhabilitation des blocs sanitaires, des postes de secours et de l'éclairage public, a indiqué la même source, précisant que les jeunes recrutés dans le cadre du programme «Blanche Algérie» seront de nouveau mis à contribution au titre de cette action.

La wilaya de Jijel, où 22 plages sont ouvertes et autorisées à la baignade, devrait en compter trois de plus, à savoir Melmeche et Mersidi, dans la commune de Ziama-Mansouriah, et Kissir, dans la commune d'El Aouana, au titre d'une proposition du secteur, a-t-on ajouté de même source.

## PROTECTION CIVILE

# 8275 interventions en une semaine



Durant la période du 22 au 28 mars 2015, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 16 208 appels de secours dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Concernant le secours aux personnes, 8 275 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 1 014 blessés traités par nos secours médicalisés, 7 038 évacuations sanitaires et interventions effectuées suite à 1 076 accidents de la circulation ayant causé le décès de 40 personnes et 1 278 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau dans la wilaya d'El Bayadh avec 6 personnes décédées et 12 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières suite à 14 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectuées 680 interventions pour procéder à l'extinction de 408 incendies urbains, industriels et incendies divers.

Par ailleurs 5287 interventions ont été effectuées durant la même période pour la couverture de 4 784 opérations divers et l'assistance aux personnes en danger.

## ALGER Le violeur assassin

### 20 ans de prison

Hind a 15 ans, Kamel âgé de 38 ans, la convainc de le suivre sous le menaç de un couteau. Il l'emmène dans un endroit isolé, la viole sans pitié. Hind se met à hurler. Aveuglé par la colère, il sort un couteau de sa poche et lui assène plusieurs coups de couteau.

A.Ferrag

Des citoyens découvrent le cadavre. Aussitôt alertés les services de police et les éléments de la Protection civile se rendent immédiatement sur les lieux. Le corps de la victime est évacué sur l'hôpital, et les enquêteurs ouvrent une en-



quête pour faire toute la lumière sur cette affaire et arrivent à identifier l'auteur de ce meurtre horrible.

Les policiers ne tardent pas à l'embarquer. Auditonné et pressé de questions il avoue être le responsable du crime.

Le jour du procès, le nommé Kamel est accusé du viol et meurtre de la jeune Hind.

Le représentant du ministère public

ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé mettant en exergue la perversité et l'horreur de son acte. Alors il réclama la peine de 23 ans de réclusion criminelle devant la gravité des faits.

L'avocat de la défense a, quant à lui plaidé les circonstances atténuantes.

A la fin des délibérations, la cour rend son verdict: Kamel est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

## AFFAIRES «AUTOROUTE EST-OUEST» ET «SONATRACH1»: Reprise des procès les 19 avril et 7 juin 2015

Les procès des affaires de Autoroute Est-Ouest et de Sonatrach1 sont respectivement programmés par le tribunal criminel d'Alger pour le 19 avril et le 7 juin 2015, a-t-on appris hier du tribunal d'Alger.

Le tribunal criminel d'Alger a enrôlé ces deux affaires dans la session criminelle 2015, a-t-on constaté sur le tableau d'affichage à la cour d'Alger.

Le premier procès, celui de l'affaire dite «Autoroute Est-Ouest», est prévu le 19 avril. Il sera dirigé par le président du tribunal Hellali Tayeb,

avec comme conseillers-assessseurs Hamadouché Ahmed et Hadj Mihoub Sidi Moussa.

Le second procès, celui de l'affaire dite «Sonatrach1», programmé pour le 7 juin, aura comme président Reggad Mohamed, alors que les assesseurs-conseillers sont Bouhamidi Nadia et Mansouri Hakim.

Ces deux procès ont été reportés par le tribunal criminel d'Alger lors de la précédente session criminelle pour absence



d'avocats de certains prévenus dans le premier procès et de témoins pour l'affaire «Sonatrach1».

Le procès de l'affaire dite Autoroute Est-Ouest a été reporté mercredi à la prochaine session criminelle du fait de l'absence au tribunal de l'avocat du principal accusé dans cette affaire, Medjoub Chami. Celui-ci a refusé que le tribunal lui désigne un avocat d'office.

L'affaire porte sur des faits de corruption et octroi de commissions dans la passation de marchés publics pour la réalisation du projet autoroutier Est-Ouest, sur 1216 km. Les avocats de la défense ont, par ailleurs, obtenu gain de cause dans

le report du procès de l'affaire «Sonatrach1», en basant leur argumentaire sur l'absence de témoins à cette audience.

L'absence de témoins importants dans ce procès, dans lequel sont impliquées 19 personnes, dont l'ex-PDG du groupe Mohamed Meziane, a été décisive dans la décision de report à la prochaine session criminelle du tribunal d'Alger.

Les avocats de la défense avaient réclamé, rappelle-t-on, la présence de 38 témoins absents sur les 108 témoins de ce procès. Ils ont estimé que le procès ne pouvait se tenir en l'absence des témoins moins dans cette affaire.

## AIR ALGERIE: Le SNPNC gèle la grève et dément avoir réclamé le départ du P-DG de la compagnie

Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) d'Air Algérie a décidé de geler le mouvement de protestation déclenché lundi, et dément l'allégation relative au départ du P-DG de la compagnie. Le SNPNC note, dans un communiqué rendu public hier, avoir «gelé, momentanément, le mouvement de protestation du 30 mars 2015 après avoir reçu des garanties de la part de l'employeur pour voir nos protocoles, conventions, et accords appliqués dans les prochains jours». Les représentants de ce syndicat expriment, par la même occasion, leur «étonnement» quant aux informations faisant état d'une revendication relative au départ du président-directeur général de la compagnie. Il s'agit d'une «allégation mensongère nullement imputable au SNPNC», a-t-on précisé. D'autre part, le Syndicat déplore l'«absence totale de représentants de la tutelle et le fait que le plus gros des dossiers demeure dans les tiroirs sans qu'il y ait une avancée depuis 2011».

Un mouvement de protestation du personnel navigant commercial (PNC) d'Air Algérie a causé, lundi, des perturbations du programme des vols de la compagnie avant de prendre fin aux environs de 15h00 dans la même journée, à la suite de discussions entre les représentants du Syndicat et la Direction générale, ayant abouti à la suspension du mouvement de grève. Air Algérie avait indiqué, dans un communiqué, avoir pris «toutes les mesures nécessaires» pour «faciliter au mieux la prise en charge des passagers et en résorber progressivement le flux».

APS

## DJELFA : Trois morts et deux blessés graves dans un accident de la circulation

Trois personnes sont décédées et deux autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation, survenu dans la nuit de dimanche à lundi, à Djelfa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident est survenu sur un tronçon de la RN 40 B, reliant les localités de Sidi Ladjel et Ain Oussara, au nord de Djelfa, suite à une collision frontale entre deux camions, a-t-on précisé de même source.

Les personnes décédées sont âgées entre 35 et 40 ans, alors que les deux blessés sont âgés respectivement de 36 et 41 ans. Un de ces derniers a été évacué d'urgence vers l'hôpital Frantz-Fanon de Blida, en raison de la gravité de ses blessures, a-t-on encore indiqué de même source.

Une enquête a été diligentée par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## FORUM SOCIAL DE TUNIS : Les Mouvements sociaux pour l'autodétermination des peuples

**Les mouvements sociaux ayant pris part au Forum social mondial de Tunis ont affirmé défendre la souveraineté et l'autodétermination des peuples tout en exigeant des réparations aux victimes du colonialisme.**

Dans une déclaration rendue publique à l'issue du forum social mondial de Tunis 2015 qui s'est tenu du 24 au 28 mars, l'assemblée des mouvements sociaux a souligné défendre le droit à la souveraineté et à l'autodétermination des peuples, exigeant des réparations pour tous les peuples du monde victimes du colonialisme.

Ils ont également déclaré être contre la violence envers les femmes, «exercée régulièrement dans les territoires occupés militairement, mais aussi contre la violence dont souffrent les femmes quand elles sont criminalisées parce qu'elles participent activement aux luttes sociales».

Les mouvements sociaux ont précisé que leur réunion au Forum de Tunis avait pour objectif de «construire un agenda commun de luttes contre le capitalisme, l'impérialisme, le patriarcat, le racisme et toutes les formes de discrimination et d'oppression».

«Nous dénonçons l'installation des bases militaires étrangères pour fomenter des conflits, contrôler et piller les ressources naturelles et promouvoir des dictatures en divers endroits du monde», ont-ils soutenu dans leur déclaration.

Ils ont aussi dénoncé ce qu'ils ont qualifié de «faux discours» sur la défense des droits humains et des combats aux intégrismes, qui sont «souvent utilisés pour justifier les interventions militaires», selon eux.

Par ailleurs, la déclaration a abordé les médias pour signifier que les mouvements sociaux sont pour «la démocratisation des médias de masse et la construction de médias alternatifs, qui sont fondamentaux pour faire renverser la logique capitaliste».

«Nous luttons pour la liberté de nous organiser dans des syndicats, des mouvements sociaux, des associations et toutes autres formes de résistance pacifique, et nous dénonçons l'intensification de la répression contre les peuples rebelles, les arrestations, emprisonnements et assassinats des activistes, des étudiants et des journalistes», a encore



souligné la déclaration.

D'autre part, les mouvements sociaux ont affirmé qu'il était possible de construire une mondialisation «d'un autre type fondée la solidarité et la liberté de circulation pour tous les êtres humains».

Tout en se déclarant pour la justice climatique et la souveraineté alimentaire, les mouvements sociaux ont relevé que le réchauffement de la planète «est le résultat du système capitaliste de production, distribution et de consommation».

«Les transnationales, les institutions financières internationales et les gouvernements qui sont à leur service ne veulent pas réduire leurs émissions de gaz à effet de serre», ont-ils dit, dénonçant ce qu'ils ont appelé «l'économie verte» qui, selon eux, propose de «fausses solutions» à la «crise climatique» tel que les agrocarburants et les organismes génétiquement modifiés.

Pour les mouvements sociaux, les peuples «du monde entier» subissent aujourd'hui «l'aggravation d'une crise profonde du capitalisme dans laquelle les sociétés privées transnationales, les banques, les conglomérats médiatiques, les institutions financières internationales cherchent à accroître leurs profits

au prix d'une politique interventionniste et néo-colonialiste, avec la complicité des gouvernements libéraux».

«Ces politiques néolibérales affectent lourdement à la fois les pays du Sud et les pays du Nord, augmentent les migrations, les déplacements forcés, les délogements, l'endettement et les inégalités sociales. Elles renforcent le conservatisme et le contrôle sur le corps et la vie des femmes», selon ces mouvements. Ils ont également affirmé lutter «contre les transnationales et le système financier (FMI, BM et OMC), principaux agents du système capitaliste, qui privatisent la vie, les services publics et les biens communs comme l'eau, l'air, la terre, les semences, les ressources minérales, promeuvent les guerres, violent les droits humains et pillent les ressources», selon ces mouvements.

Ils ont, à cette occasion, appelé à «une grande mobilisation» sur le climat au mois de décembre 2015 à Paris en marge de la conférence les nations unies sur les changements climatiques (COP21). «Faisons de 2015 l'année des mobilisations des mouvements sociaux partout dans le monde pour la justice climatique», ont-ils conclu.

## TURQUIE: Acquittement de plus de 200 officiers accusés de complot en 2003

Plus de 200 militaires qui étaient rejugés pour avoir comploté en 2003 de renverser le gouvernement turc, ont été acquittés mardi par un tribunal d'Istanbul, ont rapporté les médias locaux.

Le procureur avait réclamé dans son réquisitoire l'acquittement pour l'ensemble des suspects, estimant que les preuves retenues à leur encontre n'étaient pas établies, ont précisé les chaînes d'information NTV et CNN-Türk.

Le verdict des juges qui a suivi le réquisitoire après une interruption de plusieurs heures, a été accueilli par une ovation des proches des accusés mas-



sés dans le tribunal, selon l'agence de presse Dogan.

Le premier procès visant 236 personnes s'était soldé en septembre 2012 par la condamnation à de lourdes peines de prison de quelques-uns des plus hauts gradés de l'armée

turque. Mais les condamnations avaient été annulées pour défaut de preuve et un nouveau procès ouvert en novembre dernier. Ce revirement est intervenu alors que le gouvernement était empêtré dans un vaste scandale de

corruption dont il ne cesse d'accuser depuis ses ex-alliés de la confrérie du prédicateur Fethullah Gülen, exilé aux Etats-Unis, d'être à l'origine.

Certains des magistrats en charge des dossiers visant l'armée sont réputés proches de ce mouvement, à qui M. Erdogan a déclaré la guerre, procédant à des purges massives dans la magistrature et la police.

Conformément aux réquisitions du parquet, la Cour constitutionnelle avait ordonné en juin 2014 la libération de tous les détenus dans cette affaire ainsi qu'un nouveau procès, estimant que le premier jugement n'avait pas été équitable.

## SKIKDA : Une centaine de déplacés nigériens en cours de rapatriement (DAS)

Cent-deux (102) déplacés nigériens, regroupés en familles, ont été transférés mardi vers la ville de Sétif d'où ils seront transportés vers le Sud du pays dans le cadre de leur rapatriement à la demande de l'Etat nigérien, a-t-on appris auprès de la direction de l'action sociale.

Ces familles qui étaient éparses dans plusieurs localités de la wilaya de Skikda, ont été regroupées au siège du Croissant-Rouge Algérien (CRA) où toutes les conditions ont été mises en place pour leur hébergement et leur restauration, a souligné la même source.

Une couverture médicale et psychologique a également été assurée par les services de wilaya à ces personnes déplacées à qui des vêtements ont été fournis, a-t-on précisé à la DAS. Trois autocars et une escorte sécuritaire ont été mobilisés pour le transport des ces déplacés vers la ville de Sétif, a ajouté la même source. Pas moins de 2336 ressortissants nigériens ont été acheminés depuis décembre 2014 vers les centres d'accueil de Tamanrasset avant d'être rapatriés. Le gouvernement nigérien avait présenté une demande de rapatriement de ses ressortissants entrés clandestinement en Algérie, une demande acceptée par le gouvernement algérien. L'Algérie avait affirmé que toutes les dispositions avaient été prises pour le retour des déplacés nigériens dans leur pays dans «un cadre fraternel et de respect total de leur dignité».

## SUITE AU CRASH DU A320 Le Mexique impose la présence en permanence de deux personnes dans le cockpit des avions

Le Mexique a décidé d'imposer lundi aux compagnies aériennes nationales la présence permanente de deux membres d'équipage dans la cabine de pilotage après le crash en France de l'Airbus A320 de Germanwings.

«Quand l'un des pilotes devra sortir du cockpit, le commandant de bord désignera un membre d'équipage chargé de passer dans la cabine de pilotage pour garantir ainsi le retour du pilote qui est sorti», a expliqué Gilberto Lopez, directeur général de la navigation dans l'espace aérien mexicain. Lors d'une conférence de presse, le responsable a indiqué que cette norme devait entrer en vigueur dans un maximum de 48 heures. Il a précisé que quand un pilote s'absentera du cockpit, les couloirs de l'avant de l'avion devront être libres de passagers et le rideau fermé. En outre, «le pilotage automatique devra être activé et les masques à oxygène des pilotes prêts à l'usage». La décision du Mexique fait suite à des mesures similaires prises par d'autres compagnies et certains pays, comme le Canada ou l'Australie. Après le crash de l'A320 dans les Alpes françaises, qui a fait 150 morts, l'enquête a révélé que le copilote, Andreas Lubitz, avait délibérément provoqué la catastrophe. Profitant d'une absence momentanée du pilote, il se serait enfermé seul dans le cockpit.

## INTEMPIÉRIES AU CHILI: La Bolivie, la Chine, le Japon et le Mexique offrent une aide

Le Chili va recevoir une aide offerte par la Bolivie, la Chine, le Japon et le Mexique suite aux pluies torrentielles qui se sont abattues depuis une semaine sur le nord du pays, a-t-on annoncé lundi de source officielle.

«Nous voulons remercier ces pays pour leur préoccupation, leur solidarité et leur générosité pour venir en aide au peuple et au gouvernement chiliens dans ces circonstances aussi spéciales», a indiqué le ministre chilien des relations extérieures, Heraldo Munoz.

Le ministre a également fait état de l'examen par son pays de l'offre d'autres aides en provenance du Venezuela et de la Colombie.

Selon le nouveau bilan du Bureau national des urgences (ONEMI), 14 personnes sont mortes et 20 autres ont été portées disparues à cause des pluies diluviales qui se sont abattues sur les régions d'Antofagasta, d'Atacama et de Coquimbo.

Selon le directeur de l'ONEMI, Ricardo Toro, ces intempéries ont également fait plus de 10.996 sinistrés, dont 4369 ont été hébergés dans des écoles et dans d'autres refuges, ajoutant que les cours demeurent suspendus dans l'ensemble des établissements scolaires dans les régions d'Antofagasta et d'Atacama. Un couvre-feu a été instauré à Atacama, entre 21H et 06H suite à ces intempéries qui ont également provoqué des coupures d'électricité dans la région, notamment à Alto del Carmen, Copiapo, Tierra Amarilla, Diego de Almagro et Chanaral. APS

# STRESS : LES ALIMENTS À ÉVITER ABSOLUMENT

Trop sucrés, trop gras ou trop salés : tels sont les défauts communs aux aliments vers lesquels on a tendance à se tourner quand on a eu une mauvaise journée. Mais il en est de plus redoutables que d'autres, à éviter absolument en cas de stress.

## Le paquet de chips

Face au paquet de chips, des clignotants devraient s'allumer dans votre cerveau : ce ne sont pas seulement des calories que vous allez avaler mais du sel et des acides gras trans industriels, c'est-à-dire provenant de l'hydrogénéation partielle des matières grasses végétales. Or l'Agence nationale de sécurité sanitaire des aliments (Anses) rappelle que la consommation de plus de 2 % de l'apport énergétique total sous forme d'acides gras trans est associée à une augmentation du mauvais cholestérol (LDL) et à une diminution du bon (HDL).

En cas de besoin de grignoter : préferez les chips aux légumes (carotte, panais, betterave...). Elles sont souvent un peu moins caloriques (450 Cal/100 g en moyenne) et moins salées.

## Le cappuccino

Oui, c'est vrai, en cas de stress, la caféine est un véritable booster de notre humeur car elle stimule l'activité de la dopamine (un neurotransmetteur) dans le cerveau, nous évitant de sombrer dans la déprime. Le cappuccino est fait de lait cuit à la vapeur (jusqu'à ce qu'il mousse), de café, de sucre et de lait chaud. Sans oublier la petite touche finale de cacao. Une tasse de cette boisson va, certes, vous apporter le réconfort espéré en cas de stress, mais va également faire grimper le compteur des calories. En cas de besoin d'une boisson réconfortante : préparez-vous plutôt un



smoothie au café en mixant votre café avec du lait de soja (les folates qu'il contient vont faire grimper votre taux de sérotonine, l'hormone qui régule le stress) et quelques rondelles de banane (riche en potassium, qui va faire baisser votre tension).

## La crème glacée

Vous conservez un pot de glace dans le congélateur en prévision des journées de stress ? Très mauvaise idée. Vous avez comment ça se passe : le lactose de votre crème glacée va sensibiliser votre intestin, déjà

mis à mal par le stress, et le sucre va faire grimper le taux de sucre dans le sang. Cette hyperglycémie n'a pas de conséquence grave si vous n'êtes pas diabétique mais elle déclenche un stockage des triglycérides dans le tissu adipeux. Et comme "le sucre appelle le sucre", vous allez avoir envie à nouveau d'aliments au goût sucré.

En cas de besoin d'onctuosité : optez pour un yaourt grec allégé, pauvre en matières grasses. C'est une source de protéines et de calcium, dont votre corps a besoin pour libérer les neurotransmetteurs du bien-être. Ajoutez quelques fruits rouges pour un apport d'antioxydants anti-stress.

## Le soda light

On le sait, une canette de soda est l'équivalent de 10 morceaux de sucre. Mais ouvrir une canette de soda light pour vous rebooster n'est pas une bonne idée non plus. En effet, une étude récente a montré que les édulcorants perturbaient la capacité du corps à réguler sa glycémie en empêchant le bon fonctionnement du microbiote intestinal, la population de bactéries qui se trouve dans le système digestif. Or, toutes ces perturbations augmenteraient le risque de diabète de type 2. Si vous avez envie d'une boisson : rien de tel que le thé vert. La L-théanine, l'acide aminé qui se trouve dans le thé, est connu pour apporter le calme et la sérénité. Si vous êtes sujet au stress, vous devriez en boire au moins 3 tasses par jour, histoire de protéger votre cœur.

# 4 BONS ALIMENTS QU'IL VAUT MIEUX CONSOMMER AVEC MODÉRATION



Certains aliments sains et nutritifs peuvent avoir les effets inverses sur votre santé si vous les mangez en quantité excessive. Vous adorez les tomates, le soja ou les épinards ? Lisez bien ceci avant de vous resserrer à table.

## Oranges et tomates : attention au reflux

On ne répétera jamais assez combien les tomates et les agrumes sont bons pour la santé. Les tomates, par exemple, sont excellentes pour le cœur tandis que les agrumes aident à lutter contre la fatigue. Mais il faut faire attention à ne pas en abuser car la consommation de fruits acides peut provoquer du reflux. A terme, cela peut provoquer des affections de la muqueuse de l'œsophage. Donc ne consommez pas plus de deux portions de tomates et d'agrumes par jour. Et n'associez jamais ces deux fruits si vous souffrez déjà de reflux.

## Thon en conserve : gare au diabète

En tant que poisson gras, le thon représente une source non négligeable d'acides gras essentiels. Mais les eaux où il est pêché, notamment l'Atlantique Nord, sont de plus en plus contaminées en mercure. Et les poissons élevés ou pêchés dans ces eaux (c'est le cas du thon mais aussi de l'espadon) ont naturellement tendance à accumuler le mercure dans leurs tissus. Or, une étude récente vient de montrer qu'une importante consommation de poissons et crustacés contaminés au mercure augmenterait de 65 % le risque de

diabète de type 2. Essayez donc de remplacer régulièrement le thon par des poissons et des fruits de mer connus pour avoir de faibles niveaux en mercure, comme les crevettes, les moules, le maquereau ou le saumon.

## Soya : attention à l'anémie

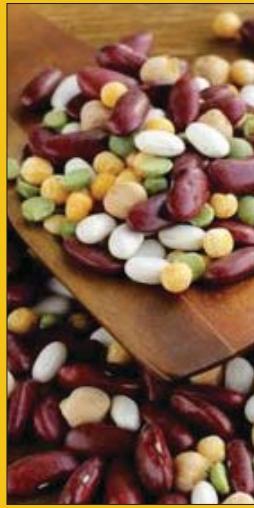
Sous forme de fèves, de pâtes ou de tofu, le soja est une excellente source de protéines végétales qui permet, notamment, de contrôler le taux de cholestérol et l'hypertension artérielle. Mais il inhibe également l'absorption du fer, ce qui peut causer de l'anémie. Aussi, bien qu'il n'y ait pas de recommandations nutritionnelles précises, il est quand même conseillé de vous limiter à la consommation d'un produit de soja par jour.

## Épinards : attention aux calculs rénaux

Difficile de dresser la liste exhaustive des bienfaits des épinards : ils représentent une excellente source de protéines, de fibres et de diverses vitamines et minéraux. Ils sont également riches en lutéine, un caroténoïde qui aide à prévenir la DMLA. Mais les épinards sont également riches en oxalate de calcium, un composé d'origine végétale qui s'associe au calcium dans les urines pour former des calculs rénaux.

Aussi, si vous êtes sujet aux calculs, la consommation régulière et trop abondante d'épinards est donc fortement déconseillée. Idem pour le thé vert, la rhubarbe et l'oseille.

## QUELS SONT LES MINÉRAUX ET VITAMINES ANTI-DIABÈTE ?



Lorsque l'on est diabétique, certains nutriments peuvent nous aider à combattre la maladie. C'est le cas de certains minéraux et vitamines comme, le zinc par exemple.

Le chrome arrive en tête du hit-parade, de nombreuses recherches ayant montré qu'il rend les cellules moins résistantes à l'insuline. Pour faire le plein : épices, céréales complètes, noix, champignons et beaucoup de levure alimentaire à saupoudrer sur légumes et soupes. « Il existe en complément alimentaire sous forme de picolinat de chrome, ajoute le Dr Lecerf. Et il n'y a pas de danger à en absorber un peu plus. »

Deux autres oligo-éléments, le zinc et le sélénium, seraient tout aussi intéressants. Et pour la même raison : leur capacité à faire baisser le taux de sucre dans le sang (en plus de leurs vertus antioxydantes). On trouve notamment du zinc dans le pain, les huîtres, les viandes et légumes secs, tandis que poissons, œufs, céréales et levure de bière offrent de bons apports en sélénium.

« Des études assez importantes suggèrent également que l'on souffre moins de diabète et de maladies cardio-vasculaires quand on absorbe beaucoup de vitamine E (ou tocophérol), un autre antioxydant », souligne le Dr Lecerf. Huiles végétales, germe de blé, fruits (amandes) et légumes permettent d'en mettre suffisamment au menu. Enfin, les diabétiques doivent veiller à faire le plein en magnésium (cacao, fruits de mer, eaux minérales, germe de blé, légumes et fruits secs, céréales complètes), car ils en perdent une quantité plus grande dans les urines.

# TROUBLE BIPOLAIRE : RIEN À VOIR AVEC DE SIMPLES SAUTES D'HUMEUR...

*Le trouble bipolaire est une vraie maladie, qui toucherait 1 à 2 % des personnes adultes. Par quoi se caractérise-t-il vraiment et comme le traiter ? Zoom sur une affection médicale à ne pas prendre à la légère. L'Institut national du sommeil et de la vigilance (Insv) a dévoilé, au cours de la Journée du sommeil le 27 mars, les résultats d'une enquête sur les liens entre la qualité du sommeil et les habitudes alimentaires.*

### Qu'est-ce que le trouble bipolaire ?

Le trouble bipolaire, aussi appelé maladie affective bipolaire, est une affection psychiatrique sérieuse. Les personnes atteintes, souvent qualifiées de maniacodépressives, présentent des sautes d'humeur extrêmes et oscillent entre une excitation intense, appelée manie, et une profonde dépression, chacune de ces phases étant sans aucun rapport avec les événements réellement vécus. En moyenne, le trouble bipolaire apparaît chez le jeune adulte, vers l'âge de 30 ans. Les troubles peuvent durer quelques semaines ou quelques mois puis se stabiliser durant plusieurs années.

### Quelle est la différence avec les sautes d'humeur ?

La vie est faite de hauts et de bas. Il est tout à fait normal, et même psychologiquement sain, de se sentir parfois triste ou irrité. Mais dans le cas du trouble bipolaire, les hauts sont très hauts et les bas très bas. L'épisode maniaque se définit par une humeur euphorique exagérée, associée à une hyperactivité physique et psychique.

L'épisode dépressif caractérise par une humeur triste souvent associée à une perte d'intérêt ou de plaisir pour toutes les activités, des perturbations du sommeil, voire des idées ou tentatives de suicide. Il s'agit donc d'une



vraie maladie, parfois très invalidante et qui doit être traitée.

### Les symptômes du trouble bipolaire

Outre l'alternance extrême de l'humeur, le trouble bipolaire peut être associé à d'autres signes qui, s'ils sont cumulés, doivent alerter et encourager le diagnostic :

- Jugement erroné de la réalité,
- Crises de violence ou d'agressivité,
- Alcoolisme,
- Problèmes avec la justice
- Conduite à risque ou vitesse excessive,
- Modification du caractère,
- Sensibilité excessive,

- Problèmes de sommeil,
- Incapacité à pleurer et ou à exprimer ses émotions,
- Antécédents familiaux.

### Les causes du trouble bipolaire

L'origine du trouble bipolaire est complexe mais des facteurs de vulnérabilité génétique et environnementaux seraient en cause. Si un des parents de premier degré est atteint, la probabilité de souffrir du trouble bipolaire est de 10 %. Les facteurs environnementaux fragilisants peuvent prendre leur racine dans des événements survenus durant l'enfance (deuil d'un parent, carence affective, agressions sexuelles...).

### Comment se soigne le trouble bipolaire ?

Les traitements mis en place pour soigner le trouble bipolaire permettent d'améliorer la qualité de vie des patients et de leur entourage. Le traitement médicamenteux repose en général sur la prise de lithium qui permet de limiter la survenue des accès dépressifs et maniaques et de régulariser l'humeur. Ce traitement est éventuellement associé à des antidépresseurs et les anxiolytiques. Une psychothérapie est également indispensable. Il est important de soigner cette maladie. Le risque suicidaire est en effet majeur : il touche 10 à 15 % des patients non traités.

# SCHIZOPHRÉNIE : UN PAS VERS LA COMPRÉHENSION DE LA MALADIE

Une nouvelle étude a permis d'identifier plus d'une centaine de variations génétiques associées au risque de développer une schizophrénie.

Une nouvelle étude, réalisée par un consortium international de généticiens, apporte de nouvelles pistes pour la compréhension de la schizophrénie. Il s'agit de la plus importante étude menée jusqu'à présent dans le domaine psychiatrique : elle a porté sur plus de 150 000 personnes, dont près de 37 000 malades et a rassemblé plus de 300 chercheurs issus de 35 pays.

L'objectif était de découvrir les variations génétiques impliquées dans la schizophrénie. L'étude a permis de dégager 128 variations génétiques qui pourraient prédisposer à la maladie ; dont 83 qui étaient inconnues jusqu'à présent. Pour le Dr Stéphane Jamain, chercheur à l'Inserm, qui intervient sur l'antenne d'Europe 1 : « ce genre d'études permet



de lutter efficacement contre l'idée reçue qui veut que le schizophrène a un problème mental et qu'il est dangereux.

L'étude vient en effet confirmer qu'il existe bien un lien entre la schizophrénie et les gènes du système immunitaire. Des gènes de la zone du cerveau sont aussi concernés, ceux de la transmission d'informations entre neurones, de l'apprentissage et de la mémorisation.

Mais les malades devront malgré tout être patients car la thérapie génique n'est pas encore d'actualité. « Il faut aussi développer au plus vite des essais thérapeutiques sur des patients, afin de tester des molécules déjà connues qui se révèlent efficaces contre la schizophrénie », insiste le chercheur de l'Inserm.

Le traitement qui existe actuellement a peu évolué depuis 60 ans. Il agit sur les transmissions entre neurones afin de limiter les hallucinations, les bouffées délirantes et le sentiment de persécution que vit le schizophrène.

## OUARGLA

### Opérations chirurgicales au profit de 13 enfants présentant des malformations congénitales

Des interventions chirurgicales sont projetées, à compter de ce lundi, à l'hôpital Mohamed Boudiaf d'Ouargla au profit de 13 enfants, âgés entre 10 jours et 12 ans, et présentant des malformations congénitales au niveau des appareils digestif et génital, a-t-on constaté.

Menée par un staff médical composée de 7 spécialistes en chirurgie infantile et anesthésie-réanimation, sous la conduite du Dr Hichem Choudri, chirurgien spécialiste en néonatalogie à l'hôpital Abdennour Sâada de Sétif, cette initiative entre dans le cadre des 3es journées chirurgicales, a indiqué le chef de service de pédiatrie à l'hôpital Mohamed Boudiaf. Selon le pédiatre Tewfik Bencheikh, six enfants devront subir des opérations au niveau de l'appareil génital, une des plus complexes opérations en urologie, pour corriger des malformations congénitales, alors que deux (2) autres enfants subiront une intervention chirurgicale concernant le kyste biliaire, une maladie rare, ainsi que d'extrophie vésicale, nécessitant, qui jusque là nécessitaient une évacuation vers les structures hospitalières d'Alger et d'Oran. Ces journées chirurgicales devront également permettre de mener des opérations de correction d'autres malformations ano-rectales hautes au profit d'autres enfants. Pour M. Bencheikh, l'organisation de meilleures prestations médicales dans la région devra permettre une formation des praticiens locaux, à la faveur d'échanges d'expériences médicales entre encadreurs de Sétif et praticiens de Ouargla, avant d'appeler à renforcer les opérations de jumelage entre les structures médicales du Nord et du Sud du pays. Les deux premières éditions de ces journées chirurgicales avaient permis à 24 enfants de la wilaya d'Ouargla de bénéficier d'interventions chirurgicales, selon le même responsable.

## SELON DR MOHAMED-FAOUZI REZIG

### Le nombre de diabétiques ignorant leur maladie pourrait être supérieur à celui des diabétiques recensés

Le nombre de diabétiques ignorant leur maladie «pourrait être supérieur à celui des patients déclarés et poursuivant un traitement», a estimé, lundi à Sétif, le vice-président du comité d'organisation des journées de formation médicale continue (FMC), le Dr Mohamed-Faouzi Rezig.

S'exprimant en marge du 12ème cours international de FMC, organisé à l'Institut national supérieur de formation paramédicale, sous le signe «diabète, maladies métaboliques et facteurs de risque cardio-vasculaire (FRCV)», le Dr. Rezig a considéré que le nombre de personnes souffrant du diabète «dépasse probablement les 3 millions de diabétiques enregistrés en Algérie». Pour ce praticien, également cadre à la direction de la santé de la wilaya de Sétif, de nombreuses victimes de cette «maladie silencieuse» ne se font examiner et ne se rendent compte de leur affection qu'au moment de la survenue de complications.

De son côté, le président du comité d'organisation et administrateur du cours, le Pr. Rachid Malek, également chef du service de médecin interne au CHU de Sétif, a souligné, dans un message aux participants, que les formations de formation continue constituent «un vrai terrain d'échanges d'expérience, tant sur le plan national qu'international, et de partage dont les bénéficiaires directs seront les patients diabétiques et, pourquoi pas, leurs familles et leur entourage». Des médecins venus de l'ensemble des wilayas du pays, ainsi que d'autres exerçant au Bénin, au Congo, en Mauritanie, au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Tunisie et en Palestine participent à ce 12ème cours international de FMC. Des ateliers seront organisés dans le cadre de cette rencontre qui se poursuivra jusqu'au 2 avril.

APS

## EL-BAYADH

### De nouvelles structures en quête d'encadrement spécialisé

Le secteur de la santé de la wilaya d'El-Bayadh a connu, ces dernières années, un bond qualitatif en matière de structures qui demeurent, toutefois, en quête d'exploitation optimale, car dans l'attente de l'affection d'un encadrement médical spécialisé.



Disposant de trois établissements publics hospitaliers d'une capacité de 470 lits, avec un taux d'occupation de près de 40,26% par lit, dans les communes de Labiodh Sidi-Cheikh, Bougrob et El-Bayadh, le secteur de la santé verra ses structures renforcées par de nouveaux projets dans cette wilaya.

Il s'agit d'un hôpital de 60 lits en chantier dans la commune de Boualem (80% d'avancement des travaux), ainsi qu'une étude de réalisation de deux autres hôpitaux de 60 et 80 lits dans les communes de Brezina et Labiodh Sidi-Cheikh, susceptibles de contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale à la satisfaction de la population locale, a déclaré le directeur de la santé de la wilaya.

M. Smaïl Benbrahim a indiqué que le secteur, qui s'attelle à étendre ses services pour répondre aux attentes des patients, notamment les insuffisants rénaux, projette d'autres opérations pour la prise en charge des insuffisants rénaux au profit des communes d'El-Bayadh, Labiodh Sidi-Cheikh, Brezina et Bougrob, sachant que le centre d'hémodialyse de la commune de Boualem est entré en service en 2013.

**La coopération cubaine pour améliorer la couverture médicale**  
L'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'El-Bayadh a été renforcé, l'année dernière, par l'affection d'un staff médical cubain spécialisé, composé de 26 spécialistes versés dans les filières telles que la santé maternelle et infantile, l'anesthésie-réanimation, et les analyses biologiques, en plus de la dotation de cet établissement d'un service de chimiothérapie ayant contribué à épargner les dé-

Dans le cadre d'une nouvelle stratégie visant l'amélioration de la couverture médicale à travers les régions enclavées, les services de la santé de la wilaya d'El-Bayadh ont suggéré la création de trois sous-secteurs sanitaires au niveau des communes du chef lieu de la wilaya, Labiodh Sidi-Cheikh et Bougrob, en plus de deux établissements publics de santé de proximité dans les communes de Boualem et Labiodh Sidi-Cheikh.

Selon le directeur de la santé d'El-Bayadh, cette nouvelle approche s'assigne comme objectifs la recherche d'un équilibre dans la gestion des structures du secteur, notamment en matière de ressources humaines et logistiques, à

placements des malades vers les structures médicales des wilayas voisines.

Entre autres actions susceptibles d'améliorer les prestations de santé, le secteur de la santé s'est vu accorder un projet de réalisation d'une école de formation paramédicale d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques, dotée d'un internat de 150 lits, qui ouvrira ses portes avant fin de l'année en cours.

Cette école devra assurer, entre autres, la formation de sages-femmes, dont la wilaya accuse un grand déficit, surtout dans les communes et localités enclavées.

L'école devra, en plus de sa vocation première, assurer aussi le recyclage et le perfectionnement périodique des agents du secteur, tels que les infirmiers, les techniciens de la santé et les laborantins, a ajouté M. Benbrahim.

**Une nouvelle feuille de route pour promouvoir les prestations de santé**

Dans le cadre d'une nouvelle stratégie visant l'amélioration de la couverture médicale à travers les régions enclavées, les services de la santé de la wilaya d'El-Bayadh ont suggéré la création de trois sous-secteurs sanitaires au niveau des communes du chef lieu de la wilaya, Labiodh Sidi-Cheikh et Bougrob, en plus de deux établissements publics de santé de proximité dans les communes de Boualem et Labiodh Sidi-Cheikh.

Selon le directeur de la santé d'El-Bayadh, cette nouvelle approche s'assigne comme objectifs la recherche d'un équilibre dans la gestion des structures du secteur, notamment en matière de ressources humaines et logistiques, à

M. Benbrahim qui a signalé, par ailleurs, que six salles de soins à travers la daïra de Boualem demeurent fermées pour manque d'infirmiers, a insisté sur la nécessité d'une stratégie médicale «claire» pour l'exploitation optimale des structures médicales existantes au niveau de la wilaya.

Les responsables de la santé mettent aussi l'accent sur les actions de jumelage avec les établissements et centres hospitaliers du Nord du pays, en vue de renforcer et d'améliorer la qualité des prestations médicales et de former le potentiel médical local, a souligné le directeur de la santé de la wilaya.

## Une convention pour sécuriser les hôpitaux des risques naturels



Une convention pour sécuriser les hôpitaux des risques naturels sera prochainement signée, a-t-on appris, dimanche à Oran, du Directeur général de l'Agence nationale de gestion des réalisations et d'équipement des établissements de santé (Arees).

La signature de cette convention se fera entre le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et autres instances dont la protection civile, les services de météorologie et le Contrôle technique de construction (CTC), a indiqué M. Lazhar

Bounafaa en marge de la rencontre nationale d'évaluation des urgences médicales et de l'hygiène hospitalière dont les travaux se sont clôturés dimanche à Oran.

Cette démarche s'insère dans le cadre de la réhabilitation et l'organisation des services d'urgence, a ajouté le même responsable. Dans ce cadre, le ministère du secteur organisera un séminaire international sur les risques naturels et la sécurisation des hôpitaux les 27 et 28 avril 2015 à Alger, en présence des services de la Protection civile, de météorologie et autres instances.

La rencontre nationale d'évaluation des urgences et de l'hygiène hospitalière, à laquelle a assisté le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelfmalek Boudiaf, a été marquée notamment par la présentation d'expériences sur les soins à domicile et la prise en charge des AVC et des maladies d'oncologie.

Cette rencontre a été ponctuée par des recommandations visant notamment la promotion des soins à domicile, l'amélioration des prestations des urgences médico-chirurgicales, de l'hygiène hospitalière, de la réanimation et du Samu.

## LA MINISTRE DE LA CULTURE, NADIA LABIDI : Nécessité de «réformer» l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger

L'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger (Esba), gelée par une grève d'étudiants depuis le 15 mars, a besoin d'une «véritable réforme» de ses programmes et de son diplôme, a estimé lundi à Alger la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

S'exprimant au forum du quotidien *Liberté*, la ministre a jugé «légitimes» les revendications des grévistes de «revoir le contenu de l'enseignement et le diplôme de l'Esba», estimant que ce dernier point constituait un «problème de fond».

Contrairement à d'autres titres d'écoles supérieures, le Diplôme d'études supérieures artistiques, créé en 1992, est délivré par la direction de l'Esba et non par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les grévistes dénoncent l'incohérence entre leur diplôme et la durée des études (cinq ans) à l'Esba, accessible aux bacheliers sur concours. Abordant l'adoption du sys-



tème LMD, exigée par l'autre tutelle pour l'Esba et des établissements similaires, Mme Labidi a relevé, à l'instar des grévistes, le manque d'encadrement qualifié, particulièrement pour l'enseignement des filières post-graduation.

Outre cette question, les étudiants des Beaux-arts revendentiquent l'adoption d'un «LMD spécifique», incluant plus d'activités pratiques en dehors des cours théoriques et des ateliers académiques dans les six spécialités de l'école.

Cette dernière revendication est mise en pratique par les grévistes qui organisent depuis une semaine des ateliers avec des créateurs durant leur occupation du siège de l'école,

une initiative artistique saluée par la ministre de la Culture, tout comme la «maturité» qu'elle dit avoir constatée chez les étudiants. Mme Labidi avait reçu le 22 mars dernier des représentants des grévistes après la démission du directeur de l'Esba, une rencontre où l'introduction du système LMD avait été abordée ainsi que la désignation d'un intérimaire à la tête de l'école.

Les protestataires, qui ont baptisé leur mouvement «In fidjart» exigent, préalablement à la réforme pédagogique de l'école, une feuille de route «claire» et des «délais précis», principale condition, pour eux, d'arrêter leur grève.

## EL-BAYADH 650 titres d'ouvrages pour enfants et 12 troupes théâtrales au festival «La lecture en fête»

Quelque 650 titres de livres pour enfants et 12 troupes théâtrales venues de 8 wilayas du pays, sont présents à la cinquième édition du festival local «La lecture en fête», dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris hier du commissaire du festival.

Cette manifestation, qui a débuté lundi et devra se poursuivre jusqu'au 11 avril, devrait sillonner plusieurs communes de la wilaya avec des productions théâtrales et d'autres animations, à l'instar de la bibliothèque itinérante, afin de permettre aux enfants de ces localités, notamment les plus éloignées, de bénéficier des activités culturelles programmées, a révélé le commissaire du festival Abdelmadjid Allouchi. La bibliothèque principale de lecture au chef-

lieu de wilaya devrait abriter, dans ce cadre, plusieurs ateliers ouverts aux enfants, durant toute la période du festival, et concernant notamment les activités de lecture et de dessin, la détection de jeunes talents dans le domaine du théâtre, en plus de jeux d'agilité, selon le même responsable.

En parallèle, le commissariat du festival organise des sorties vers certains sites archéologiques, à l'instar de ksar Beni El-Khess dans la commune de Brezina et Kebch Boualem dans la commune de Boualem, et la pierre de Driess dans la commune d'El-Ghassoul, et ce dans le but de faire découvrir et faire connaître aux enfants les vestiges et le patrimoine de la région, a-t-on indiqué.

## CINÉMA Le dessin animé *En Route* prend la tête du box-office nord-américain

Le dessin animé «En Route» s'est emparé dès sa sortie de la tête du box-office nord-américain devant une autre nouveauté, la comédie «Get Hard», selon les chiffres définitifs de la société Exhibitor Relations publiés lundi.

«En Route», qui raconte l'amitié d'un extraterrestre et d'une petite fille, avec les voix américaines de Rihanna ou Jennifer Lopez entre autres, recueille 52,1 millions de dollars pour son premier week-end d'exploitation.

Pour sa sortie, la comédie «Get Hard», avec Will Ferrell et Kevin Hart, engrange 33,8 millions de dollars. Le film raconte la collaboration entre un milliardaire escroc blanc qui demande à un Noir, qu'il suppose



être un expert, de le préparer à la vie en prison alors que ce dernier est d'une honnêteté scrupuleuse.

«Divergent 2: l'insurrection», sur les écrans un an après le premier opus «Divergente», est relégué à la troi-

sième place avec 21,5 millions de dollars (85,8 millions en deux semaines).

La «Cendrillon» de Kenneth Branagh se classe quatrième en récoltant 17,6 millions de dollars pour sa troisième semaine sur les écrans, soit 149,6 millions au total. Un film d'horreur, «It Follows», qui bénéficie d'excellentes critiques, remonte spectaculairement de la 19<sup>e</sup> place à la cinquième en passant d'une sortie limitée à une distribution nationale, et s'adjuge 3,8 millions de dollars, pour un total de 4,5 millions en quatre semaines.

Il raconte les visions d'une adolescente qui pense être suivie depuis qu'elle a eu une expérience sexuelle à priori banale.

## ARCHÉOLOGIE Des découvertes archéologiques inédites cimentent le fil de Constantine avec sa mémoire

Au milieu du tohu-bohu des innombrables chantiers ouverts ici et là à Constantine, en prévision de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», l'antique Cirta révèle des pans inédits de son histoire, jusque-là «dissimulés» sous terre ou derrière des murs décapés. A chaque coup de pelle mécanique (ou presque), à chaque décapage profond, ce sont des «morceaux» de l'histoire de la ville qui ressurgissent, des traditions lointaines qui sont déterrées, donnant un précieux aperçu sur les civilisations qui se sont succédé sur le sol de cette ville bimillénaire. De la supposée Porte de l'antique Cirta, aux nécropoles estimées d'origine byzantine, entre fantaisie nourrie par des légendes lointaines et les débroussaillages rationnels appuyés par des théories et des preuves scientifiques, Constantine, la ville au charme désuet, se découvre et se dévoile, majestueuse et monumentale.

### La Porte de Cirta et l'empreinte de Salah-Bey

Aussitôt après le lancement des travaux de terrassement de la bibliothèque urbaine de Bab El Kantara, près du ravin du Rhumel, entre la passerelle Mellah-Slimane et le pont de Sidi-Rached, de grosses pierres de taille ont été mises au jour.

Des pierres dont le volume laisse supposer la présence d'un édifice monumental, selon les conclusions de Mme Oufaia Adel, du Centre national de recherches en archéologie (CNRa).

La découverte a alimenté, des jours durant, le quotidien des Constantinois. Entre ceux qui remettent au goût du jour la Porte de Cirta la Numide et ceux qui plongent dans les légendes populaires pour ressusciter Kasr El Ghouda (le palais de l'ogresse), ou encore ceux qui évoquent des pierres acheminées depuis El Mansourah sur ordre de Salah Bey pour reconstruire le pont de Bab El Kantara, les rumeurs sont allées bon train.

Le sondage effectué sur les lieux, à la suite de cette découverte, a permis de ressortir des piles de portes en pierre de taille. «Deux piles de portes à l'extrême nord et au sud, et des traces de deux autres piles au milieu», affirme Mme Adel qui ajoute qu'après documentation, la trace d'une des portes a été retrouvée dans un récit de voyage datant de 1743, écrit par Thomas Shaw, un ecclésiastique et voyageur britannique. «La porte était dessinée et bien décrite dans le livre de Shaw», affirme-t-elle. Les fouilles se poursuivent, la documentation et les études aussi et les conclusions promettent des «révélations inédites» sur tout un pan de l'histoire de l'antique Cirta et ses vestiges antiques, confie encore cette spécialiste qui explique aussi que les pierres utilisées par Salah Bey pour la reconstruction du pont de Bab El Kantara provenaient des vestiges de l'amphithéâtre qui existait du côté de l'actuelle gare ferroviaire, tout près des lieux de ces nouvelles découvertes.

### Les nécropoles byzantines et l'histoire des sièges de la ville

Dans la salle de prière de la mosquée Sidi Affane, datant de l'époque ziride (XII<sup>e</sup> siècle), située dans la basse Souika, les travaux de restauration engagés dans le cadre des préparatifs de l'événement que la ville des Ponts s'apprête à accueillir, ont donné lieu à une découverte inédite : des ossements humains. La révélation de cette curieuse découverte a vite fait le tour de la ville de Constantine où, à travers l'histoire, les cimetières ont toujours été localisés en extramuros, en dehors du Rocher. Entre ceux qui propagent l'idée d'un charnier et ceux qui répandent la présence d'une nécropole de la lointaine civilisation Byzantine, les archéologues du CNRA poursuivaient leurs sondages, révélant au grand jour les ossements d'une trentaine de personnes, dont des bébés. Selon Mme Adel, les tombes retrouvées sont musulmanes et ottomanes, en brique et pourvues de dalles. Elle précise que le fait que les défunts soient placés sur le côté, en débâti latéral droit, selon le rite musulman, appuie cette hypothèse. L'archéologue, chef de projet des fouilles, indique aussi que la présence des traces de bois, de clous et de chaux, parmi les ossements retrouvés dans la salle de prière «ouvre la perspective à plusieurs lectures». Les archéologues du CNRA continuent de faire parler les découvertes de la mosquée Sidi Affane, et les indications pourraient, non seulement raconter la relation tumultueuse qu'entretenait Constantine avec les Hafides et les Hammadites, mais rajouteraient, à coup sûr, «des chapitres aussi importants qu'originiaux à l'histoire des sièges de Constantine», certifie Mme Adel.

### Le minaret de Djamaâ Lekbir : derrière le mur, l'histoire

Les chantiers de restauration entrepris dans la mosquée Djamaâ Lekbir, édifiée en 1756 par Ahmed Bey El Kolli, ont permis d'exhumier l'histoire d'un haut lieu de culte. Les travaux de décapage du mur de la salle de l'imam ont dévoilé les restes du mur de la cour et du minaret originel. Selon les archéologues qui se sont penchés sur le dossier, le minaret a été détruit entre 1867 et 1869 par l'administration coloniale pour pouvoir aligner l'ex-rue Nationale (aujourd'hui rue Larbi Ben M'hidi). Les analyses effectuées par les archéologues, qui ont permis d'identifier la découverte et le plan cadastral de Constantine, élaboré par l'administration française au début de l'année 1867, confortent le diagnostic des archéologues qui concluent que la découverte se situe exactement là où la cour et le minaret de la mosquée ont été localisés dans le plan de 1867. Dans cette «valse archéologique» sans précédent, la cité forteresse qui se maintient sur son Rocher depuis plus de 2.500 ans, et qui a vu défiler sur ses terres des civilisations et des civilisations, renoue avec le fil de sa mémoire et raconte les souffles de vie successifs qui l'ont emplie.

## NIGERIA

**●Le parti au pouvoir conteste les résultats partiels de l'élection présidentielle**

Le parti du président Goodluck Jonathan a contesté hier les résultats partiels de l'élection présidentielle au Nigeria, accusant le président de la commission électorale de partialité, selon des médias.

«Nous n'avons plus confiance en ce que vous faites», a déclaré l'ancien ministre du delta du Niger, Godsway Orubebe, s'adressant au président de la Commission électorale indépendante (Inec), Attahiru Jega lors de la séance de l'annonce des résultats.

«Vous êtes partial (...) Nous ne pouvons l'accepter. Les Nigérians ne se laisseront pas faire. Nous ne quitterons pas les lieux», a-t-il scandé, au moment de l'annonce des résultats partiels de la présidentielle.

M. Orubebe, membre du Parti démocratique populaire (PDP), conteste les résultats annoncés lundi soir pour les Etats de Kano, Katsina, Kaduna et Jigawa, tous situés dans le nord du pays.

L'ancien général Muhammadu Buhari, candidat du Congrès progressiste (APC) et principal adversaire de M. Jonathan, a remporté 85% des voix dans cette région d'où il est originaire.

M. Orubebe accuse M. Jega d'avoir refusé d'enquêter dans ces Etats, alors qu'une enquête a été lancée après une plainte de l'APC quant à des supposées fraudes orchestrées par le PDP dans l'Etat de Rivers, dans le Sud.

M. Jega a répondu à M. Orubebe et à l'ensemble des délégués qu'il n'avait reçu aucune plainte venant du PDP concernant les Etats du Nord évoqués.

Selon les premiers résultats officiels dans 18 des 36 Etats nigérians et dans la capitale fédérale Abuja, annoncés lundi soir par l'Inec, l'ancien général Buhari a remporté plus de 8,5 millions de voix et devance M. Jonathan d'environ deux millions de voix.

**●Couvre-feu imposé dans l'Etat de Rivers (Sud) pour raisons de sécurité**

Le gouvernement de l'Etat de Rivers, dans le delta pétrolier du Nigeria (sud), a annoncé lundi qu'un couvre-feu a été imposé pour la nuit dans l'Etat, suite à des troubles provoqués après l'annonce des résultats locaux de l'élection présidentielle.

«Le gouvernement a imposé un couvre-feu dans l'Etat de Rivers de 19h (18h00 GMT) à 6h (mardi) afin d'éviter tout trouble à l'ordre public, à cause de la situation politique tendue», a déclaré le porte-parole du gouvernement de Rivers, Ibim Semenifari. Rivers est un des états stratégiques du pays dans une élection qui se joue au coude-à-coude entre le président sortant Goodluck Jonathan et son principal adversaire, Muhammadu Buhari. Le Congrès progressiste (APC) de M. Buhari accuse le Parti démocratique populaire (PDP, au pouvoir) et les responsables des bureaux de vote de l'Etat d'avoir fraudé durant les élections présidentielle et parlementaires de samedi et dimanche.

Plusieurs milliers de manifestants ont défilé dimanche et lundi à Port Harcourt, la capitale de cet Etat, pour réclamer l'annulation du scrutin et la tenue d'une nouvelle élection.

Près de 2.000 femmes de l'APC qui tentaient lundi matin de pénétrer dans les locaux de la Commission électorale indépendante (Inec) ont été aspergées de gaz lacrymogènes par les forces de l'ordre.

Lors du précédent scrutin en 2011, le PDP de M. Jonathan avait remporté la présidentielle dans cet Etat. Mais depuis, le gouverneur de l'Etat, Rotimi Amaechi, un des anciens piliers du PDP, a rejoint l'APC, une coalition de plusieurs partis d'opposition.

## ACCORD DE PAIX AU MALI

**L'ONU «ne peut pas attendre indéfiniment le paraphe du document par la CMA»**

Le chef de la Mission de l'ONU au Mali (MINUSMA), Mongi Hamdi, a déclaré lundi que son organisation

«ne peut pas attendre indéfiniment le paraphe de l'accord de paix d'Alger par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

Pour le paraphe du document par la CMA, «on ne peut pas donner de délai, mais on ne peut pas attendre indéfiniment», a affirmé à la presse à sa sortie d'audience avec le Premier ministre malien Modibo Keïta.

La CMA avait demandé un délai pour consulter sa base. M. Hamdi a estimé devant la presse «qu'il n'y a pas d'autre alternative (pour la CMA) que de s'engager dans cet accord».

«On continue de travailler (pour) convaincre nos frères de la CMA pour qu'ils s'inscrivent dans la logique de paix, dans la logique de l'accord qui a été paraphe», a-t-il indiqué.

Cet accord, a-t-il ajouté, «répond à



beaucoup de revendications des uns et des autres. Comme tout le monde le sait, cet accord est le résultat d'une solution de compromis et toute solution de compromis ne peut être parfaite». Toutefois, a-t-il conclu, «l'accord pourrait être utilisé comme une base pour la mise en place d'une paix durable, crédible et juste pour tous les Maliens et toutes les Maliennes, pour tout le monde».

Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali ont paraphe le 1<sup>er</sup> mars à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie, en tant que chef de file. Le document a été

paraphe par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Alger (le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie. Cependant la CMA regroupant (le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'azawad (MAA) a demandé «une pause» pour consulter leur base militante avant de paraphe le document.

**Un employé du CICR tué dans l'attaque de son convoi dans le nord du Mali**

Un employé du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a trouvé la mort et un membre de la Croix-Rouge malienne blessé dans l'attaque perpétrée contre leur convoi humanitaire lundi dans le nord du Mali, a annoncé l'organisation.

Le CICR a indiqué dans un communiqué être «profondément attristé par la mort de l'un de ses employés au Mali», après l'attaque de son camion humanitaire près de la ville de Gao, dans le nord du pays, lundi matin.

Un membre de la Croix-Rouge malienne a été blessé dans l'attaque. Il est actuellement dans un état stable, ajoute le CICR. «Le CICR condamne fermement l'attaque et appelle tous les belligérants à respecter et protéger les travailleurs humanitaires», souligne le CICR dans le communiqué.

L'employé du CICR, dont le nom est Hamadou, avait pris la route de Gao pour se rendre à Niamey, au Niger voisin, avec son camion pour «récupérer des équipements médicaux dont l'hôpital de Gao avait besoin», a indiqué Yasmine Praz Dessimoz, chef des opérations pour l'Afrique du Nord et de l'Ouest du

CICR. «Sa mort n'est pas seulement un drame pour sa famille et le CICR, elle va également avoir un impact sur la vie et le bien-être de dizaines de milliers de gens», a-t-elle ajouté dans le communiqué.

Le CICR ajoute que les circonstances exactes de l'attaque qui ont tué ce père de quatre enfants sont encore confuses, mais que le camion arborait de manière très distincte le logo de la Croix-Rouge.

«Le CICR appelle tous ceux impliqués dans le conflit à protéger les populations civiles et à s'assurer que les travailleurs humanitaires puissent accomplir leur devoir», souligne le communiqué, en martelant : «l'emblème de la Croix-Rouge doit être respecté». «La situation humanitaire dans le nord du Mali est inquiétante et nos équipes travaillent d'arrache-pied pour aider les communautés locales», a insisté Mme Praz Dessimoz. «Mais le CICR s'inquiète de la montée de la violence contre les travailleurs humanitaires, qui les empêchent de venir en aide aux personnes et aux communautés qui en ont désespérément besoin», a-t-elle ajouté.

## OUGANDA

**Assassinat de la procureure chargée du procès des attentats de Kampala**

Des hommes armés ont assassiné lundi la procureure ougandaise chargée du procès des 13 hommes accusés d'avoir participé aux attentats de 2010 à Kampala qui avaient coûté la vie à 76 personnes, a annoncé la police.

Joan Kagezi, qui dirigeait la section antiterrorisme et crimes de guerre auprès du ministère public, a été assassinée par des hommes à moto lundi en début de soirée alors qu'elle rentrait chez elle dans la banlieue de la capitale ougandaise, a déclaré le porte-parole de la police de Kampala, Patrick Onyango.

«Ils l'ont suivie à moto (...) ils l'ont abattue», a dit le porte-parole.

Le 11 juillet 2010 à Kampala, deux kamikazes avaient déclenché leur ceinture d'explosifs, l'un dans un restaurant



éthiopien, l'autre dans le bar d'un club de rugby, alors que les deux établissements retransmettaient la finale de la Coupe du monde. Les terroristes somaliens shebab

avaient revendiqué l'attaque.

Le procès de 13 accusés - sept Kényans, cinq Ougandais et un Tanzanien - a commencé le 17 mars, près de cinq ans après, dans la capitale ougan-

daise. Ils sont inculpés de nombreux chefs d'accusation, dont ceux de terrorisme et de meurtres. Tous, sauf un, sont également inculpés pour appartenance à une organisation terroriste, en l'espèce les membres somaliens shebab. Le procès devait reprendre hier.

Jane Kajuga, porte-parole du bureau du procureur, a confirmé la mort de Mme Kagezi. «Elle a été abattue (...) mais nous avons peu de détails pour l'instant», a indiqué Mme Kajuga sur la chaîne de télévision NTV Uganda. De son côté, le quotidien New Vision a indiqué que des hommes armés ont attaqué sa voiture alors qu'elle ralentissait pour franchir des dos-d'âne et que la procureure était morte sur le coup.

APS

## DISCUSSIONS SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN

# Les chances sont «assez bonnes» pour un accord

Les chances pour parvenir à un accord sur le dossier nucléaire iranien sont «assez bonnes», a affirmé hier à Moscou le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov.



«Rien n'est jamais sûr à 100%. Mais les chances sont grandes si aucun des participants aux négociations ne fait monter les enjeux à la dernière minute dans l'espérance de gagner quelque chose en plus au lieu de chercher à maintenir l'équilibre des intérêts de chacun», a déclaré M. Lavrov, cité par des médias russes.

Le chef de la diplomatie russe a annoncé son intention de retourner à Lausanne (Suisse), où se poursuivaient mardi les discussions entre l'Iran et le P5+1 (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Russie, Chine, France et Allemagne),

afin de prendre part aux négociations. «Les perspectives de ce round de négociations ne sont pas mauvaises, je dirais même qu'elles sont bonnes», a-t-il ajouté.

M. Lavrov a également insisté sur la levée des sanctions internationales contre l'Iran. «Après la conclusion d'un accord, les sanctions doivent être levées», a-t-il estimé. Téhéran et le groupe des grandes puissances sont censés conclure un accord politique avant la date butoir du 31 mars.

Lundi, un diplomate occidental a affirmé que les négociations butaient

sur trois points d'achoppement, qui sont la durée d'un accord, la levée des sanctions de l'ONU et un mécanisme de garantie permettant de vérifier que les engagements sont respectés.

Concernant la durée de l'accord, les grandes puissances souhaitent un cadre strict de contrôle des activités nucléaires iraniennes sur au moins 15 ans, mais l'Iran ne veut pas s'engager au-delà de 10 ans, selon cette source. L'Iran a toujours farouchement démenti qu'il cherchait à fabriquer des armes nucléaires, assurant que son programme n'avait que des objectifs civils et pacifiques.

## CRISE HUMANITAIRE

# 4 Syriens sur 5 vivent dans la pauvreté et la misère



Quatre Syriens sur cinq vivent dans la pauvreté et la misère, a affirmé hier le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, soulignant que si l'il s'agit de «la crise humanitaire la plus grave de notre temps».

«Quatre Syriens sur cinq vivent dans la pauvreté, la misère et les privations. Le pays a perdu près de quatre décennies de développement humain», a déclaré M. Ban à l'ouverture de la troisième conférence annuelle à Koweït des donateurs pour la Syrie.

«Près de la moitié des hommes, femmes et enfants de ce pays ont été contraints de fuir leurs foyers», a-t-il déploré. Le conflit en Syrie a fait plus de 215.000 morts depuis mars 2011 et plus de 10 millions de réfugiés ou déplacés, soit près de la moitié des quelque 23 millions d'habitants que compte le pays, un record mondial inégalé depuis 20 ans, selon l'ONU.

L'ONU réclame un effort sans précédent à la conférence qui se tient au niveau des ministres des Affaires étrangères de 78 pays, sous la présidence de Ban Ki-moon. Elle entend lever la somme record de 8,4 milliards de dollars en un an.

A l'ouverture de la conférence, l'émir du Koweït a fait une promesse de dons d'un demi-milliard de dollars pour la Syrie, qualifiant la situation dans ce pays de «plus grande catastrophe humanitaire de l'histoire moderne».

«J'ai le plaisir de vous annoncer un engagement à hauteur de 500 millions de dollars du gouvernement du Koweït et du secteur privé pour soutenir les efforts humanitaires en Syrie», a déclaré l'émir Sabah al-Ahmad Al-Sabah. «Nous sommes réunis ici pour répondre à la plus grande catastrophe humanitaire de l'histoire moderne», a-t-il souligné.

## BIRMANIE

# L'ONU qualifie d'«historique» le projet d'accord de paix

L'ONU a qualifié hier d'«historique» le projet d'accord de cessez-le-feu en Birmanie entre le gouvernement et différents groupes ethniques du pays, pour mettre un terme à des décennies de guerre civile.

«Pour le gouvernement birman et 16 groupes armés ethniques, parvenir à un accord de cessez-le-feu est une réussite historique et importante», a déclaré mardi Vijay Nambiar, le conseiller spécial de l'ONU.

L'accord final ne pourra être signé qu'après une rencontre entre les différents groupes armés ethniques mais aucune date n'a été fixée. Le gouvernement birman, au pouvoir depuis 2011 et l'ouverture du pays après des décennies de régime autoritaire militaire, a fait de cet accord de paix un objectif stratégique dans la perspective des élections cruciales du mois de novembre. Hier, s'exprimant devant les représentants des 16 principaux groupes armés des minorités ethniques à Rangoun, le président birman Thein Sein s'est réjoui de cet accord. «Les gens ont besoin de la paix, ils veulent la paix et ils attendent la paix», a-t-il déclaré, ajoutant qu'un accord complet pourrait être signé dans quelques mois.

«Après cette signature, la porte est ouverte pour un



dialogue politique. Cela va assurer à ses artisans de la paix une place dans l'histoire de la Birmanie», a-t-il estimé lors d'une apparition surprise à Rangoun.

La Birmanie affronte des soulèvements ethniques depuis son indépendance de la Grande-Bretagne en 1948 et les groupes ethniques demandent plus d'autonomie.

## YÉMEN

# L'Iran dément avoir fourni une aide militaire aux rebelles houthis



Le ministère iranien des Affaires étrangères a démenti les allégations faisant état d'une aide militaire fournie par Téhéran aux rebelles yéménites houthis, a rapporté hier Press TV.

«Les informations affirmant l'envoi d'armes de la République islamique d'Iran au Yémen ont été forgées de toutes pièces et sont de purs mensonges», a déclaré la porte-parole du ministère des Affaires étrangères iranien Marzieh Afkham, citée par Press TV.

Elle a par ailleurs, indiqué que «de telles allégations ne peuvent justifier l'attaque militaire en cours contre le Yémen», a ajouté la porte-parole.

La porte-parole iranienne a également exhorté les institutions internationales, en particulier le Comité international de la Croix-Rouge, à aider la population. Une coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite a déclenché jeudi une intervention militaire au Yémen en menant des frappes aériennes contre les Houthis et leurs alliés, qui contrôlent la capitale Sanaa et avancent vers le fief du président Abd Rabbo Mansour Hadi.

«Au sommet des chefs d'Etat arabes réunis à Charm el Cheikh en Egypte, le souverain saoudien Salman Ben Abdel Aziz a affirmé que l'opération aérienne impliquant neuf pays arabes se poursuivrait jusqu'au «rétablissement de la sécurité» au Yémen, plongé dans un chaos total.

## IRAK

# Les forces de sécurité reprennent le contrôle du siège provincial à Tikrit

Les forces de sécurité irakiennes ont repris le contrôle du siège du conseil provincial à Tikrit (nord de l'Irak) après une offensive lancée début mars pour reprendre cette ville aux mains des éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech), ont indiqué hier des responsables.

«Les forces irakiennes ont nettoyé le complexe gouvernemental à Tikrit», a affirmé un général de l'armée irakienne sous le couvert de l'anonymat. «Nous avons le contrôle des bâtiments gouvernementaux depuis la nuit dernière», a-t-il précisé.

La reprise du siège du gouvernement local a été confirmée par le gouverneur de Salaheddine, dont Tikrit est le chef-lieu, Raad al-Joubouri qui a affirmé que les drapeaux irakiens flottaient à nouveau sur plusieurs bâtiments.

Depuis le 2 mars, quelque 30.000 soldats irakiens et des milliers de milices sont engagés dans la plus grande offensive en Irak pour tenter de reprendre aux militants du groupe extrémiste Tikrit et d'autres villes et villages clés dans la partie nord de la province de Salaheddine.

Cette offensive est présentée comme la plus importante depuis que l'EI s'est emparé de vastes pans de territoire en juin 2014. Pour tenter de freiner l'avancée des forces irakiennes, les combattants de l'EI ont placé des milliers de bombes et de voitures piégées dans des quartiers de la ville.

APS

## PALESTINE

**Israël s'est approprié 85% des terres palestiniennes**

L'occupant israélien continue sa politique expansionniste et colonisatrice dans les territoires palestiniens, où il contrôle désormais 85% des terres de la Palestine historique et surexploite économiquement les territoires occupés, a indiqué le Bureau central palestinien des statistiques (BCPS).

Dans son rapport *Les chiffres noirs de l'occupation* publié lundi, à l'occasion de la commémoration du 39<sup>e</sup> anniversaire de la Journée de la Terre, le BCPS a précisé qu'«Israël contrôle 85% des terres de la Palestine historique qui a une superficie d'environ 27 000 km<sup>2</sup>».

«Après le morcellement initié par l'occupant, un Palestinien bénéficie en moyenne de moins d'un cinquième de la terre dont peut profiter un Israélien», affirme le BCPS.

Le rapport indique, en outre, que «durant la période s'étalant entre 1967 et 2010, les autorités d'occupation israéliennes ont démolis à El-Qods occupée 500 bâtiments, contre 1342 de l'an 2000 à 2014, chassant près de 5760 palestiniens innocents».

«Durant cette même période, les autorités d'occupation ont forcé 340 habitants à démolir leurs propres maisons. L'année



2010 connaîtra même un pic en la matière, avec 70 opérations (d'auto-démolition), contre 49 en 2009», selon la même source.

À la fin de l'année 2013, «409 colonies et bases militaires israéliennes ont été consolidées dans la Cisjordanie occupée. Le nombre de colons atteindra les 580 801 à la fin de l'année 2013, 48,5% d'entre eux, soit 281 684 vivent à El-Qods occupée», précise le BCPS dans son rapport, ajoutant que «la Cisjordanie occupée compte 21% de colons, un chiffre qui atteint les 69% à El-Qods occupée».

**L'occupant israélien continue sa poli-**

**tique expansionniste et colonisatrice**

Selon le ministère palestinien de la Planification qui cite des données de la Banque mondiale, la superficie cultivée par les colons israéliens en Cisjordanie occupée au cours de l'année 2013 s'élève à environ 100 km<sup>2</sup>.

Dans la plupart des cas, selon la même source, il s'agit de cultures irriguées destinées à l'exportation, profitant annuellement de plus de 50 millions de mètres cubes des eaux souterraines palestiniennes tandis que la superficie des terres cultivées irriguées par les Palestiniens ne dépassait pas les 78 km<sup>2</sup> en 2011.

Le rapport du BCPS affirme également qu'«Israël surexploite économiquement les territoires occupés en Cisjordanie occupée, en particulier dans les zones (C), totalement contrôlées par Israël conformément aux Accords d'Oslo».

«Le problème consiste à ce que les zones (C) représentent plus de 60% de la Cisjordanie occupée», poursuit le rapport, précisant que ces zones sont considérées comme «des réserves stratégiques de ressources naturelles dont les Palestiniens ne peuvent profiter en raison des restrictions israéliennes». «De plus, la construction du Mur a isolé plus de 10% de la surface de la Cisjordanie», selon la même source.

Le Bureau indique dans ces chiffres noirs de l'occupation qu'au cours de l'agression qui a visé Ghaza à l'été 2014, «les forces d'occupation ont détruit plus de 9 000 habitations totalement, et endommagé partiellement 47 000 logements. De même, 327 écoles ont été détruites, et six universités ont été en partie démolies. 71 mosquées ont également été atteintes, et des églises détruites». «Vingt bâtiments gouvernementaux ont également été complètement détruits, tout comme 29 hôpitaux et centres de soins à Gaza».

Les Palestiniens célébraient lundi, le 39<sup>e</sup> anniversaire de la «Journée de la Terre», pour commémorer la grève générale et les actes de résistances qui ont eu lieu le 30 mars 1976, en réaction à la confiscation par les autorités d'occupation israéliennes de vastes territoires.

Les Palestiniens entendent déposer dès aujourd'hui 1<sup>er</sup> avril à la Cour pénale internationale (CPI) leurs premières accusations de «crimes de guerre» contre des dirigeants israéliens.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
N° Fiscal 099034015037038

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/2015

La direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour la:

Réalisation d'une maison de jeunes type 03 à ouled sidi brahim -  
Lot: TCR.

Les entreprises nationales publiques et privées intéressées par le présent avis et qualifiées catégorie deux et plus dans le domaine du bâtiment comme activité principale et travaux publics, activité secondaire peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
(SERVICE DES INVESTISSEMENTS ET DES EQUIPEMENTS)  
DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
AVENUE DE LA REPUBLIQUE (EX TRESOR) - BORDJ BOU ARRERIDJ  
TEL : 035-68-54-95

Les offres dûment remplies accompagnées des documents selon l'article 05 de cahier de charge (offre technique), les copies doivent être en cours de validité à la date de l'ouverture des plis.

Les offres seront déposées à l'adresse suivante :

SECRETARIAT DE LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
AVENUE DE LA REPUBLIQUE (EX TRESOR) - BORDJ BOU ARRERIDJ

L'offre technique et l'offre financière doivent être inscrites dans une enveloppe fermée et scellée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/2015  
Réalisation d'une maison de jeunes type 03 à ouled sidi brahim -

Lot: TCE.

- SOUMISSION « A NE PAS OUVRIR » -

- o La durée de préparation des offres est fixée à : **21 jours** à partir de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), et si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- o Le jour du dépôt des offres sera le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 13H30.
- o L'ouverture des plis des offres techniques et financières, en présence de l'ensemble des soumissionnaires, pendant la même séance au siège de la direction de la Jeunesse et des Sports à 14 H 00 le dernier jour de la durée de préparation des offres.
- o Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis
- o Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **03 mois** + le délai de préparation des offres à compter du dernier jour de la durée de préparation des offres.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger  
Circonscription Administrative de Dar El Beida  
Commune de Mohammadia.  
Bureau des Marchés.

## AVIS DE CONSULTATION

Le président de l'assemblée populaire communale de Mohammadia lance une consultation pour l'opération suivante :

➤ Maitrise d'œuvre (étude et suivi) aménagement des terrains de jeux en Matico à travers les écoles de la commune.

Les bureaux d'études publics et privés spécialisés régulièrement inscrit au tableau des architectes disposant d'un agrément intéressé par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges au niveau du secrétariat général bureau N° 38 premier étage.

Le délai de cet avis est fixé de : **vingt et un (21) jours** à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôts des offres à **11h00** au siège de la commune.

Les offres doivent comporter toutes les pièces administratives fiscales et parafiscales conformément à la réglementation en vigueur.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Laghouat  
 Direction de la Santé et de la Population  
 Adresse : Route Nationale N°01 - Laghouat  
 NIF :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT  
 N°...06... DSP/2015

La direction de la santé et de la population de la wilaya de Laghouat, lance un avis d'appel d'offre national restreint pour : « Acquisition Equipements de L'Hôpital 60 lits de ksar el hirane », selon les lots ci-dessous :

- Lot 01 : équipements téléphone et télésurveillance.
- Lot 02 : équipements buanderie et cuisine.

Les producteurs, les fournisseurs de gros ou en détaillant, et les fabricants, ayant le registre de commerce conforme aux équipements demandés, intéressés peuvent soumissionner. Peuvent retirer le présent cahier des charges au siège de la direction de la santé et population de Laghouat, bureau des marchés

1 - Offre technique : elle doit comprendre les pièces suivantes :

1. La déclaration à soucrire, dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges).
2. La déclaration de probité, dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges).
3. Une copie de l'extrait du registre de commerce.
4. Une copie du statut de l'entreprise pour les soumissionnaires ayant la qualité de société commerciale.
5. L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, en cours de validité à la date de dépôt des offres.
6. L'extrait du rôle, apuré ou avec échéancier et respecte de paiement daté de moins de 03 mois; et respecte .
7. Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
8. Les copies des attestations de mise à jour envers les organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS) en cours de validité à la date de dépôt des offres .
9. Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les services du centre national du registre de commerce (CNRC) pour les soumissionnaires ayant la qualité de société commerciale .
10. Les copies des bilans comptables des trois (03) dernières années visées par les services des impôts .
11. Copies des attestations de bonne exécution pour les cinq dernières années délivrées par les services contractant dans le domaine des équipements concernés .
12. Lettre d'engagement pour :
  - a. Délais de livraison ;
  - b. Délais de garantie pour une durée minimum de dix huit (18) mois , pour matériel de la cuisine, et douze mois (12) pour matériel de buanderie, toute offre proposant un délai de garantie inférieur au délai ci-dessus sera rejetée .
13. Copie de l'agrément délivré par le fabricant pour les représentants agréés.
14. Les fiches techniques avec les catalogues en couleurs des équipements proposés.
15. Attestation ou certificat de conformité des équipement dans le pays d'origine.
16. Le présent cahier des charges, dûment signée et paraphée par le soumissionnaire, et portant la mention « Lu et approuvé » à l'endroit prévu à cet effet .

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
 N° ...../DSP/2015  
 « Acquisition Equipements de L'Hôpital 60 lits de ksar el hirane »  
 Lot .....  
 Lot .....  
 « OFFRE TECHNIQUE »

2 - Offre financière : elle doit comprendre les pièces suivantes :

- La lettre de soumission, dûment remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire (modèle joint au présent cahier des charges).
- Le bordereau des prix unitaires date et dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis estimatif et quantitatif date et dûment signé par le soumissionnaire.

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée et cachetée ne comportant que les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
 N° ...../DSP/2015  
 « Acquisition Equipements de L'Hôpital 60 lits de ksar el hirane »  
 Lot .....  
 Lot .....  
 « OFFRE FINANCIÈRE »

Les deux (02) enveloppes comportant l'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans une seule enveloppe unique fermée et anonyme, ne portant que les mentions suivantes :

A Mr. Le Directeur de la Santé et de la Population de Laghouat  
 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
 N° ...../DSP/2015  
 « Acquisition Equipements de L'Hôpital 60 lits de ksar el hirane »  
 Lot .....  
 Lot .....  
 « A NE PAS OUVRIR »

Les offres doivent être déposées par porteur à l'adresse suivante :  
 Direction de la Santé et de la Population de Laghouat,  
 Route nationale N°01 - Laghouat

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la date de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus à 13 H 30. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire (égal), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14 heures 30 en séance publique, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, à compter du jour de dépôt des offres.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé de la Population et de la réforme hospitalière  
 Centre Hospitalo universitaire d'Hussein dey Hôpital Pr N. HAMOUD

NIF : 099816179005416

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
 NATIONAL RESTREINT  
 N° 04 /2015

Le Centre hospitalo-universitaire Hussein-Dey Hôpital Pr N. Hamoud lance un avis d'appel d'offres National restreint pour l'approvisionnement en produits de désinfections repartis en (04) lots :

LOT N°01 : Désinfectants

LOT N°02 : Antiseptiques

LOT N°03 : Matériel pour la désinfection-décontamination

LOT N°04 : consommables pour la stérilisation

Le présent avis d'appel d'offres national restreint s'adresse aux fabricants, importateurs, et/ou distributeurs agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale du C-H-U Hussein-Dey Hôpital Pr N. HAMOUD, Rue Boudjemaa Moghni Alger, sur présentation d'une copie du registre de commerce contre le paiement d'une somme de 3000,00DA non remboursable auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire Hussein-Dey, Hôpital Pr N. Hamoud.

Les soumissions doivent être insérées dans une enveloppe fermée comprenant deux offres distinctes, une offre technique et une offre financière.

L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ».

L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière ».

L'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires

Les deux enveloppes citées dessus comportant l'offre technique et l'offre financière seront mises dans une autre enveloppe extérieure, unique, fermée, anonyme et doit être déposé auprès de la Direction Générale du CHU HUSSEIN- Dey, Rue Boujemaa Moghni Alger, Bureau des Marchés.

L'enveloppe extérieure, unique, fermée et anonyme ne doit porter que les indications suivantes :

C-H-U .Hussein- Dey Hôpital Pr Nefissa Hamoud

Rue Boudjemaa Moghni. Hussein Dey, Alger.

Bureau des marchés

Appel d'offres National Restreint N°04/2015 Ayant pour objet

Approvisionnement en produits de désinfection repartis en quatre lots :

LOT N°01 : Désinfectants

LOT N°02 : Antiseptiques

LOT N°03 : Matériel pour la désinfection-décontamination

LOT N°04 : consommables pour la stérilisation

«NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la 1<sup>re</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h00 jusqu'à 12 h 00.

L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00.

Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:30 Culture Infos : TFou  
10:10 : Automoto  
11:00 Sport : Téléfoot  
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour  
11:58 Autre : Météo  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:45 Autre : Météo  
12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous  
13:00 Autre : Journal  
13:25 Culture Infos : Grands reportages  
14:45 Culture Infos : Reportages  
15:25 Série TV : Mentalist  
16:15 Série TV : Mentalist  
17:05 Série TV : Mentalist  
17:55 Culture Infos : Sept à huit  
19:50 Culture Infos : Là où je t'emmènerai  
19:55 Autre : Météo  
20h00 Journal  
20h30 Magazine de services My Million  
20h35 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canneteloup  
20h55 Série de suspense Unforgettable  
Inédit  
21h45 Série de suspense Unforgettable  
22h35 Série de suspense Unforgettable  
23h25 Série de suspense Unforgettable

**2**

- 06:10 Série TV : Foudre  
06:30 Série TV : Foudre  
07:00 Culture Infos : Thé ou café  
08:05 Sport : Rencontres à XV  
08:30 Culture Infos : Sagesses boudhistes  
08:45 Culture Infos : Islam  
09:15 Culture Infos : La source de vie  
10:00 Culture Infos : Présence protestante  
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove  
13:00 Autre : Météo 2  
13:02 Autre : Journal  
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...  
14:04 Autre : Météo 2  
14:05 Culture Infos : Point route  
14:10 Autre : Vivement dimanche  
16:25 : Grandes nature  
17:20 Culture Infos : La famille Millevoyes, à chacun son métier  
17:30 : Stade 2  
18:40 Autre : Vivement dimanche prochain  
19:45 Autre : Météo 2  
20h00 Journal  
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h47 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h50 Météo 2  
20h55 Santé Aventures de médecine Inédit  
22h45 Société Ils n'étaient pas des héritiers  
23h40 Politique Au nom du Temple

**3**

- 06:00 Autre : EuroNews  
06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette  
06:39 : Popeye  
06:44 : Popeye  
06:51 : Tom et Jerry Tales  
07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés  
07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor  
08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor  
08:57 Série TV : Tom et Jerry Show  
09:20 Cinéma : En sortant de l'école  
09:30 : Patinage artistique  
11:25 Autre : Météo
- 11:30 Culture Infos : Dans votre région  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
12:55 Culture Infos : 30 millions d'amis  
13:55 Culture Infos : Jour de brocante  
15:00 Autre : En course sur France 3  
15:20 Sport : Cyclisme  
16:55 Culture Infos : Du côté de chez Dave  
17:45 Autre : Flash spécial élections départementales 2015  
17:50 Autre : Le grand Slam  
18:45 Culture Infos : La famille Millevoyes, à chacun son métier  
18:55 Autre : Elections départementales 2015  
19:00 Autre : Journal régional  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Météo régionale  
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h50 Téléfilm policier La loi de Barbara Inédit  
22h30 Météo  
22h32 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots  
22h35 Grand Soir 3  
23h15 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

**CANAL+**

- 06:45 Culture Infos : Le journal des jeux vidéo  
07:15 Série TV : Gorg et Lala  
07:25 Série TV : Drôles de colocs  
07:35 Série TV : Drôles de colocs  
07:45 : Les Dalton  
07:55 : Les Dalton  
08:00 Série TV : Onn / Off  
08:05 Série TV : Onn / Off  
08:15 : La grille  
09:00 : Formule 1  
11:05 : Les nouveaux explorateurs  
11:57 Autre : La météo  
11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma  
12:20 Autre : Zapping de la semaine  
12:45 Autre : Le JT  
12:55 Culture Infos : Le supplément  
14:35 Autre : La semaine des Guignols  
15:10 : Les nouveaux explorateurs  
16:00 Autre : La semaine de Gaspard Proust  
16:10 Série TV : Spotless  
17:05 Série TV : Spotless  
18:00 : Zapsport  
18:10 : Formula One, le magazine de la F1  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h05 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
21h00 Drame La voie de l'ennemi Inédit  
22h55 Magazine du cinéma Plateau cinéma documentaire  
22h57 Société Banksy Does New York

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Absolument stars  
10:00 Culture Infos : Turbo  
11:10 Culture Infos : Sport 6  
11:20 Culture Infos : Turbo  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Autre : Recherche appartement ou maison  
14:20 Culture Infos : Maison à vendre  
16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer  
17:15 Culture Infos : 66 minutes  
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format  
19h45 Le 19.45  
20h10 Série humoristique Scènes de ménages  
20h55 Magazine de société Patron incognito Inédit  
22h30 Magazine de société Patron incognito

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**TF1**

## Grey's Anatomy

## Résumé

La tempête a causé beaucoup de dégâts et les urgences sont submergées par l'afflux de blessés. Richard git toujours inconscient dans la cave. Remarquant son absence, Bailey envoie Shane à sa recherche, mais ce dernier délègue la tâche à Heather, qui découvre le docteur Webber et s'électrocuter en tentant de le secourir. Pendant ce temps, Arizona tente de faire flétrir Callie, qui campe sur sa position depuis qu'elle a appris l'infidélité de sa compagne...

**2**

20h45

## Les témoins

## Résumé

Paul Maisonneuve, le policier rebelle de retour aux affaires, est tombé entre les mains de Kaz Gorbier. Entièrement à sa merci, il risque la mort, tandis que Sandra Winckler se retrouve seule pour tenter de percer le mystère du profanateur de sépultures. Peu à peu, Sandra finit par comprendre un fait qui, jusqu'alors, avait totalement échappé à l'enquête : Kaz Gorbier ne peut pas avoir agi seul. Dans ce cas, qui est son complice ? Où se cache la vérité ?

**3**

19h30

## Des racines et des ailes

## Résumé

Le périple débute dans les airs en compagnie du géographe Pierre Stratiotti, et se poursuit en kayak le long de la Seine avec l'auteur et photographe Christophe Lefèbure. Plus au sud, Béatrix Goeneutte, historienne, sillonne la région afin de préparer une exposition sur les pavillons de l'Île-de-France. A l'est de Paris, Vincent Villette, archiviste et historien, se passionne pour les bords de Marne. Puis direction le nord de Paris, où Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques, supervise la restauration de la basilique de Saint-Denis. Dans la vallée de Chevreuse, Stéphane Loriot, spécialiste du patrimoine au Parc naturel régional, initie une jeune chef aux plantes sauvages comestibles de la région. Enfin, à l'aéroport d'Orly, Paul Damm, conservateur du patrimoine, débute un inventaire du mobilier des années 60.

**CANAL+**

20h55

## Les requins de la colère

## Résumé

Depuis Les Dents de la mer, les requins cristallisent les peurs les plus profondes. Jérôme Delafosse s'est lancé dans une enquête planétaire pour comprendre les dangers qu'ils représentent réellement. Il révèle comment les consommateurs participent sans le savoir au massacre de ces prédateurs, qui constituent pourtant un chaînon indispensable dans l'écosystème marin. En bouleversant ce biotope et la chaîne alimentaire, la disparition des requins engagerait la survie de l'humanité.

**M**

20h50

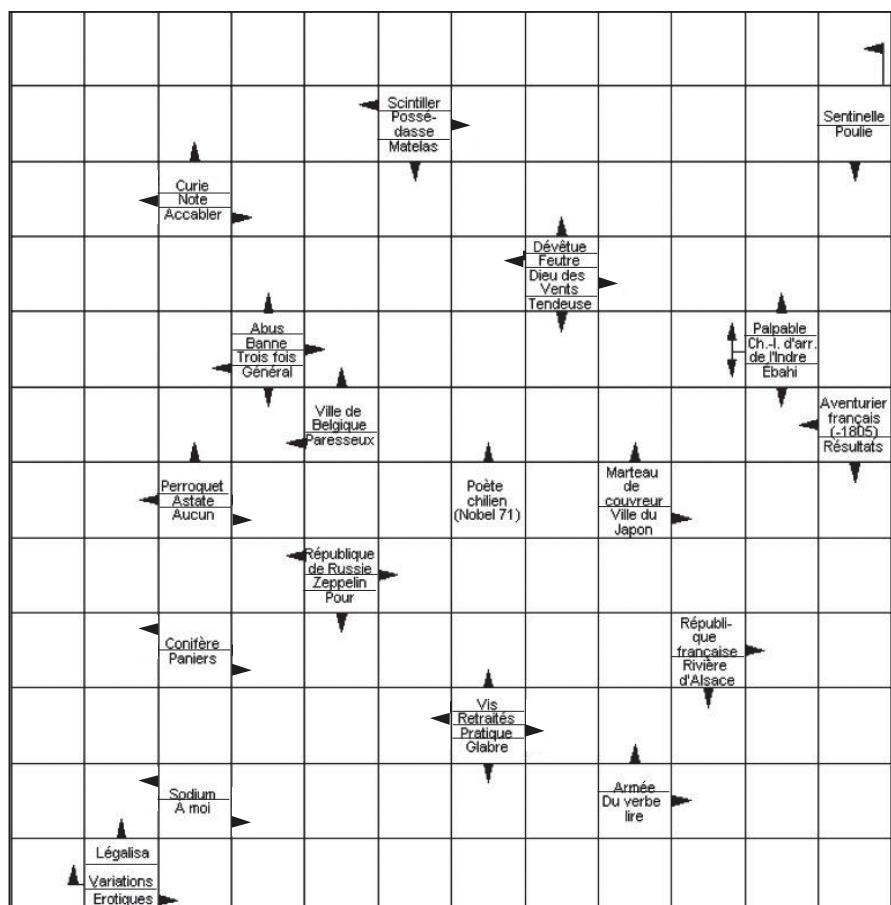
## Mon partenaire particulier

## Résumé

Célibataires avec un handicap physique ou mental, des hommes et des femmes lucides et enthousiastes revendent leur droit à l'amour. Pendant plusieurs mois, ils ont été filmés au cours de leurs démarches pour trouver une personne qui partagerait leur vie. A Menton, Ellyn, 20 ans, est atteinte d'une infirmité motrice cérébrale qui l'empêche d'être autonome au quotidien. Très dynamique, elle est dotée d'un sens de l'humour à toute épreuve : A Saint-Étienne, Sylvain veut trouver celle avec qui voudra vivre avec lui ; Informaticien à Lille, David, 45 ans, né sans bras, a raflé quatre médailles d'or aux Jeux de Séoul. Encouragé par sa meilleure amie, il se lance à la recherche d'une compagne : A Aubagne, Julie, extrêmement romantique, est atteinte du syndrome de Williams...



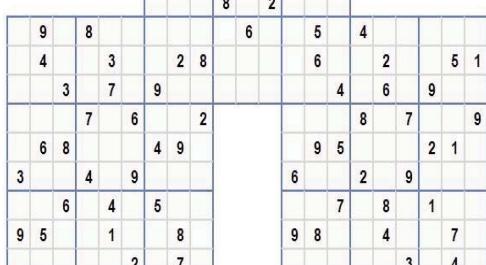
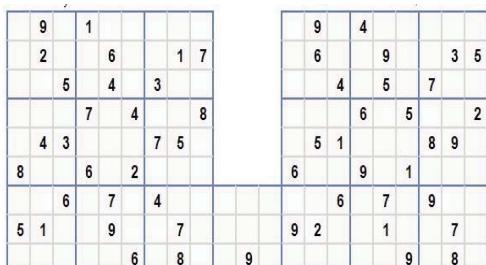
## Mots fléchés n°909



## Samouraï-Sudoku n°909

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région  $3 \times 3$  doit contenir un fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°909

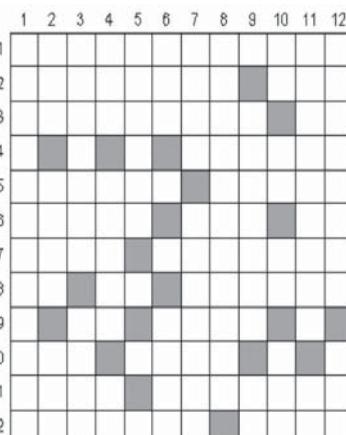
## ► Horizontalelement:

- 1.Pique-niquer  
2.Machine - Hardi  
3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique  
4.Eclore  
5.Halte - Pleurer  
6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno - Deficiency Virus - Note

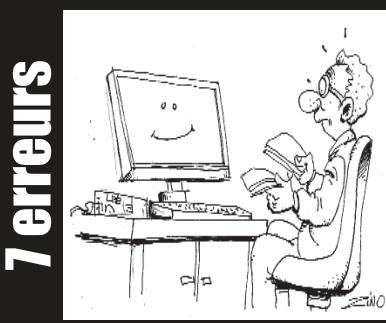
7.Boîte - Harem  
8.Cale en forme de V - Or - Ruinés  
9.en - Met qqch en mouvement  
10.Garçon d'écurie - Du-  
rillons"  
11.Ile allongée près de Venise - Pierre  
12.Relatif au plaisir de l'Eléysé - Dirige

#### ► **Verticalement:**

- | Vocabulaire                  |                                       |
|------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Ch.-I. de c. des Yvelines | particule subatomique                 |
| 2. Petite pomme - FL         | de masse supérieure à celle du proton |
| d'Espagne - Plante           | 8.Oléifante                           |
| potagère à bulbe             | 9.Unité de mesure                     |
| 3.Vingtième lettre de l'al-  | d'équivalent de dose                  |
| phabet grec -                | d'une radiation ionisante             |
| Fondatrice américaine        | -Lumen                                |
| du mouvement Science         | 10.Drame japonais -                   |
| chrétienne                   | Thulium - Cadmium - --                |
| 4. Circonstance - Ha-        | Atoll                                 |
| sards - Osmium               | 11. Fleuriste - Pronom                |
| 5. Sarcasme                  | indefini                              |
| 6.Chlorure de sodium -       | 12. Etat de distraction               |
| Enfant                       | (pl.) - Mammifère équide              |
| 7.Ce qui est à lui - Toute   |                                       |



## 7 erreurs



**CYCLISME/GRAND TOUR D'ALGÉRIE 2015**  
**Hichem Chaâbane, le champion des champions**



Le coureur algérien Hichem Chaâbane de l'équipe Cevital a remporté le maillot orange du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015, lundi à l'issue du critérium international de Moudzaïa, dixième et dernière épreuve du GTAC-2015.

Âgé de 26 ans, Hichem Chaâbane, natif de la ville des Roses, a mérité le maillot orange du vainqueur du GTAC-2015 après avoir triomphé à six reprises lors de cette compétition cycliste organisée à travers 22 wilayas du pays. Ancien grand espoir du cyclisme ayant évolué dans deux formations africaines professionnelles, Hichem Chaâbane a montré tout son talent dès le coup d'envoi de cette 5<sup>e</sup> édition du Grand Tour d'Algérie en s'imposant au critérium international d'Alger, première épreuve du GTAC-2015.

Il était capable de faire la différence lors des étapes de montagne, comme il l'a montré en remportant en solitaire les arrivées sur les hauteurs du Santa-Cruz à Oran, de Chréâ à Blida et Seraïda à Annaba.

Il a également remporté le circuit international de Constantine, ce qui lui a valu la quatrième place au classement général de l'UCI-Africa Tour, lui qui occupait la 45<sup>e</sup> position au mois de février.

« C'est une très belle consécration pour moi et mon équipe de pouvoir triompher dans cette grande compétition. Le maillot orange est symbolique, puisque l'important pour moi, c'est d'avoir remporté six victoires, synonymes de points supplémentaires au classement UCI-Africa Tour », a indiqué à l'APS Hichem Chaâbane. L'Algérie a pris la première place du classement Africa Tour, faisant un bond de quatre places avec un total de 823 points, devant le Maroc (490 pts), l'Afrique du Sud (471 pts) et l'Erythrée avec 337 points.

Cette performance réalisée par l'Algérie revient essentiellement aux résultats obtenus par les coureurs de différentes équipes algériennes engagées au Grand Tour d'Algérie cycliste 2015.

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) a inscrit les Tours d'Annaba, de Constantine, de Sétif et de Blida dans le calendrier de l'UCI, et ce, pour permettre aux athlètes des différentes équipes de gagner un maximum de points au classement UCI-Africa Tour en vue des prochaines championnats du monde et des Jeux olympiques de Rio 2016.

## TENNIS

# La joueuse algérienne Inès Ibbou se porte mieux

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, contrainte à l'abandon au tournoi de Vinaros (Espagne) du 24 au 28 mars, après avoir éprouvé quelques soucis physiques en demi-finale « se porte déjà mieux » a indiqué hier la Fédération de tennis (FAT).

Ibbou était complètement vidée à cause de l'intensité du calendrier et le peu de res-

sources physiques dont elle disposait ne lui a pas permis d'aller au-delà de cette demi-finale» a expliqué le chargé de la communication de la FAT, Belkacem Dridi.

Ibbou (16 ans) avait réussi un très bon parcours dans ce tournoi de «Grade 2», en parvenant en demi-finales contre l'Espagnole Eva Guerrero Alvarez. Mais complètement vidée, elle a dû abandonner dès le 1<sup>er</sup> set, alors qu'elle était menée (5-0). La jeune algérienne était également qualifiée pour la finale du



double en compagnie de l'italienne Lucrezia Stefanini, avec laquelle elle a affronté la paire composée de la Suissesse Re-

beka Masarova et la Moldave Cristina Bucsa, mais là encore, Ibbou a dû abandonner dès le 1<sup>er</sup> set.

## CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE INTER-ÉCOLES DE TIR AU FUSIL

### 90 participants en compétition à Cherchell



Quatre-vingt-dix (90) participants (messieurs et dames), issus de 15 écoles des différentes régions militaires prennent part au championnat national militaire inter-écoles de tir au fusil, ouvert lundi à l'Ecole d'application de l'infanterie de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa.

Cette manifestation sportive militaire, dont le coup d'envoie a été donné par le commandant de l'école, le général El-Hadi Mesbah, connaît une participation « remarquable » de la gent féminine avec 15 athlètes ayant subjugué le public présent lors des exercices d'essai qui ont précédé le début des premiers tours éliminatoires dans les spécialités de tirs de précision en position allongé sur le ventre et tirs de vitesse dans la même position.

Soixante-quinze (75) athlètes militaires (hommes) prennent part également à ce championnat dans les disciplines de tirs de précision dans les positions allongé sur le ventre, debout ou accroupi, ainsi que dans les tirs de vitesse en différentes positions.

La compétition s'est poursuivie jusqu'à hier, avec le déroulement du tour final et l'annonce des résultats par équipes.

Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre du programme sportif annuel de l'Armée nationale populaire (ANP), est considéré comme une compétition permettant la participation de tous les éléments de l'armée sans distinction de grades puisque ce genre de sport leur permettra de perfectionner leurs compétences dans la maîtrise des armes de tir.

Dans son allocution d'ouverture de ce championnat, le général El-Hadi Mesbah, a souligné la grande importance qu'accordent les hauts responsables de l'ANP à cette discipline sportive, tout en assurant le déploiement de tous les moyens humains et matériels pour réussir l'événement qui constitue une occasion pour les techniciens et spécialistes de sélectionner la future élite de l'équipe nationale pouvant représenter dignement l'Algérie dans les différentes compétitions internationales.

APS

## COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS DAMES ET JUNIORS GARÇONS)

### Tirage au sort des 1/8 de finale aujourd'hui à 14h00

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2015 de basket-ball, catégorie «juniors garçons» et «seniors dames» sera effectué aujourd'hui à 14h00 au siège de la Fédération d'Algier, a indiqué hier la Commission nationale des compétitions (CNC).

Chez les seniors dames, sept équipes de la Nationale Une sont encore en lice à ce stade de la compétition. Concernant les seniors «messieurs», le tirage au sort des huitièmes de finale a été effectué il y a près d'un mois, en même temps que celui des 1/16<sup>e</sup> de finale. Les présidents des clubs de Super-Divisions «A» et «B», des Ligues de régions, des Ligues de wilayas, ainsi que les présidents des clubs de la division nationale féminine sont conviés à assister au tirage de ce jour.



## AIN DEFLA

### Projet de réalisation d'un stade omnisports

Les travaux de réalisation d'un stade omnisports, d'une capacité de dix mille (10.000) places, seront lancés au début de l'année 2016 à Ain Defla, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de la Jeunesse et des sports (DJS).

Une enveloppe financière de 1,2 milliard DA a été consacrée à la réalisation de cette infrastructure, a indiqué à l'APS, Bakhti Mohamed Lamine, signalant que le projet est actuellement en phase étude.

Outre une aire de jeu de 105 sur 65 m réservée au football, le futur stade omnisports comprendra un terrain de réplique de 1.000 places doté d'une piste d'athlétisme de huit couloirs, a-t-il précisé.

Cette infrastructure sportive sera pourvue, selon lui, de toutes les commodités nécessaires, notamment d'un parking d'une capacité d'accueil de 1.500 véhicules, ainsi que des aires de stationnement de bus.

De grands espoirs sont fondés sur ce projet, impatiemment attendu par les jeunes de Ain Defla qui sont persuadés que ce futur stade boostera la pratique sportive dans la région et, par ricochet, contribuera à la découverte de jeunes talents dans différentes disciplines.

## Sudoku N°908

1	7	3	5	4	9	2	8	6
2	8	4	1	6	7	5	3	9
9	5	6	8	3	2	4	1	7
8	1	9	7	2	5	6	4	3
6	4	2	9	1	3	8	7	5
5	3	7	4	8	6	9	2	1
7	2	1	6	9	8	3	5	4
3	6	5	2	7	4	1	9	8
4	9	8	3	5	1	7	6	2

9	7	6	5	1	4	3	8	2
8	1	4	3	2	7	5	6	9
3	2	5	8	6	9	7	1	4
5	6	9	1	3	2	4	7	8
1	4	3	7	5	8	2	9	6
7	8	2	9	4	6	1	5	3
2	9	8	4	7	1	6	3	5
6	3	7	2	8	5	9	4	1
4	5	1	6	9	3	8	2	7

9	7	1	5	3	4	8	2	6
8	2	5	6	1	9	7	4	3
3	4	6	8	2	7	5	1	9
4	3	6	8	2	7	5	1	9
5	1	2	3	6	9	8	4	7
6	7	2	8	4	3	5	1	8
7	3	4	8	9	5	1	2	6
8	5	6	1	2	6	7	3	4
9	6	3	7	9	5	8	4	1

## Solution

### Mots Croisés N°908

DAMASQUINAGE  
 ECUMEUX■AMES  
 STEATOMES■NS  
 HI■R■IAKARTE  
 OFFRE■LARCIN  
 U■RETS■CD■L■  
 LIAS■ESTELLE  
 ILI■FRAISIER  
 E■CREDIT■ESE  
 REHE■ETUDES■  
 EDENTA■DOSER  
 SE■EMULES■SA

### Mots Fléchés N°908

RACCOMPAGNER  
 IBERIE■BLED■  
 BADEN■PRO■ED  
 OTE■DRAISINE  
 UT■FROISSE■P  
 LUXUEUX■INFO  
 DEUX■G■UNAUS  
 I■AISES■E■NE  
 NONNE■ANSE■R  
 G■H■RACE■RA■  
 USURPA■VANDA  
 E■ABERRATION

# APRÈS LEUR VICTOIRE SUR OMAN (4-1) EN AMICAL Les Verts dissipent la pression

Said Ben

**Si la sélection algérienne de football avait raté sa première sortie post-CAN 2015 en s'inclinant face à son homologue qatari sur le score de 1 à 0 jeudi dernier à Lekhwiya, dans un match amical, les Verts se sont rattrapés en battant sévèrement une modeste équipe omanaise avant-hier à Doha dans le cadre de ce tournoi du Qatar qui a débuté le 23 mars dernier.**

Avec cette victoire et ce beau jeu lors de ce second match du tournoi, les Verts ont donc bien su dissiper la pression, car beaucoup de fans des Verts ont été surpris par la mauvaise prestation des Verts face au Qatar allant jusqu'à craindre le pire avec cette sélection «remaniée» par Gourcuff pour un nouveau départ pour de nouveaux objectifs.

Ainsi donc si les Verts n'ont pas montré grand chose lors du pre-

mier match, ils étaient plus en verve lors de celui contre Oman où ils ont bien fait circuler la balle tout en dominant parfaitement leurs vis-à-vis omanais, bien au-dessous de la valeur qu'on attendait de la part des joueurs du coach Francais, Paul Le Guen.

Et il avait bien raison le sélectionneur français des Omanais en déclarant la veille de cette rencontre que «face à l'Algérie ce serait un test très sérieux et très difficile».

Cette fois-ci et contrairement au premier match contre les Qatars où les hommes de Christian Gourcuff sont passés complètement à côté de leur sujet face à une équipe qatari, pourtant amoindrie par plusieurs absences, ont cette fois-ci bien maîtrisé leur jeu avec 4 buts inscrits sur deux doublés de Feghouli et Belfodil.

Sur le plan de l'effectif, Gourcuff a retenu cinq joueurs de son onze rentrant face au Qatar pour ce second match amical. Il s'agit de Doukha, Ghoulam, Taïder, Brahim et Mandi, bien que ce dernier s'est vu confier un poste dans l'axe de la défense au lieu du côté.

De plus, Mandi a fait le duo central avec Halliche de retour de

blessure. Par contre, et dans l'ensemble des deux matchs, remplaçants compris, coach Gourcuff n'a pas utilisé deux joueurs durant tout le tournoi. Il s'agit de Benlamri et de Mesbah. Ce qui reste un «mystère» pour les observateurs et les spécialistes.

Certains fans des Verts remarquent également que Gourcuff fait toujours confiance à Brahim en dépit des mauvaises prestations de ce dernier. Comme si le message qu'il veut transmettre à tous y compris les joueurs, c'est que Brahim est «indispensable» même s'il passe à côté de son sujet comme ce fut le cas lors des matchs de la dernière CAN 2015 en Guinée équatoriale. Gourcuff s'obstine à baser son jeu sur Brahim, ce qui est une erreur tactique pour ne pas dire professionnelle, car d'aucuns prennent des dispositions en tenant parfois, surtout pour un match comme celui contre cette faible équipe d'Oman, de ne point aligner un ou quelques uns de ses atouts indispensables pour voir comment réagir le groupe en leur absence pour parer à toute éventualité future. Gérer, c'est prévoir, disent les sages...

En tous les cas, se sont là des his-



toires de choix et tout choix est sujet à critique. Ce qui est une règle générale car chacun voit selon ses propres convictions et projections.

Des satisfactions, dans ce second match, on notera l'attaquant Chenih qui s'est bel et bien affirmé, le gardien de but Doukha, Mandi, bien que changeant de poste, et bien évidemment, l'épousant Taïder et Halliche, le bat-

toire de terrain où il y a un manque flagrant de complémentarité pour passer d'une ligne à l'autre alors que sur le plan de la pointe de l'attaque, Chenih est une seconde solution pour Slimani, par exemple.

Il faut donc attendre le prochain stage prévu au mois de juin prochain pour connaître les enseignements qu'aura tirées Gourcuff de ce tournoi du Qatar pour aborder les prochaines échéances très importantes à savoir la CAN 2017 et le Mondial 2018 prévu en Russie.

## COUPE D'AFRIQUE

### Feghouli : «Obligation de triompher si la CAN-2017 a lieu en Algérie»

Sofiane Feghouli, le milieu offensif des Verts, a estimé que la sélection algérienne de football sera dans l'obligation d'adjudiquer le trophée continental si l'Algérie venait à hériter de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017). «J'ai entendu dire que l'Algérie a de fortes chances pour abriter la prochaine CAN. Si c'était le cas, nous serions dans l'obligation de nous adjuger le trophée, en dépit de la difficulté de la tâche qui nous attend», a déclaré Feghouli invité des chaînes de télévision d'Al-Kass lundi soir en marge de la clôture du stage de l'équipe nationale à Doha. L'Algérie est candidate à l'organisation de la CAN-2017 en remplacement de la Libye. Elle fait face à la concurrence du Gabon, du Ghana et de l'Egypte. La Confédération africaine de football (CAF) rendra son verdict le 8 avril prochain à l'issue de la réunion de son comité exécutif au Caire. L'Algérie avait organisé une seule fois la CAN en 1990, un tournoi ayant permis aux Verts de décrocher leur unique trophée jusqu'à ce jour sur la scène africaine.

caire. Par ailleurs, Feghouli s'est dit fier du parcours réalisé par l'équipe nationale lors du précédent Mondial au Brésil lorsqu'ils avaient, sous la houlette de l'entraîneur bosnien, Vahid Halilhodzic, atteint les huitièmes de finale, promettant des résultats «encore meilleurs» à l'avenir. Ace propos, le joueur de Valence (Liga espagnole) a estimé que ses coéquipiers et lui disposeront d'un temps suffisant pour préparer les éliminatoires du prochain Mondial-2018 en Russie, qualifiant de «grandes» les chances algériennes pour être présents pour la troisième fois de suite dans le rendez-vous planétaire. Au passage, le joueur de 25 ans s'est dit très heureux de son séjour au Qatar à l'occasion du regroupement des Verts, n'écartant pas l'éventualité de jouer un jour pour un club qatari. Feghouli, qui a porté à 9 son capital but en sélection suite à son double face à Oman (4-1) lundi, a affirmé aussi qu'il ambitionnait de porter, à l'avenir, les couleurs du Real Madrid, du FC Barcelone (Liga espagnole) ou de la Juventus (Série A, Italie), «car il s'agit de grandes formations habituées aux titres», a-t-il conclu.



## Belfodil renoue avec les filets après 15 mois et 26 jours de disette

L'attaquant Ishak Belfodil, en marquant un doublé lors de la victoire en amical de l'Algérie face à Oman (4-1) lundi à Doha, a mis un terme à 15 mois et 26 jours de disette pendant lesquels il est resté muet aussi bien en sélection qu'en club. La dernière fois où Belfodil avait été buteur remonte au 4 décembre 2013 lors d'un match de Coupe d'Italie sous les couleurs de l'Inter Milan. Cette rencontre fut l'une des dernières du joueur de 23 ans avec le club milanais, puisqu'il a été prêté, en janvier 2014, à Lille, formation avec laquelle il



n'a pu éviter la relégation en Série B italienne, ne parvenant à inscrire aucun but. Le joueur formé à l'O. Lyon (Ligue 1, France), retournera par la suite à Parme, club où il avait quitté en juillet 2013 pour se rendre à l'Inter. Le délicat attendu n'a pas été provoqué,

puisque l'attaquant algérien n'est pas parvenu à ouvrir son compteur but. Dans la foulée, Belfodil a attendu sa 12e sélection avec les Verts pour enfin goûter à la joie de marquer, suite à son double face à Oman. Il a stoppé une série de 43 matchs de disette, pendant lesquels il a eu droit à 2094 minutes de temps de jeu. Belfodil s'est dit évidemment «très heureux» d'avoir renoué avec les filets, souhaitant que ce doublé le libère complètement en vue de la suite de son parcours aussi bien en club qu'en sélection.

## LIQUE DES CHAMPIONS / MC EL EULMA

### «Tout faire pour l'exploit face à Asante Kotoko»

Les footballeurs du MC El Eulma, attendus de pied ferme par les Ghanéens de l'Asante Kotoko qu'ils renconteront dimanche à Kumasi en 1/16 de finale retour de la ligue des champions africains «feront tout pour se qualifier, même si l'équipe poursuit son apprentissage», estime le manager général du club, Tarek Zaâboub. Accrochés sur leur pelouse au terme du match aller (0-0), les hommes du revenant Jules Accorsi ont, selon M.

Zaâboub, «besoin d'un exploit pour poursuivre l'aventure africaine et faire honneur à l'Algérie, mais aussi pour remonter le moral de l'équipe qui s'est retrouvée en position de relégable en Mobilis-Ligue 1». Le Mouloudia devra être «très fort mentalement et finir le championnat en trombe pour éviter la rétrogradation en Ligue 2», souligne le manager général, c'est pourquoi, poursuit-il, «je reste convaincu que si les gars revenaient du

Ghana avec la qualification en poche, l'effet stimulant pourrait être décisif». La délégation eulmiane, forte de 27 personnes dont 18 joueurs, conduite par le président du club, Arrès Herrada, s'envolera aujourd'hui pour Kumasi, la seconde ville du Ghana, où elle affrontera, dimanche à 14 h (heure algérienne), l'Asante Kotoko dans un autre du stade Baba Yara. Périlleux déplacement, s'il en est, mais «impossible n'est pas eulmien», glisse Tarek Zaâboub.

## COUPE DE LA CAF / ASO CHLEF - HOROYA

### Les Guinéens en stage au Maroc avant de rallier l'Algérie

L'équipe de Horoya Conakry de Guinée se trouve depuis quelques jours au Maroc pour un stage de cinq jours à El Jedida, en prévision de son match retour contre l'ASO Chlef (Algérie), prévue vendredi à Chlef pour le compte des 1/16 de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, rapportant lundi le site de la formation guinéenne. La délégation s'est déplacée en deux contingents dont 17 joueurs qui étaient dans le premier vol. Le reste devrait les rejoindre dans les heures à venir. Sur place, l'entraîneur en chef du Horoya, Antonio Souaré a programmé huit séances d'entraînement, d'une moyenne d'une à deux fois par jour, durant le séjour de l'équipe. Alors des exercices technico-tactiques vont meubler le reste du temps. «Ce programme s'inscrit en droite ligne de l'adaptation et de l'endurance en prévision du match difficile et crucial du 3 avril en Algérie», a indiqué l'entraîneur en chef du club. Afin de permettre au Horoya AC de préparer dans de meilleures conditions le match contre l'ASO Chlef, la Fédération guinéenne de football (Fegufoot) avait reporté le classico contre l'AS Kaloum, comptant pour la 8<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Nimba Mining. Au match aller joué à Bamako, le Horoya AC avait battu l'ASO Chlef (1-0).

## L'USM Alger à Dakar avec 14 joueurs

L'USM Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), s'est envolé lundi soir pour Dakar (Sénégal), avec 14 joueurs seulement, en vue de son match retour face à l'AS Pikine vendredi en 1/16 de finale de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS auprès du club algérien. Ainsi, les Beldjilali, Bouazza, et Boudebouda sont restés à Alger pour soigner leurs blessures, et vont rejoindre le groupe à Dakar aujourd'hui, alors que les deux internationaux, Belaïli et Chafai, retenus pour le stage de l'équipe nationale à Doha (Qatar), devaient rallier Dakar hier, précise la même source. Lors du match aller, disputé le 15 mars au stade Omar Hamadi d'Alger, l'USMA a atomisé l'AS Pikine sur le score de 5 à 1. L'USMA s'est vu reporter son match à domicile face au MCE Eulma, comptant pour la 24<sup>e</sup> journée, à une date ultérieure, en raison de la présence au sein de son effectif de trois internationaux, en l'occurrence Belaïli, Chafai, ainsi que le Malgache Andria.

APS

## MOBILIS LIGUE 1 DE FOOTBALL - CR BELOUIZDAD

### Malek : «La trêve est venue au mauvais moment pour nous»

**Le président du CR Belouizdad (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Réda Malek, a estimé hier que la trêve qu'observe la compétition jusqu'au 14 avril est venue au mauvais moment pour son équipe, à six journées de l'épilogue.**

#### LIGUE DES CHAMPIONS ES SÉTİF-REAL BANJUL

### Madoui : «Rien n'est encore fait»

Le match nul obtenu par l'ES Sétif dans la capitale gambienne face au Real de Banjul (1-1), il y a deux semaines en 16<sup>e</sup> de finale aller de la ligue des champions africaines «ne doit pas nous faire reposer sur nos lauriers», avertit le coach sétifien, Kheireddine Madoui.

Contacté par l'APS à trois jours de la manche retour, prévue vendredi à Sétif, le jeune entraîneur sétifien ne voudrait surtout pas que ses joueurs baissent la garde ou se voient trop beaux devant des Gambiens qui n'ont rien à perdre et qui jouent leur va-tout.

«C'est vrai que le résultat du match aller a été réalisé par une équipe très remaniée, c'est vrai aussi que le but inscrit en déplacement peut valoir son pesant d'or, mais je n'apprendrais rien à personne en rappelant qu'en football tous les scénarios sont envisageables».

Pour l'entraîneur de la formation d'Aïn Fouara, «il serait risqué de croire que le plus gros a été fait en Gambie car notre qualification pour le tour suivant, il faudra aller la chercher en nous montrant sérieux, appliqués et solidaires pendant les 90 voire les 120 minutes, et en faisant valoir notre force collective».

Tout en reconçant que les deux défaites successives subies dans la capitale face au MC Alger et à Sétif devant l'ASO Chlef restent «difficiles à digérer», le coach des Noir et Blanc soutient que le championnat d'Algérie et la ligue des champions sont «deux compétitions complètement différentes», avant d'ajouter que ses joueurs, «habitius à ce genre de situations, sauront faire la part des choses et donner le maximum pour continuer à rêver d'un nouveau titre de champion d'Afrique». Pour sa part, l'homme polyvalent de l'effectif sétifien, Mohamed Lagraâ en l'occurrence, se dit «très optimiste» même si, tempère-t-il, «la rencontre face au Real de Banjul promet d'être difficile étant donné que le statut de champion en titre fait de nous l'équipe que toutes les formations africaines voudraient accrocher à leur tableau de chasse».

Mohamed Lagraâ tient aussi à affirmer que la préparation du match de vendredi se déroule «dans d'excellentes conditions et dans la sérénité, chacun de nous étant conscient de sa responsabilité».

L'Entente qui enregistre le retour de blessure des défenseurs Abdelghani Dembou et Kheireddine Aroussi devra, en revanche, se passer des services du Centrafricain Eudes Dagoulou et de Lyès Boukrâa qui n'ont toujours pas quitté l'infirmerie, selon le médecin du club, Amar Kari.

La rencontre ESS-Real Banjul dont le coup d'envoi est prévu vendredi à 18h30 sur la pelouse du stade du 8-Mai 1945 sera officiée par un trio arbitral ivoirien conduit par Denis Dembélé.

APS

«Je pense que cette trêve est venue au mauvais moment pour nous, car nous aurions aimé continuer à jouer, mais il faut faire avec ces aléas. Le staff technique tâchera de préserver la mobilisation chez les joueurs», a affirmé à l'APS le premier responsable du Chabab.

Le CRB reste sur une contre-performance à domicile face à la JS Saoura (1-1), dans le cadre de la 24<sup>e</sup> journée. Revenant sur cette rencontre, Réda Malek a estimé que son équipe aurait pu prétendre à la victoire. «Franchement, les joueurs auraient pu gagner le match, n'était il pas égalisateur de l'adversaire, survenu au début de la seconde période, mais il ne faut pas leur en vouloir, surtout qu'ils ont été soumis à la pression de certains supporters qui se sont distingués par un comportement indigne», a regretté Malek.

Le président du CRB, n'a pas hésité à pointer du doigt «certains pseudo-supporters» qui selon ses propos, sont en train de nuire à la sérénité du groupe, à un moment crucial de la saison.

«Ce que j'ai enduré personnellement samedi au stade du 20 août 1955 est regrettable, même les joueurs n'ont pas été épargnés en entendant toutes sortes d'insultes. Avec ce genre de comportement, ils sont en train de me pousser à quitter

le club, et le grand perdant sera bien évidemment l'équipe», a souligné Malek.

Allant plus loin, Malek a menacé de délocaliser les prochains matchs de l'équipe à domicile «en dehors du stade du 20 Août pour épargner les joueurs d'une pression injustifiée et qui n'a pas lieu d'être».

#### «Alain Michel est toujours avec nous»

Revenant sur le cas de l'entraîneur français, Alain Michel, qui a brandi, à l'issue du match face à la JSS, la menace de jeter l'éponge, Malek assure que cette affaire est close.

«C'est vrai, Alain Michel a exprimé le vœu de démissionner en raison justement de l'attitude de certains fans, mais il est revenu à de meilleurs sentiments. Il est toujours avec nous, il n'ira nulle part».

Se projetant sur la suite du championnat, le président du Chabab estime qu'il lui sera difficile de viser un objectif, «surtout que ça s'annonce serré que ce soit en haut ou bien en bas du classement».

«Avec les données actuelles, il me sera difficile de fixer le moindre objectif. D'une journée à l'autre, tout peut basculer, c'est très serré. Mon souhait est de terminer à une place sur le podium», a-t-il conclu.

Lors de la 25<sup>e</sup> journée, le CRB aura ren-



dez-vous avec le derby algérois face au MC Alger, prévu le 17 avril à huis clos au stade Omar-Hamadi. Au terme de la 24<sup>e</sup> journée, le Chabab pointe à la 7<sup>e</sup> place au classement avec 34 points.

#### SELON ZENIR : Le MC Alger non contrarié par la nouvelle trêve

Le manager général du MC Alger Abdelouahab Zenir a affirmé hier que son équipe n'est pas contrariée par la nouvelle trêve qu'observe le championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, en dépit du risque de se voir frénée dans son élan en restant inactive pendant trois semaines.

«Cette nouvelle trêve ne devrait pas nous porter préjudice, car les joueurs avaient besoin de quelques jours de repos après les gros efforts consentis depuis quelques mois, pour sortir de la tête d'eau», a déclaré Zenir à l'APS.

Le MCA a enfin quitté la zone rouge suite à ses trois victoires d'affilée, dont la der-

nière en date sur le terrain de la JS Kabylie (2-1) samedi passé. L'ancien défenseur central de la légendaire équipe du Mouloudia des années 1970 a écrit, en outre, l'idée de programmer un stage bloqué en dehors d'Alger au cours de cette période d'inactivité, comme ça été le cas lors de la précédente trêve qui avait vu les Algérios séjournier pendant une semaine à Tlemcen.

Revenant sur la résurrection des Vert et Rouge, auteurs d'un parcours catastrophique pendant la phase aller, Zenir, revenu au club en janvier dernier, a estimé que les protégés de l'entraîneur portugais, Artur Jorge, avaient seulement

besoin de se remettre en confiance pour retrouver le niveau censé être le leur.

«Quand je suis revenu au club j'ai trouvé des joueurs très affectés sur le plan psychologique en raison de la série des mauvais résultats qui a duré plusieurs mois. Il fallait beaucoup axer sur le plan psychologique pour surmonter cette difficile période», a expliqué le manager général du «Doyen».

Par ailleurs, il s'est dit «sceptique» quant à une suite favorable au recours formulé par son club suite à la nouvelle sanction d'un match à huis clos infligée aux Mouloudia après les incidents survenus

lors de la rencontre face à l'ES Sétif (victoire 1-0) au stade Omar-Hamadi (Bologhine). En attendant le verdict de la commission d'appel de la Fédération algérienne de football (FAF), le MCA recevra, à priori, à huis clos le CR Belouizdad dans le derby de la capitale prévu le 17 avril pour le compte de la 25<sup>e</sup> journée.

À l'issue de la 24<sup>e</sup> journée, le «Doyen» pointe à la 12<sup>e</sup> place au classement avec 30 points, devançant de deux points le premier club relégable, l'ASO Chlef. «Malgré notre remontée au classement, nous n'en sommes pas tirés d'affaire», a encore prévenu Zenir.

#### USM ALGER Une délégation de la CAF en visite d'inspection lundi à Bologhine

Une Commission d'inspection de la Confédération africaine de football (CAF) a effectué lundi matin une visite au stade Omar-Hamadi (Bologhine) où est domicilié l'USM Alger pour s'enquérir des différentes installations dont dispose cette enceinte, a annoncé le club sociétaire de la Ligue 1 Mobilis sur son site officiel. «Cette visite a concerné aussi bien infrastructures sportives qu'administratives dont dispose le club» a

encore précisé le communiqué des Rouge et Noir, en référence à cette ronde qui a concerné : le terrain, les vestiaires, la salle de musculation, la cantine, les cabinets médicaux et différentes tribunes (homme et présidentielle).

«Cette initiative intervient dans le cadre d'une tournée chez les clubs algériens engagés en compétition continentale» a conclu le communiqué de la direction usmiste.



#### COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL (1/2 FINALE) Le MOB ne prévoit pas de stage avant le match de Sétif

Le MO Béjaïa (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) n'effectuera pas un stage bloqué d'ici à sa demi-finale de la Coupe d'Algérie prévue en déplacement face à l'ES Sétif le 10 ou 11 avril, a appris l'APS hier auprès de la direction du club bâjaoui.

«Après concertation avec le staff technique, nous avons décidé de ne programmer aucun stage durant cette période, soit avant notre match de coupe, une manière d'éloigner la pression des joueurs. L'équipe va se contenter de séances d'entraînement quotidiennes», a affirmé à l'APS le président du conseil d'administration du MOB, Abouabakeur Ichlef.

Le MOB, qui joue sur les deux tableaux, avait composé son billet pour le dernier



carrière de Dame Coupe, en battant en déplacement l'ASM Oran (2-2, aux tab 6-5).

Par ailleurs, le président des Crabes a souligné que sa direction a déposé un

rapport au niveau de la Ligue de football professionnel (LFP), dénonçant les conditions dans lesquelles s'est déroulé le match en déplacement face au RC Arbaâ (défaite 1-0) samedi dernier, comptant pour la 24<sup>e</sup> journée de la Mobilis-Ligue 1.

«Il ne fallait surtout pas se taire devant ce genre de comportements indignes. Nous avons déposé un rapport appuyé par celui de l'arbitre qui a mentionné sur la feuille du match une mauvaise organisation avant et après la partie», a-t-il conclu.

Le MOB, véritable révélation de la saison, est leader du championnat avec 39 points, à une longueur de son poursuivant, l'ES Sétif, à six journées de l'épilogue.

## BAYERN : DAVID ALABA INTÉRÉSSÉ PAR LE REAL MADRID ?

Alors qu'il est sous contrat avec le Bayern Munich jusqu'au mois de juin 2018, David Alaba pourrait changer d'air cet été, à en croire les informations de *Marca*. L'international autrichien serait intéressé par rejoindre le Real Madrid. Pas sûr pour autant que les Bavarois soient prêts à lâcher celui qui est considéré comme l'un des meilleurs arrières gauche du monde.



## MAN CITY AUSSI SUR MORATA ?

Après Arsenal, une autre formation de Premier League lorgnerait Alvaro Morata, l'attaquant de la Juventus Turin. Si l'on en croit le *Daily Mirror*, Manchester City souhaiterait s'attacher les services du footballeur espagnol lors du prochain mercato estival.

Transféré l'été dernier dans le Piémont pour 20 millions d'euros, l'ancien joueur du Real Madrid pourrait profiter des

# ROONEY ET LA POSSIBILITÉ DE SIGNER EN ITALIE

Alors qu'Ashley Cole (AS Rome) et Micah Richards (Fiorentina) s'expriment actuellement en Serie A italienne, l'attaquant Wayne Rooney n'a pas l'air d'avoir envie de suivre leurs traces.

Au travers d'une interview relayée par le biais du Daily Mail, le buteur vedette de Manchester United a exclu cette possibilité même s'il n'a rien contre le Calcio... bien au contraire même. "Ils ont eu quelques grandes équipes comme la Juventus et le Milan AC. J'adorais regarder la Fiorentina parce que j'aimais Batistuta. Mais pour être honnête, je ne pense pas que je jouerai en Italie", a souligné l'international anglais. Aujourd'hui, le footballeur âgé de 29 ans n'exclut pas la possibilité de terminer sa carrière à Old Trafford.

### Le PSG toujours sur Di María

Transfert le plus cher de l'histoire de Premier League (75 millions d'euros), Angel di María ne s'est pas totalement adapté à Manchester United, qui pourrait décider de s'en séparer dès cet été. Déjà tout proche de rejoindre le PSG l'été dernier, l'Argentin est toujours dans le viseur des Parisiens. Et selon le *Daily Mirror*, le club de la capitale serait prêt à mettre "beaucoup d'argent" sur l'ancien du Real Madrid.

## MU insiste pour Coentrao



Manchester United n'a pas changé d'idée. Déjà sur le point d'engager Fabio Coentrao à l'été 2013, le club mancunien a l'intention d'aller, cette fois, jusqu'au bout, annonce *AS*. Le latéral portugais ne joue pas régulièrement avec le Real Madrid depuis son arrivée et Marcelo est clairement le numéro 1 à ce poste. Du côté de Manchester, Shaw, acheté 35 millions l'été dernier, a souvent été blessé, ce qui a relancé l'intérêt pour le défenseur madrilène. Le Real ne devrait pas être trop gourmand pour un joueur qu'il a pourtant sous contrat jusqu'en 2019.



## Gareth Bale, le plus rapide balle au pied

Approuvée par la Fifa, cette étude réalisée par le Club Pachuca de Mexico a publié le top 10 des footballeurs les plus rapides. Gareth Bale atteindrait la vitesse maximum de 36,9km/h ! L'étude ne révèle pas le moment au cours duquel la prise de vitesse a été réalisée, mais il y a de bonnes chances que ce soit durant le mois d'avril 2014, en finale de Coupe du Roi. Rappelez-vous, le Gallois volant était l'auteur d'une course sensationnelle, faisant mordre la poussière au Barcelonais Marc Bartra, parcourant presque 60 mètres en 7,04 secondes.

## Chicharito frustré

Avec la sélection mexicaine ces derniers jours, Javier Hernández est revenu sur son rôle de remplaçant au Real Madrid. Prêté par Manchester United, Chicharito n'a débuté que trois matches chez les Merengues, inscrivant trois buts en 12 entrées en Liga. «Ma situation est frustrante. Je participe et donne tout à l'entraînement pour jouer les matches, mais les opportunités sont faibles. Je crois en mon équipe, mais je ne suis pas une pièce importante actuellement», a lâché le joueur de 26 ans au micro de *Fox Sports*. Buteur contre l'Equateur (1-0) samedi, le «Petit poïs» joue un second match amical avec le Tri contre le Paraguay, mardi à Kansas City.



## ACCORD DE PAIX AU MALI : L'UA appelle la CMA à parapher et à signer le document «sans autre retard»

L'Union africaine (UA) a appelé la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) à parapher et à signer "sans autre retard" l'accord de paix et de la réconciliation d'Alger du 1<sup>er</sup> mars, soulignant que sa signature et sa mise en œuvre permettront de régler durablement la crise que connaît le nord du Mali.

«Je lance un appel pressant à la CMA pour qu'elle agisse dans l'intérêt supérieur des populations qu'elle affirme représenter, ainsi que du Mali, en paraphant et en signant sans autre retard l'accord d'Alger», a indiqué la présidente de la Commission de l'UA, Zuma Nkosazana-Dlamini, dans un rapport, sanctionnant les travaux de la 49<sup>e</sup> réunion du conseil de paix et de sécurité de l'UA tenue récemment à Addis Abeba.

«Sa signature et sa mise en œuvre diligente et effective permettront de régler durablement la crise que connaît le nord du Mali, de stabiliser cette région et d'en accélérer le développement socio-économique, en même temps qu'elles faciliteront une lutte plus résolue contre le fléau du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée au Mali et dans la région du Sahel», a-t-elle ajouté.

Il ressort des observations faites par Mme Zuma que l'accord d'Alger "constitue non seulement une avancée importante sur la voie de la restauration durable de la paix, de la stabilité et de la réconciliation nationale au Mali mais aussi, un compromis équilibré prenant en compte les préoccupations légitimes de toutes les parties, dans le respect scrupuleux de l'unité, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Mali".

«Dans un communiqué publié le 1<sup>er</sup> mars 2015, j'ai félicité le gouvernement malien et la Plateforme pour l'esprit de responsabilité dont ils ont fait preuve et pour leur volonté d'œuvrer à une sorte de crise définitive», a-t-elle dit.

En outre, elle a estimé que "la communauté internationale doit continuer d'agir de concert pour amener la CMA à souscrire rapidement au texte négocié à Alger, de signifier clairement que le temps de la négociation est clos et de se tenir prête, le cas échéant, à prendre les mesures qu'appellerait la situation".

Enfin, elle a fait savoir que la sécurité du Mali est inséparable de celle de l'ensemble du Sahel, invitant la classe politique, ainsi que la société civile malienne, d'apporter leurs concours à la réalisation des objectifs de l'accord.

Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali ont paraphé le 1<sup>er</sup> mars dernier à Alger un accord de paix et de réconciliation sous la supervision de la médiation internationale, conduite par l'Algérie.

Le document a été paraphé par le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés dans la plateforme d'Alger (le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotiques de résistance (CM-FPR) et par l'équipe de la médiation conduite par l'Algérie.

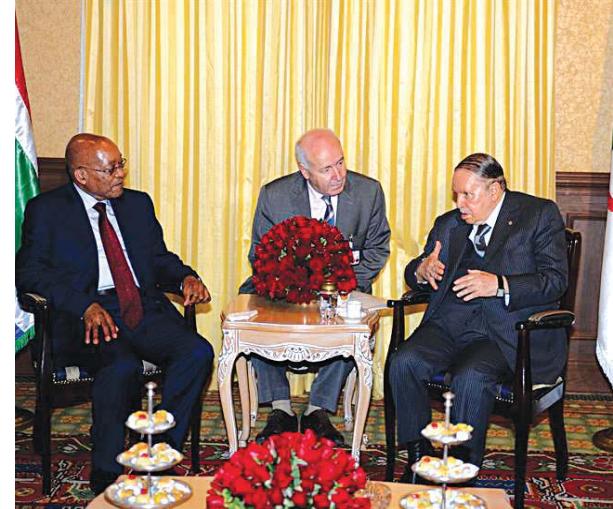
Cependant la CMA regroupant (le Mouvement national de libération de l'azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'azawad (MAA) a demandé "une pause" pour consulter leur base militante avant de parapher le document.

APS

## ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

### Le Président Bouteflika reçoit son homologue sud-africain

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, mardi à Alger, son homologue sud-africain, Jacob Zuma. Le président sud-africain avait entamé lundi une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président Bouteflika.



### Les entretiens élargis aux délégations des deux pays

Les entretiens entre le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et son homologue d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, ont été élargis, mardi à Alger, aux délégations des deux pays.

Les entretiens se sont déroulés en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat, di-



### Signature d'un mémorandum d'entente sur les consultations politiques



L'Algérie et l'Afrique du Sud ont signé mardi à Alger un mémorandum d'entente portant notamment sur les consultations politiques.

Le mémorandum d'entente a été signé, côté algérien, par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, et, côté sud-africain, par la ministre des Relations internationales et de la Coopération, Maite Nkoana Mashabane.

Ce mémorandum porte sur les consultations politiques entre les deux pays et sur le procès verbal de la 6<sup>e</sup> session de la haute commission bilatérale de coopération algéro-sud-africaine.

M. Lamamra a indiqué à la presse, au terme de cette signature, que les deux pays «sont en train d'élargir et de renforcer les accords déjà conclus pour ouvrir de nouveaux horizons

à leur coopération, à travers une variété de secteurs».

Cette session sera suivie d'«interactions entre les ministres et les hauts responsables des deux pays pour booster leur coopération, qui devrait se hisser, dans un futur proche, au niveau du partenariat stratégique, conformément aux instructions données en ce sens par les chefs d'Etat des deux pays», a-t-il ajouté.

De son côté, Mme Nkoana Mashabane a indiqué que ce mémorandum devrait «accélérer les consultations diplomatiques régulières» entre les deux pays, soulignant qu'un comité conjoint algéro-sud-africain sur le commerce et l'investissement sera mis en place pour accélérer la coopération économique.

### Le président sud-africain se recueille à la mémoire des martyrs de la Révolution



Le président de la République de l'Afrique du Sud, Jacob Zuma, s'est rendu mardi au Sanctuaire du Martyr (Maqam Echahid) à Alger, où il s'est recueilli à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération. Accompagné du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, le président sud-africain a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution. M. Zuma a visité le musée national du moudjahid où des explications lui ont été fournies sur les différentes étapes historiques qu'a traversées l'Algérie, notamment la Guerre de libération nationale. Il a, ensuite, signé le registre d'or. A cette occasion, un cadeau symbolique du musée national du moudjahid a été remis au président Zuma.